

N° 25

24 JUIN
2004

Page 1249
à 1348

Le

BO

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



ORGANISATION GÉNÉRALE

- 1253 **Administration centrale du MEN** (RLR : 120-1)
Attributions de fonctions.
A. du 14-6-2004 (NOR : MENA0401163A)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

- 1255 **Classes préparatoires aux grandes écoles**
(RLR : 470-0 ; 431-8f)
Liste des CPGE scientifiques, économiques et commerciales, littéraires et des classes préparant aux DPECF et DECF - année 2004-2005.
Liste du 4-6-2004 (NOR : MENS0401218K)

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

- 1297 **Mention complémentaire** (RLR : 545-2b)
Mention complémentaire "styliste-visagiste".
A. du 24-5-2004. JO du 4-6-2004 (NOR : MENE0401072A)
- 1300 **Mention complémentaire** (RLR : 545-2b)
Mention complémentaire "coloriste-permanentiste".
A. du 24-5-2004. JO du 4-6-2004 (NOR : MENE0401073A)
- 1302 **Instructions pédagogiques** (RLR : 525-0)
Éducation au développement et à la solidarité internationale.
N.S. n° 2004-097 du 19-5-2004 (NOR : MENC0401147N)

PERSONNELS

- 1307 **Tableau d'avancement** (RLR : 726-0)
Avancement à la hors-classe des professeurs des écoles - rentrée 2004.
N.S. n° 2004-094 du 14-6-2004 (NOR : MENP0401282N)
- 1309 **Personnels enseignants** (RLR : 804-0)
Mise à disposition d'enseignants auprès des services centraux et déconcentrés du ministère de la culture et de la communication et d'établissements en relevant.
N.S. n° 2004-096 du 14-6-2004 (NOR : MENE0401325N)
- 1314 **Examens et concours** (RLR : 610-5b)
Calendrier prévisionnel des examens et concours des personnels ATOS - année 2004-2005.
N.S. n° 2004-095 du 14-6-2004 (NOR : MENA0401221N)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

- 1321 **Nominations**
Commission des titres d'ingénieur.
A. du 25-5-2004. JO du 5-6-2004 (NOR : MENS0401059A)

- 1322 **Liste d'aptitude**
Recrutement de personnels de direction de 2ème classe -
année 2004.
A. du 16-6-2004 (NOR : MEND0401308A)
- 1324 **Liste d'aptitude**
Accès aux fonctions de directeur d'EREA - année 2004.
A. du 16-6-2004 (NOR : MEND0401310A)
- 1326 **Liste d'aptitude**
Accès aux fonctions de directeur d'ERPD - année 2004.
A. du 16-6-2004 (NOR : MEND0401311A)
- 1326 **Nominations**
Experts susceptibles de siéger dans les jurys des concours
de certains personnels ITARF du MEN.
A. du 14-6-2004 (NOR : MENA0401271A)
- 1339 **Nominations**
Comité technique paritaire de l'INRA.
A. du 2-6-2004 (NOR : MENR0401276A)
- 1340 **Nominations**
CAP des conducteurs d'automobile et des chefs de garage
de l'administration centrale du MEN.
A. du 14-6-2004 (NOR : MENA0401275A)
- 1341 **Nominations**
CAP des agents administratifs de l'administration centrale du MEN.
A. du 15-6-2004 (NOR : MENA0401357A)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1342 **Vacance d'emploi**
SGASU de l'université Bordeaux I.
Avis du 16-6-2004 (NOR : MEND0401270V)
- 1343 **Vacance de poste**
Médecin de l'éducation nationale-conseiller technique auprès
du directeur de l'enseignement scolaire.
Avis du 9-6-2004. JO du 9-6-2004 (NOR : MENA0401172V)
- 1344 **Vacances de postes**
Postes de catégorie A à l'Agence pour l'enseignement français
à l'étranger.
Avis du 17-6-2004 (NOR : MENA0401283V)
- 1346 **Vacance de poste**
Directeur des enseignements à l'Institut national de jeunes sourds
de Paris (INJS).
Avis du 14-6-2004 (NOR : MENP0401272V)

Une erreur matérielle s'est glissée à l'annexe III de l'arrêté du 23 septembre 2003 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur "systèmes électroniques" paru au B.O. n° 39 du 23 octobre 2003.

● Page 2301 :

Dans la répartition des horaires hebdomadaires de l'enseignement de première année de la discipline "électronique" :

Au lieu de :

3 + 0 + 8 (a)

lire

4 + 0 + 7 (a)

Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un an.
BON À RETOURNER À : CNDP / Abonnement, B - 750, 60732 Sainte-Genève cedex

PRODUCTION	CODE	QUANTITÉ	MÉTROPOLE DOM-TOM	ÉTRANGER		TOTAL
				AVION	SURFACE	
B.O.	1		77 €	127 €	105,5 €	

Nom, prénom (écrire en majuscules)

Établissement (facultatif)

N° Rue, voie, boîte postale

Localité

Code postal Bureau distributeur

Merci de nous indiquer le n° de RNE de votre établissement

Règlement à la commande :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du CNDP.
- par mandat administratif à l'ordre de l'agent comptable du CNDP - CCP Paris, code établissement 30041. Code guichet 00001. N° de compte 09 137 23H 020, clé 14.

Nom de l'organisme payeur

N° de CCP

Relations abonnés : 03 44 03 32 37
Télécopie : 03 44 03 30 13

Ne pas utiliser ce coupon en cas de réabonnement, un formulaire spécial vous sera adressé



Directeur de la publication : Pierre Maurel - **Directrice de la rédaction :** Nicole Krasnopolski - **Rédacteur en chef :** Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe :** Laurence Martin - **Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) :** Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la rédaction :** Micheline Burgos - **Préparation technique :** Monique Hubert - **Chef-maquetiste :** Bruno Lefebvre - **Maquetistes :** Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Éric Murail, Karin Olivier, Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉALISATION :** Délégation à la communication, bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 55 55 29 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENTS :** CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● **Le B.O.** est une publication du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ORGANISATION GÉNÉRALE

**ADMINISTRATION
CENTRALE DU MEN**

NOR : MENA0401163A
RLR : 120-1

ARRÊTÉ DU 14-6-2004

**MEN
DPMA C1**

Atributions de fonctions

*Vu D. n° 87-389 du 15-6-1987 ; D. n° 2004-317
du 8-4-2004 ; A. du 16-4-2003 mod.*

Article 1 - L'arrêté du 16 avril 2003 modifié portant attributions de fonctions à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est **modifié** ainsi qu'il suit :

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (DES)

DES A 8 - Bureau des formations courtes professionnelles

Au lieu de :

Chef du bureau

M. Vincent Geffrin, attaché principal d'administration centrale

Lire :

Chef du bureau

Mlle Anne-Christine Priozet, administratrice civile, à compter du 1er avril 2004

DIRECTION DE LA RECHERCHE (DR)

DR A1 - Bureau du partenariat et du financement de la recherche universitaire

Au lieu de :

Chef du bureau

Mme Pascale Saint-Cyr, ingénieure de recherche

Lire :

Chef du bureau

N...

DIRECTION DE LA TECHNOLOGIE (DT)

DT A 5 - Département nouvelles technologies pour la société

Au lieu de :

Directeur du département

N...

Lire :

Directeur du département

M. Bernard Dubuisson, professeur des universités

DTB1 - Bureau des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement scolaire

Au lieu de :

Chef du bureau

N...

Lire :

Chef du bureau

M. Daniel Richard, professeur des universités
DTB3 - Bureau des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement supérieur

Au lieu de :

Chef du bureau

N...

Lire :

Chef du bureau

M. Jean-Paul Bellier, professeur des universités

DT C4 - Bureau de l'action régionale, de la formation et de l'emploi

Au lieu de :

Chef du bureau

N...

Lire :

Chef du bureau

Mme Monique Bonneau, professeure certifiée, à compter du 1er mai 2004

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS (DPE)

DPE A1 - Bureau des affaires statutaires et réglementaires du premier et du second degré

Au lieu de :

Chef du bureau

M. Patrick Lasserre, administrateur civil

Lire :

Chef du bureau

N...

DPE B8 - Bureau des affaires communes, des personnels des grands établissements et des personnels à statut spécifique

Au lieu de :

Chef du bureau

M. Gérard Cordier, attaché principal d'administration scolaire et universitaire

Lire :

Chef du bureau

Mme Géraldine Gonçalves, attachée d'administration centrale, à compter du 17 mai 2004

DIRECTION DES PERSONNELS, DE LA MODERNISATION ET DE L'ADMINISTRATION (DPMA)

Adjoints au directeur

Au lieu de :

- M. Gilles Fournier, chef de service

- Mme Chantal Pélissier, chef de service

- M. Philippe Gazagnes, chef de service

Lire :

M. Gilles Fournier, chef de service

Mme Chantal Pélissier, chef de service

N....

C - Service de l'administration centrale

Au lieu de : M. Philippe Gazagnes, chef de service

Lire : N...

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES (DAF)

D - Sous-direction de l'enseignement privé

Au lieu de : Mme Annick Wagner, sous-directrice

Lire : N...

DAF C1 - Bureau de la coordination statutaire et des indemnités

Au lieu de :

Adjoint

Mme Corinne Pasquay, administratrice civile

Lire :

Adjoints

- Mme Corinne Pasquay, administratrice civile

- M. Frédéric Sollazzi, administrateur civil, à compter du 1er avril 2004

DAF D1 - Bureau des personnels enseignants

Au lieu de :

Chef du bureau

M. Hervé Caffet, attaché principal d'administration centrale

Lire :

Chef du bureau

Christophe Castell, administrateur civil, à compter du 1er avril 2004

E - Service des pensions

Au lieu de : M. Christian Didier, chef de service

Lire : N...

Cellule "affaires diverses-documentation-contentieux"

Au lieu de :

Chef de la cellule

M. Jean-Claude Auvinet, attaché principal d'administration centrale

Lire :

Chef de la cellule

N...

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA COOPÉRATION (DRIC)

A - Sous-direction des affaires internationales

Au lieu de : M. Yves Dalmau, sous-directeur

Lire : M. Marc Rolland, sous-directeur.

Article 2 - Le directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 14 juin 2004

Le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
François FILLON

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

**CLASSES PRÉPARATOIRES
AUX GRANDES ÉCOLES**

NOR : MENS0401218K
RLR : 470-0 ; 431-8f

LISTE DU 4-6-2004

**MEN
DES A9**

Liste des CPGE scientifiques, économiques et commerciales, littéraires et des classes préparant aux DPECF et DECF - année 2004-2005

■ S'agissant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les sigles utilisés dans les tableaux ci-après doivent être lus ainsi qu'il suit :

CPGE scientifiques

- MP/SI : mathématiques physique/sciences de l'ingénieur
- PC/SI : physique chimie/sciences de l'ingénieur
- PC/SI pour Bac S-ti : classes de physique chimie/sciences de l'ingénieur réservées aux bacheliers de la série S ayant suivi l'enseignement de technologie industrielle comme matière obligatoire
- PT/SI : physique technologie/sciences de l'ingénieur
- MP : mathématiques physique
- PC : physique chimie
- PSI : physique sciences de l'ingénieur
- PT : physique technologie
- BCPST-VETO : biologie physique chimie et sciences de la Terre - véto
- TSI : technologie et sciences industrielles
- TPC : technologie et physique chimie
- TB : technologie et biologie
- VETO : vétérinaire (uniquement pour les redoublants)
- ATS : technologie industrielle pour techniciens supérieurs

CPGE économiques et commerciales

- SCI : option scientifique
- ECO : option économique
- TC : option technologique

CPGE SCIENTIFIQUES - ANNEE 2004-2005**CLASSES DE PREMIERE ANNEE**

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI pour BAC S-ti	PT/SI	BCPST vété 1ère année	TSI 1ère année	TPC 1ère année	TB 1ère année	ENS Cachan C 1ère année
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1		2							
AIX-MARSEILLE	0130003H	AIX EN PROVENCE	VAUVENARGUES			1		1					
AIX-MARSEILLE	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL			1							
AIX-MARSEILLE	0840005Z	AVIGNON	PHILIPPE DE GIRARD					1					
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	3	(oi)	2			3				
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN			1		2					
AIX-MARSEILLE	0132733A	MARSEILLE 13	ANTONIN ARTAUD							1			
AIX-MARSEILLE	0130160D	SALON DE PROVENCE	L'EMPERI			1							
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	2	(oi)	2			2				
AMIENS	0801327H	AMIENS	EDOUARD BRANLY							1			
AMIENS	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D AILLY	1		1							
AMIENS	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE					1					
AMIENS	0020049T	ST QUENTIN	PIERRE DE LA RAMEE			1							
BESANCON	0900004R	BELFORT	RAOUL FOLLEREAU					1					
BESANCON	0900002N	BELFORT	CONDORCET			1							
BESANCON	0250007X	BESANCON	VICTOR HUGO	2	(oi)	2							
BESANCON	0250011B	BESANCON	JULES HAAG					1					
BESANCON	0250032Z	MONTBELIARD	VIETTE							1			
BORDEAUX	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN			1							
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	3	(oi)	2*			2				
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL			1	1	2					
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	1		1							
BORDEAUX	0400017B	MONT DE MARSAN	VICTOR DURUY	1									
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	(oi)	2			1				
BORDEAUX	0640057P	PAU	SAINT CRICQ							1			
BORDEAUX	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN			1							
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	(oi)				2				
CAEN	0142059M	CAEN	VICTOR HUGO			2							
CAEN	0142131R	CAEN	JULES DUMONT D URVILLE					1					
CAEN	0501828R	CHERBOURG	VICTOR GRIGNARD	1									
CLERMONT- FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	2	(oi)	2			1				
CLERMONT- FERRAND	0630021F	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	1			1			1			
CLERMONT- FERRAND	0030026M	MONTLUCON	PAUL CONSTANS					1					
CLERMONT- FERRAND	0630069H	THIERS	JEAN ZAY					1					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI pour BAC S-ti	PT/SI	BCPST vétó 1ère année	TSI 1ère année	TPC 1ère année	TB 1ère année	ENS Cachan C 1ère année
CORSE	6200002H	AJACCIO	LAETITIA BONAPARTE					1					
CRETEIL	0930117X	AUBERVILLIERS	LE CORBUSIER					1		1			
CRETEIL	0930834B	AULNAY SOUS BOIS	VOILLAUME							2			
CRETEIL	0940111K	CACHAN	GUSTAVE EIFFEL					1		1			
CRETEIL	0770920G	CHAMPAGNE SUR SEINE	LA FAYETTE					2					
CRETEIL	0940113M	CHAMPIGNY SUR MARNE	LANGEVIN-WALLON					1					
CRETEIL	0770927P	FONTAINEBLEAU	FRANCOIS IER	1		1			1				
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	2	(oi)	2			1				
CRETEIL	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN			1							
CRETEIL	0770931U	MEAUX	PIERRE DE COUBERTIN					1					
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1		1							
CRETEIL	0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1		1							
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	2	(oi)	3			3				
CRETEIL	0940121W	ST MAUR DES FOSSES	D ARSONVAL				1						
DIJON	0890003V	AUXERRE	JACQUES AMYOT			1							
DIJON	0710012C	CHALON SUR SAONE	NICEPHORE NIEPCE					1					
DIJON	0710023P	CLUNY	LA PRAT S					1					
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	3	(oi)	2			1				
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL					2		1			
DIJON	0580031U	NEVERS	JULES RENARD					1					
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	2	(oi)	2							
GRENOBLE	0740006E	ARGONAY	LOUIS LACHENAL					1					
GRENOBLE	0730013T	CHAMBERY	VAUGELAS	1		1							
GRENOBLE	0730016W	CHAMBERY	MONGE							1			
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	2	(oi)	3			2				
GRENOBLE	0380033E	GRENOBLE	VAUCANSON					2					
GRENOBLE	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1		1							
GRENOBLE	0380092U	VOIRON	FERDINAND BUISSON					1					
GUADELOUPE	9710003B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	0,5		0,5			1				
GUADELOUPE	9710004C	LES ABYMES	CHARLES COEFFIN					1					
LILLE	0590011S	ARMENTIERES	G. EIFFEL					2					
LILLE	0620006V	ARRAS	ROBESPIERRE	1		1			1				
LILLE	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1									
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1		1			1				
LILLE	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1		1							
LILLE	0590072H	DUNKERQUE	DE L EUROPE					1					
LILLE	0620108F	LENS	CONDORCET	1		1							
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	3	(oi)	2			2				
LILLE	0590121L	LILLE	CESAR BAGGIO			2		2					
LILLE	0590214M	TOURCOING	COLBERT							1			
LILLE	0590212K	TOURCOING	GAMBETTA			1							
LILLE	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	2	(oi)	2							
LILLE	0590223X	VALENCIENNES	DU HAINAUT					1		1			
LIMOGES	0190010H	BRIVE LA GAILLARDE	GEORGES CABANIS							1			
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1		2							

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI pour BAC S-ti	PT/SI	BCPST vétó 1ère année	TSI 1ère année	TPC 1ère année	TB 1ère année	ENS Cachan C 1ère année
LIMOGES	0870056N	LIMOGES	TURGOT					1					
LIMOGES	0190032G	TULLE	E. PERRIER			1							
LYON	0010013J	BOURG EN BRESSE	LALANDE	1		1							
LYON	0690037R	LYON 01	LA MARTINIERE TERREAUX										1
LYON	0690128P	LYON 05	EDOUARD BRANLY							1			
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	3	(oi)	3			3				
LYON	0692866R	LYON 08	LA MARTINIERE MONPLAISIR	2	(oi)	2	1	2	1				
LYON	0690082P	LYON 09	JEAN PERRIN	1		1							
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	2	(oi)	2			1				
LYON	0420046X	ST ETIENNE	ETIENNE MIMARD					1					
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1		1							
MARTINIQUE	9720004X	FORT DE FRANCE	POINTE DES NEGRES							1			
MONTPELLIER	0300002P	ALES	JEAN-BAPTISTE DUMAS							1			
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	(oi)	3			1				
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	DIT MERMOZ					1			1		
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1		2							
MONTPELLIER	0300026R	NIMES	DIT DHUODA					1					
MONTPELLIER	0660010C	PERPIGNAN	FRANCOIS ARAGO	1		1							
NANCY-METZ	0880020U	EPINAL	CLAUDE GELLEE	1									
NANCY-METZ	0570029X	FORBACH	JEAN MOULIN	1									
NANCY-METZ	0570054Z	METZ	FABERT	2	(oi)	2							
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR						1				
NANCY-METZ	0573227Y	METZ	LOUIS DE CORMONTAIGNE					1					
NANCY-METZ	0570058D	METZ	LOUIS VINCENT							1			
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	2	(oi)	2			2				
NANCY-METZ	0540042C	NANCY	HENRI LORITZ			1		2					
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1		1							
NANTES	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER					1					
NANTES	0850025R	LA ROCHE SUR YON	MENDES-FRANCE			1							
NANTES	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1		2							
NANTES	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD					1					
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	3	(oi)	3			2				
NANTES	0440029T	NANTES	LIVET					2					
NANTES	0440069L	ST NAZAIRE	ARISTIDE BRIAND			1				1			
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	2	(oi)	2			1				
NICE	0060075Z	NICE	LES EUCALYPTUS			1		2					
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1		2							
NICE	0830056K	TOULON	ROUVIERE					1		1			
NICE	0061642C	VALBONNE	VALBONNE	1		2							
ORLEANS-TOURS	0410002E	BLOIS	F PHILIBERT DESSAIGNES	1									
ORLEANS-TOURS	0180005H	BOURGES	ALAIN FOURNIER	1		1							

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI pour BAC S-ti	PT/SI	BCPST vété 1ère année	TSI 1ère année	TPC 1ère année	TB 1ère année	ENS Cachan C 1ère année
ORLEANS-TOURS	0280007F	CHARTRES	MARCEAU	1		1							
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	3	(oi)	2			1				
ORLEANS-TOURS	0450051L	ORLEANS	BENJAMIN FRANKLIN					1					
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	3	(oi)	2			1				
ORLEANS-TOURS	0371418R	TOURS	JACQUES DE VAUCANSON			1							
ORLEANS-TOURS	0180036S	VIERZON	HENRI BRISSON					1					
PARIS	0750647W	PARIS 03	TURGOT			1							
PARIS	0750672Y	PARIS 03	DUPERRE E.S.A.A.										1
PARIS	0750652B	PARIS 04	CHARLEMAGNE	2	(oi)	1							
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	4	(oi)	2							
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	2	(oi)	1			1				
PARIS	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER			1							
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	5	(oi)	4			3				
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	2	(oi)	1			1				
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	3	(oi)	2		1	2				
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	2	(oi)	1							
PARIS	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1		2							
PARIS	0750676C	PARIS 11	DORIAN					1					
PARIS	0750675B	PARIS 11	VOLTAIRE					1					
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALERY	1		1							
PARIS	0750685M	PARIS 13	-EC.NAT.CHIMIE PHYS.BIOLOGIE	1		2			1			1	
PARIS	0750691U	PARIS 14	RASPAIL			1		2		1			
PARIS	0750693W	PARIS 15	BUFFON	1		1							
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	4	(oi)	3			2				
PARIS	0750700D	PARIS 16	JEAN-BAPTISTE SAY			1		1	1				
PARIS	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1		1							
PARIS	0750704H	PARIS 17	CARNOT			1							
PARIS	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC			1							
POITIERS	0160002R	ANGOULEME	GUEZ DE BALZAC	1									
POITIERS	0170028N	LA ROCHELLE	JEAN DAUTET	1		1							
POITIERS	0170029P	LA ROCHELLE	LEONCE VIELJEUX							1			
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	2	(oi)	2			2				
POITIERS	0860037Y	POITIERS	LOUIS ARMAND					1					
REIMS	0510007F	CHALONS SUR MARNE	OEHMICHEN					1					
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1		2	1	1					
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU	2	(oi)				1				
REIMS	0100022V	TROYES	CHRESTIEN DE TROYES	1		1							
REIMS	0100025Y	TROYES	LOMBARDS							1			
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	2	(oi)	1							
RENNES	0290012F	BREST	VAUBAN			1		1					
RENNES	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1		1							
RENNES	0290069T	QUIMPER	BRIZEUX			2							
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	3	(oi)	2			3				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI pour BAC S-ti	PT/SI	BCPST vété 1ère année	TSI 1ère année	TPC 1ère année	TB 1ère année	ENS Cachan C 1ère année
RENNES	0350029S	RENNES	JOLIOT-CURIE				1	1					
RENNES	0220056S	ST BRIEUC	RABELAIS	1		1							
RENNES	0220058U	ST BRIEUC	CHAPTAL							1			
RENNES	0560051B	VANNES	ALAIN RENE LESAGE	1				1					
REUNION	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1		1							
REUNION	9740054R	ST DENIS	LISLET GEOFFROY					1					
REUNION	9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS						1				
ROUEN	0270016W	EVREUX	ARISTIDE BRIAND			2							
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1ER	1		1							
ROUEN	0760058A	LE HAVRE	ROBERT SCHUMAN					1					
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	2	(oi)	2			1				
ROUEN	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL					1					
ROUEN	0760110G	SOTTEVILLE LES ROUEN	MARCEL SEMBAT							1			
STRASBOURG	0680010S	COLMAR	BLAISE PASCAL							1			
STRASBOURG	0680031P	MULHOUSE	ALBERT SCHWEITZER	2	(oi)	1							
STRASBOURG	0681768C	MULHOUSE	LAVOISIER								1		
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	4	(oi)	3							
STRASBOURG	0670085D	STRASBOURG	LOUIS COUFFIGNAL				1	2					
STRASBOURG	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND						1			1	
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	LYCEE OZENNE						1(#)			1(#)	
TOULOUSE	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL							1			
TOULOUSE	0810006S	ALBI	LAPEROUSE			1							
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER			1							
TOULOUSE	0650027B	TARBES	JEAN DUPUY					1					
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	3	(oi)	2			2				
TOULOUSE	0310044E	TOULOUSE	DEODAT DE SEVERAC			1	1	1					
TOULOUSE	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVEUE	1		2							
TOULOUSE	0312267W	TOULOUSE	DES ARENES										1
VERSAILLES	0920136Y	CLICHY	NEWTON-ENREA					1					
VERSAILLES	0950644J	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1		1							
VERSAILLES	0911251R	EVRY	PARC DES LOGES	1									
VERSAILLES	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY	1									
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS					1					
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	2	(oi)	2							
VERSAILLES	0910626L	ORSAY	BLAISE PASCAL	2		1							
VERSAILLES	0950649P	PONTOISE	CAMILLE PISSARRO	1									
VERSAILLES	0920799U	RUEIL MALMAISON	RICHELIEU							1			
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1		1							
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1		2			2				
VERSAILLES	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	ALBRET	1		1							
VERSAILLES	0951104J	ST OUEN L AUMONE	JEAN PERRIN							1			
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1		2							
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	HOCHE	2	(oi)	2			2				
VERSAILLES	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY					2					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI pour BAC S-ti	PT/SI	BCPST vété 1ère année	TSI 1ère année	TPC 1ère année	TB 1ère année	ENS Cachan C 1ère année
T.O.M (Nouvelle- Calédonie)	9830003L	NOUMEA	J.GARNIER					1					

Classe du lycée Ozenne de Toulouse implantée sur le site du lycée agricole d'Auzeville.

*Dont une classe internationale

CLASSES DE DEUXIEME ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informa tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST 2e année	TSI 2e année	TPC 2e année	TB 2e année	ENS Cachan C 2e année
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1			1	1									
AIX-MARSEILLE	0130003H	AIX EN PROVENCE	VAUVENARGUES						1		1						
AIX-MARSEILLE	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL								1						
AIX-MARSEILLE	0840005Z	AVIGNON	PHILIPPE DE GIRARD						1								
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1	2	(oi)	1	1				1	3				
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN						1	1		1					
AIX-MARSEILLE	0132733A	MARSEILLE 13	ANTONIN ARTAUD											1			
AIX-MARSEILLE	0130160D	SALON DE PROVENCE	EMPERI (L)				1										
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	1	(oi)	1	1			1		1				
AMIENS	0801327H	AMIENS	EDOUARD BRANLY											1			
AMIENS	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D AILLY	1			1										
AMIENS	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE						1								
AMIENS	0020049T	ST QUENTIN	PIERRE DE LA RAMEE				1										
BESANCON	0900002N	BELFORT	CONDORCET				1				1						
BESANCON	0900004R	BELFORT	RAOUL FOLLEREAU						1								
BESANCON	0250007X	BESANCON	VICTOR HUGO	1	1	(oi)	1	1			1						
BESANCON	0250011B	BESANCON	JULES HAAG						1								
BESANCON	0250032Z	MONTBELIARD	VIETTE											1			
BORDEAUX	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN				1										
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1	(oi)	1	1			1	1	2				
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL						1	1	1	1					
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	1			1										
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1			1	1			1		1				
BORDEAUX	0640057P	PAU	SAINT CRICQ											1			
BORDEAUX	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN				1										
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	1	(oi)							2				
CAEN	0142059M	CAEN	VICTOR HUGO				1	1			1						
CAEN	0142131R	CAEN	JULES DUMONT D URVILLE						1								
CAEN	0501828R	CHERBOURG	VICTOR GRIGNARD	1													
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1	(oi)	1	1			1		1				
CLERMONT-FERRAND	0630021F	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	1								1		1			
CLERMONT-FERRAND	0030026M	MONTLUCON	PAUL CONSTANS						1								
CLERMONT-FERRAND	0630069H	THIERS	JEAN ZAY						1								
CORSE	6200002H	AJACCIO	LAETITIA BONAPARTE						0,5		0,5						
CRETEIL	0930117X	AUBERVILLIERS	LE CORBUSIER						1								
CRETEIL	0930834B	AULNAY SOUS BOIS	VOILLAUME											1			
CRETEIL	0940111K	CACHAN	GUSTAVE EIFFEL							1				1			
CRETEIL	0770920G	CHAMPAGNE SUR SEINE	LA FAYETTE							1	1						
CRETEIL	0940113M	CHAMPIGNY SUR MARNE	LANGEVIN-WALLON						1								

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informa tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST 2e année	TSI 2e année	TPC 2e année	TB 2e année	ENS Cachan C 2e année
CRETEIL	0770927P	FONTAINEBLEAU	FRANCOIS 1ER	1			1						1				
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	1	(oi)		1			1		1				
CRETEIL	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN								1						
CRETEIL	0770931U	MEAUX	PIERRE DE COUBERTIN						1								
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1			1										
CRETEIL	0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1							1						
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	1	(oi)	1	1			1	1	3				
CRETEIL	0940121W	ST MAUR DES FOSSES	D ARSONVAL									1					
DIJON	0890003V	AUXERRE	JACQUES AMYOT								1						
DIJON	0710012C	CHALON SUR SAONE	NICEPHORE NIEPCE						1								
DIJON	0710023P	CLUNY	LA PRAT S						1								
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	2	1	(oi)	1	1				1	1				
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL						1		1			1			
DIJON	0580031U	NEVERS	JULES RENARD						1								
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	1	(oi)	1	1				1					
GRENOBLE	0740006E	ARGONAY	LOUIS LACHENAL						1								
GRENOBLE	0730013T	CHAMBERY	VAUGELAS	1							1						
GRENOBLE	0730016W	CHAMBERY	MONGE											1			
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1	(oi)	1	1			1	1	2				
GRENOBLE	0380033E	GRENOBLE	VAUCANSON						1	1							
GRENOBLE	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1			1										
GRENOBLE	0380092U	VOIRON	FERDINAND BUISSON						1								
GUADELOUPE	9710004C	LES ABYMES	CHARLES COEFFIN						1								
GUADELOUPE	9710003B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	1			1				1		1				
LILLE	0590011S	ARMENTIERES	G. EIFFEL						1	1							
LILLE	0620006V	ARRAS	ROBESPIERRE	1				1			1		1				
LILLE	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1													
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1				1				1	1				
LILLE	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1				1			1						
LILLE	0590072H	DUNKERQUE	DE L EUROPE						1								
LILLE	0620108F	LENS	CONDORCET	1			1										
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	2	1	(oi)	1	1				1	2				
LILLE	0590121L	LILLE	CESAR BAGGIO						1	1	1	1					
LILLE	0590214M	TOURCOING	COLBERT											1			
LILLE	0590212K	TOURCOING	GAMBETTA				1										
LILLE	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1	1	(oi)	1	1			1						
LILLE	0590223X	VALENCIENNES	DU HAINAUT						1					1			
LIMOGES	0190010H	BRIVE LA GAILLARDE	GEORGES CABANIS											1			
LIMOGES	0190032G	TULLE	E. PERRIER				1										
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1				1			1						
LIMOGES	0870056N	LIMOGES	TURGOT						1								
LYON	0010013J	BOURG EN BRESSE	LALANDE	1			1										
LYON	0690037R	LYON 01	LA MARTINIERE TERREAUX														1
LYON	0690128P	LYON 05	EDOUARD BRANLY											1			
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	2	2	(oi)	1	2				1	3				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informa tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST 2e année	TSI 2e année	TPC 2e année	TB 2e année	ENS Cachan C 2e année
LYON	0692866R	LYON 08	LA MARTINIERE MONPLAISIR	1	1	(oi)	1	1	1	1	1	1	1				
LYON	0690082P	LYON 09	JEAN PERRIN	1			1				1						
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1	(oi)	1	1					1				
LYON	0420046X	ST ETIENNE	ETIENNE MIMARD						1		1						
MARTINIQUE	9720003W	FORT-DE-FRANCE	BELLEVUE	1			1				1						
MARTINIQUE	9720004X	FORT-DE-FRANCE	POINTE DES NEGRES											1			
MONTPELLIER	0300002P	ALES	JEAN-BAPTISTE DUMAS											1			
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	1	(oi)	1	1			1	1	1				
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	DIT MERMOZ						1						1		
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1			1				1						
MONTPELLIER	0300026R	NIMES	DIT DHUODA						1								
MONTPELLIER	0660010C	PERPIGNAN	FRANCOIS ARAGO	1			1				1						
NANCY-METZ	0880020U	EPINAL	CLAUDE GELLEE	1													
NANCY-METZ	0570029X	FORBACH	JEAN MOULIN	1													
NANCY-METZ	0570054Z	METZ	FABERT	1	1	(oi)	1	1			1*						
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR										1				
NANCY-METZ	0573227Y	METZ	LOUIS DE CORMONTAIGNE						1								
NANCY-METZ	0570058D	METZ	LOUIS VINCENT											1			
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1	1	(oi)	2	1					2				
NANCY-METZ	0540042C	NANCY	HENRI LORITZ							1	1	1					
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1			1				1						
NANTES	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER						1								
NANTES	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1				1			1						
NANTES	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD						1								
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1	1	(oi)	1	1			2	1	2				
NANTES	0440029T	NANTES	LIVET						1	1							
NANTES	0440069L	ST NAZAIRE	ARISTIDE BRIAND				1							1			
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	1	(oi)		1			1		1				
NICE	0060075Z	NICE	LES EUCALYPTUS						1	1	1						
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1			1	1				1					
NICE	0830056K	TOULON	ROUVIERE						1					1			
NICE	0061642C	VALBONNE	VALBONNE	1			1					1					
ORLEANS-TOURS	0410002E	BLOIS	F PHILIBERT DESSAIGNES	1													
ORLEANS-TOURS	0180005H	BOURGES	ALAIN FOURNIER	1			1										
ORLEANS-TOURS	0280007F	CHARTRES	MARCEAU	1			1										
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	2	1	(oi)	1	1			1	1	1				
ORLEANS-TOURS	0450051L	ORLEANS	BENJAMIN FRANKLIN						1								
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	2	1	(oi)	2	1				1	1				
ORLEANS-TOURS	0371418R	TOURS	JACQUES DE VAUCANSON								1						
ORLEANS-TOURS	0180036S	VIERZON	HENRI BRISSON						1								
PARIS	0750647W	PARIS 03	TURGOT				1										
PARIS	0750672Y	PARIS 03	DUPERRE E.S.A.A.														1

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informa tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST 2e année	TSI 2e année	TPC 2e année	TB 2e année	ENS Cachan C 2e année
PARIS	0750652B	PARIS 04	CHARLEMAGNE	1	1	(oi)	1	1									
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	1	4	(oi)		3				1					
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1	1			1					1				
PARIS	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER				1										
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	3	2	(oi)	2	2			1	3	3				
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	1	1	(oi)		1					1				
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1	1	(oi)	1	1		1	1	1	2				
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	1	1		1					1					
PARIS	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1				1			1	1					
PARIS	0750676C	PARIS 11	DORIAN						1								
PARIS	0750675B	PARIS 11	VOLTAIRE						1								
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALERY	1							1						
PARIS	0750685M	PARIS 13	-EC.NAT.CHIMIE PHYS.BIOLOGIE	1			1				1		1			1	
PARIS	0750691U	PARIS 14	RASPAIL						1	1	1			1			
PARIS	0750693W	PARIS 15	BUFFON		1			1			1						
PARIS	0750695Y	PARIS 15	FRESNEL				1										
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	2	2	(oi)	1	2			1	1	2				
PARIS	0750700D	PARIS 16	JEAN-BAPTISTE SAY							1		1	1				
PARIS	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1							1						
PARIS	0750704H	PARIS 17	CARNOT				1										
PARIS	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC				1										
POITIERS	0160002R	ANGOULEME	GUEZ DE BALZAC	1													
POITIERS	0170028N	LA ROCHELLE	JEAN DAUTET	1			1				1						
POITIERS	0170029P	LA ROCHELLE	LEONCE VIELJEUX											1			
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	1	(oi)	1	1				1	2				
POITIERS	0860037Y	POITIERS	LOUIS ARMAND						1								
REIMS	0510007F	CHALONS SUR MARNE	OEHMICHEN						1								
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT				1	1	1		1	1					
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU	2	1	(oi)							1				
REIMS	0100022V	TROYES	CHRESTIEN DE TROYES	1			1				1						
REIMS	0100025Y	TROYES	LOMBARDS											1			
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	1	(oi)	1	1									
RENNES	0290012F	BREST	VAUBAN						1		1						
RENNES	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1			1				1						
RENNES	0290069T	QUIMPER	BRIZEUX				1				1						
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	2	1	(oi)	1	1			1	1	3				
RENNES	0350029S	RENNES	JOLIOT-CURIE						1		1						
RENNES	0220056S	ST BRIEUC	RABELAIS	1			1				1						
RENNES	0220058U	ST BRIEUC	CHAPTAL											1			
RENNES	0560051B	VANNES	ALAIN RENE LESAGE	1					1								
ROUEN	0270016W	EVREUX	ARISTIDE BRIAND				1				1						
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1ER	1			1										
ROUEN	0760058A	LE HAVRE	ROBERT SCHUMAN						1								
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1	1	(oi)	1	1				1	1				
ROUEN	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL						1								

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informa tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST 2e année	TSI 2e année	TPC 2e année	TB 2e année	ENS Cachan C 2e année
ROUEN	0760110G	SOTTEVILLE LES ROUEN	MARCEL SEMBAT											1			
REUNION	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1			1				1						
REUNION	9740054R	ST DENIS	LISLET GEOFFROY						1								
STRASBOURG	0680010S	COLMAR	BLAISE PASCAL											1			
STRASBOURG	0680031P	MULHOUSE	ALBERT SCHWEITZER	1	1	(oi)		1			1						
STRASBOURG	0681768C	MULHOUSE	LAVOISIER												1		
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	3	1	(oi)	1	2			1	1					
STRASBOURG	0670085D	STRASBOURG	LOUIS COUFFIGNAL							1	1		1				
STRASBOURG	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND										1			1	
TOULOUSE	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL											1			
TOULOUSE	0810006S	ALBI	LAPEROUSE				1										
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER				1										
TOULOUSE	0650027B	TARBES	JEAN DUPUY						1								
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2	1	(oi)	1	1				1	2				
TOULOUSE	0310044E	TOULOUSE	DEODAT DE SEVERAC				1			1		1					
TOULOUSE	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVUE	1				1			1						
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE										1(#)			1(#)	
TOULOUSE	0312267W	TOULOUSE	DES ARENES														1
VERSAILLES	0920136Y	CLICHY	NEWTON-ENREA						1								
VERSAILLES	0950644J	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1			1										
VERSAILLES	0911251R	EVRY	PARC DES LOGES	1													
VERSAILLES	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY	1													
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS						1								
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1	1	(oi)	1	1									
VERSAILLES	0910626L	ORSAY	BLAISE PASCAL		1			1				1					
VERSAILLES	0950649P	PONTOISE	CAMILLE PISSARRO	1													
VERSAILLES	0920799U	RUEIL MALMAISON	RICHELIEU											1			
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1				1									
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1			1	1				1	2				
VERSAILLES	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	ALBRET	1			1				1						
VERSAILLES	0951104J	ST OUEN L AUMONE	JEAN PERRIN											1			
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1				1			1						
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	HOICHE	1	1	(oi)	1	1				1	2				
VERSAILLES	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY						1	1	1						
T.O.M.(Nouvelle-Calédonie)	9830003L	NOUMEA	J.GARNIER						1		1						

(#) Classe du lycée Ozenne de Toulouse implantée sur le site du lycée agricole d'Auzeville.

CPGE SCIENTIFIQUES - PREPARATIONS EN 1 AN

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	ATS
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	
AIX-MARSEILLE	0130049H	MARSEILLE 07	REMPART (RUE DU)	1

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	ATS
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	
AMIENS	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE	1
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL	1
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	
CLERMONT-FERRAND	0630021F	CLERMONT-FERRAND	LA FAYETTE	1
CRETEIL	0770920G	CHAMPAGNE SUR SEINE	LA FAYETTE	1
CRETEIL	0770927P	FONTAINEBLEAU	FRANCOIS 1ER	
CRETEIL	0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL	1
GRENOBLE	0381603L	GRENOBLE	ANDRE ARGOUGES	1
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	
LILLE	0590121L	LILLE	CESAR BAGGIO	1
LILLE	0595809U	VALENCIENNES	ESCAUT	1
LYON	0690128P	LYON 05	EDOUARD BRANLY	1
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	
NANCY-METZ	0880021V	EPINAL	PIERRE MENDES FRANCE	1
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	
NANTES	0440029T	NANTES	LIVET	1
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	
PARIS	0750712S	PARIS 19	DIDEROT	1
PARIS	0750713T	PARIS 19	JACQUARD	1
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	
ROUEN	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL	1
STRASBOURG	0680034T	MULHOUSE	LOUIS ARMAND	1
TOULOUSE	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	
VERSAILLES	0950641F	ARGENTEUIL	JEAN JAURES	1
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	
VERSAILLES	0290136Y	CLICHY	NEWTON	1
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	HOCHÉ	
VERSAILLES	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY	1

CPGE ECONOMIQUES et COMMERCIALES- ANNEE 2004-2005**CLASSES DE PREMIERE ANNEE**

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	ECO 1ère année	ECO 1ère année (Saint-Cyr)	TC 1ère année	ENS Cachan D1/D2 1ère année
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	ECO 1ère année	ECO 1ère année (Saint-Cyr)	TC 1ère année	ENS Cachan D1/D2 1ère année
AIX-MARSEILLE	0050006E	GAP	DOMINIQUE VILLARS		1			
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1				
AIX-MARSEILLE	0130039X	MARSEILLE 01	SAINT CHARLES		1			
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN				1	1
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1				
AMIENS	0800011C	AMIENS	EDOUARD GAND				1	
AMIENS	0800010B	AMIENS	MADELEINE MICHELIS		1			
BESANCON	0900003P	BELFORT	GUSTAVE COURBET		1			
BESANCON	0250010A	BESANCON	LOUIS PERGAUD	1				1
BORDEAUX	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN	1				
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1			
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL					2
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1				
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1				
CAEN	0142107P	CAEN	CHARLES DE GAULLE		1			
CAEN	0141796B	HEROUILLE ST CLAIR	SALVADOR ALLENDE				1	
CAEN	0500065Z	SAINT-LO	LE VERRIER		1			
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1			
CLERMONT-FERRAND	0630020E	CLERMONT FERRAND	SIDOINE APOLLINAIRE				1	
CLERMONT-FERRAND	0030025L	MONTLUCON	MME DE STAEL		1			
CRETEIL	0931613Y	BOBIGNY	LOUISE MICHEL					1
CRETEIL	0941347D	FONTENAY SOUS BOIS	PABLO PICASSO				1	
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1				
CRETEIL	0931585T	LIVRY-GARGAN	ANDRE BOULLOCHE					2
CRETEIL	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN		1			
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1				
CRETEIL	0940580V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE					1
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	1			
CRETEIL	0940124Z	VINCENNES	HECTOR BERLIOZ		1			
DIJON	0710011B	CHALON SUR SAONE	PONTUS DE THIARD	1				
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	1			

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	ECO 1ère année	ECO 1ère année (Saint-Cyr)	TC 1ère année	ENS Cachan D1/D2 1ère année
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL					1
DIJON	0210019G	DIJON	LE CASTEL				1	
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	1			
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1			
GRENOBLE	0380029A	GRENOBLE	EAUX CLAIRES				1	
GRENOBLE	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1	1			
LILLE	0620007W	ARRAS	GAMBETTA		1			
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1				
LILLE	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1				
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	1		1	1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1				
LILLE	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1				
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1				
LYON	0010014K	BOURG EN BRESSE	EDGAR QUINET		1			
LYON	0690037R	LYON 01	LA MARTINIERE TERREAUX				1	1
LYON	0690023A	LYON 02	AMPERE	2	1			
LYON	0690028F	LYON 05	SAINT JUST	1	1			
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	2				
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1			
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE		1			
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1				
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	DIT MERMOZ					1
MONTPELLIER	0340040J	MONTPELLIER	MAS DE TESSE				1	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET		1			
NANCY-METZ	0570054Z	METZ	FABERT	1				
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR		1			
NANCY-METZ	0540040A	NANCY	CHOPIN				1	
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1		1		
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1				
NANTES	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER				1	
NANTES	0490002L	ANGERS	JOACHIM DU BELLAY		1			

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	ECO 1ère année	ECO 1ère année (Saint-Cyr)	TC 1ère année	ENS Cachan D1/D2 1ère année
NANTES	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1				
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1				
NANTES	0440031V	NANTES	VIAL		1			
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	2				
NICE	0060037H	NICE	BEAU SITE				1	
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1				
NICE	0831243A	TOULON	BONAPARTE		1			
NICE	0061642C	VALBONNE	VALBONNE		1			
ORLEANS-TOURS	0410002E	BLOIS	F PHILIBERT DESSAIGNES	1				
ORLEANS-TOURS	0450782F	ORLEANS	VOLTAIRE		1		1	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1				
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1				
PARIS	0750647W	PARIS 03	TURGOT				1	1
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1		1		
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	1				
PARIS	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER	1				
PARIS	0750657G	PARIS 06	MONTAIGNE	1	1			
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	1				
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1				
PARIS	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1				
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALERY	1				
PARIS	0750683K	PARIS 13	CLAUDE MONET		1			
PARIS	0750682J	PARIS 13	RODIN		1			
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	2	1			
PARIS	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1				
PARIS	0750704H	PARIS 17	CARNOT	2	2			
PARIS	0750707L	PARIS 17	BESSIERES		1		1	1
PARIS	0750714U	PARIS 20	HELENE BOUCHER	1				
POITIERS	0170027M	LA ROCHELLE	RENE JOSUE VALIN	1				
POITIERS	0791062A	NIORT	VENISE VERTE				1	
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	ECO 1ère année	ECO 1ère année (Saint-Cyr)	TC 1ère année	ENS Cachan D1/D2 1ère année
POITIERS	0860038Z	POITIERS	ALIENOR D AQUITAINE		1			
REIMS	0510006E	CHALONS SUR MARNE	PIERRE BAYEN	1				
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1				1
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU		1			
REIMS	0100023W	TROYES	MARIE DE CHAMPAGNE		1			
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	1			
RENNES	0290013G	BREST	JULES LESVEN				1	
RENNES	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1				
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	1			
RENNES	0352009U	RENNES	ILE DE FRANCE					1
REUNION	9741046U	ST DENIS	BELLEPIERRE	1	1		1	
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1ER	1				
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1				
ROUEN	0760096S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT		1			
ROUEN	0760109F	SOTTEVILLE LES ROUEN	LES BRUYERES				1	
STRASBOURG	0680032R	MULHOUSE	MICHEL DE MONTAIGNE	1	1			
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	2	1			
STRASBOURG	0670081Z	STRASBOURG	SECTIONS INTERNATIONALES	1				
STRASBOURG	0670086E	STRASBOURG	RENE CASSIN				1	2
TOULOUSE	0810005R	ALBI	BELLEVUE	1				
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER		1			
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1		1	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2				
VERSAILLES	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1				
VERSAILLES	0951399E	CERGY	ALFRED KASTLER	1	1		1	
VERSAILLES	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY		1			
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1		1	
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1				
VERSAILLES	0950650R	SARCELLES	JEAN-JACQUES ROUSSEAU		1			
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT		1			
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	ECO 1ère année	ECO 1ère année (Saint-Cyr)	TC 1ère année	ENS Cachan D1/D2 1ère année
VERSAILLES	0920146J	SCEAUX	MARIE CURIE					1
VERSAILLES	0920801W	ST CLOUD	FLORENT SCHMITT	1	1			
VERSAILLES	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1				
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1				
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	HOCHE	1	1			
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1				
T.O.M.	9840002E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN		1			

CLASSES DE DEUXIEME ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 2e année	ECO 2e année	ECO 2ème année (Saint-Cyr)	TC 2e année	ENS Cachan D1/D2 2e année
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1				
AIX-MARSEILLE	0050006E	GAP	DOMINIQUE VILLARS		1			
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1				
AIX-MARSEILLE	0130039X	MARSEILLE 01	SAINT CHARLES		1			
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN				1	1
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1				
AMIENS	0800011C	AMIENS	EDOUARD GAND				1	
AMIENS	0800010B	AMIENS	MADELEINE MICHELIS		1			
BESANCON	0900003P	BELFORT	GUSTAVE COURBET		1			
BESANCON	0250010A	BESANCON	LOUIS PERGAUD	1				1
BORDEAUX	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN	1				
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1			
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL					2
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1				
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1				
CAEN	0142107P	CAEN	CHARLES DE GAULLE		1			
CAEN	0141796B	HEROUVILLE ST CLAIR	SALVADOR ALLENDE				1	
CAEN	0500065Z	ST LO	LE VERRIER		1			
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1			
CLERMONT-FERRAND	0630020E	CLERMONT FERRAND	SIDOINE APOLLINAIRE				1	
CLERMONT-FERRAND	0030025L	MONTLUCON	MME DE STAEL		1			
CRETEIL	0931613Y	BOBIGNY	LOUISE MICHEL					1
CRETEIL	0941347D	FONTENAY SOUS BOIS	PABLO PICASSO				1	

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 2e année	ECO 2e année	ECO 2ème année (Saint-Cyr)	TC 2e année	ENS Cachan D1/D2 2e année
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1				
CRETEIL	0931585T	LIVRY-GARGAN	ANDRE BOULLOCHE					2
CRETEIL	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN		1			
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1				
CRETEIL	0940580V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE					1
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	1			
CRETEIL	0940124Z	VINCENNES	HECTOR BERLIOZ		1			
DIJON	0710011B	CHALON SUR SAONE	PONTUS DE THIARD	1				
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	1			
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL					1
DIJON	0210019G	DIJON	LE CASTEL				1	
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	1			
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1			
GRENOBLE	0380029A	GRENOBLE	EAUX CLAIRES				1	
GRENOBLE	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1	1			
LILLE	0620007W	ARRAS	GAMBETTA		1			
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1				
LILLE	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1				
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	1		1	1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1				
LILLE	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1				
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1				
LYON	0010014K	BOURG EN BRESSE	EDGAR QUINET		1			
LYON	0690037R	LYON 01	LA MARTINIERE TERREAUX				1	1
LYON	0690023A	LYON 02	AMPERE	2	1			
LYON	0690028F	LYON 05	SAINT JUST	1	1			
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	2				
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1			
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE		1			
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1				
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	DIT MERMOZ					1
MONTPELLIER	0340040J	MONTPELLIER	MAS DE TESSE				1	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET		1			
NANCY-METZ	0570054Z	METZ	FABERT	1				
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR		1			
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1		1		
NANCY-METZ	0540040A	NANCY	FREDERIC CHOPIN				1	
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1				
NANTES	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER				1	
NANTES	0490002L	ANGERS	JOACHIM DU BELLAY		1			
NANTES	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1				
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1				
NANTES	0440031V	NANTES	VIAL		1			
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	2				
NICE	0060037H	NICE	BEAU SITE				1	

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 2e année	ECO 2e année	ECO 2ème année (Saint-Cyr)	TC 2e année	ENS Cachan D1/D2 2e année
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1				
NICE	0831243A	TOULON	BONAPARTE		1			
NICE	0061642C	VALBONNE	VALBONNE		1			
ORLEANS-TOURS	0410002E	BLOIS	F PHILIBERT DESSAIGNES	1				
ORLEANS-TOURS	0450782F	ORLEANS	VOLTAIRE		1		1	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1				
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1				
PARIS	0750647W	PARIS 03	TURGOT					1
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1		1		
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	1				
PARIS	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER	1				
PARIS	0750657G	PARIS 06	MONTAIGNE	1	1			
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	1				
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1				
PARIS	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1				
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALERY	1				
PARIS	0750683K	PARIS 13	CLAUDE MONET		1			
PARIS	0750682J	PARIS 13	RODIN		1			
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	2	1			
PARIS	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1				
PARIS	0750704H	PARIS 17	CARNOT	2	2			
PARIS	0750707L	PARIS 17	BESSIERES		1		1	1
PARIS	0750714U	PARIS 20	HELENE BOUCHER	1				
POITIERS	0170027M	LA ROCHELLE	RENE JOSUE VALIN	1				
POITIERS	0791062A	NIORT	LA VENISE VERTE				1	
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1				
POITIERS	0860038Z	POITIERS	ALIENOR D AQUITAINE		1			
REIMS	0510006E	CHALONS SUR MARNE	PIERRE BAYEN	1				
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1				
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU		1			
REIMS	0100023W	TROYES	MARIE DE CHAMPAGNE		1			
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	1			
RENNES	0290013G	BREST	JULES LESVEN				1	
RENNES	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1				
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	1			
RENNES	0352009U	RENNES	ILE DE FRANCE					1
REUNION	9741046U	ST DENIS	BELLEPIERRE	1	1		1	
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1ER	1				
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1				
ROUEN	0760096S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT		1			
ROUEN	0760109F	SOTTEVILLE LES ROUEN	LES BRUYERES				1	
STRASBOURG	0680032R	MULHOUSE	MICHEL DE MONTAIGNE	1	1			
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	2	1			
STRASBOURG	0670081Z	STRASBOURG	SECTIONS INTERNATIONALES	1				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 2e année	ECO 2e année	ECO 2ème année (Saint-Cyr)	TC 2e année	ENS Cachan D1/D2 2e année
STRASBOURG	0670086E	STRASBOURG	RENE CASSIN				1	2
TOULOUSE	0810005R	ALBI	BELLEVUE	1				
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER		1			
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1		1	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2				
VERSAILLES	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1				
VERSAILLES	0951399E	CERGY	ALFRED KASTLER	1	1		1	
VERSAILLES	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY		1			
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1		1	
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1				
VERSAILLES	0950650R	SARCELLES	JEAN-JACQUES ROUSSEAU		1			
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT		1			
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1				
VERSAILLES	0920146J	SCEAUX	MARIE CURIE					1
VERSAILLES	0920801W	ST CLOUD	FLORENT SCHMITT	1	1			
VERSAILLES	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1				
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1				
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	HOCHE	1	1			
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1				
T.O.M.	9840002E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN		1			

CPGE ECONOMIQUES et COMMERCIALES - PREPARATIONS EN 1 AN

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	ENS Cachan D1/D2 en 1 an
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN	1
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1
LYON	0690037R	LYON 01	LA MARTINIERE TERREAUX	1
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	1
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1

CPGE LITTERAIRES - ANNEE 2004-2005**CLASSES DE PREMIERE ANNEE****Lettres**

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1	
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1	
AIX-MARSEILLE	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL	1	Prépare aux options cinéma-audiovisuel et théâtre
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	
AMIENS	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D AILLY	1	
AMIENS	0020048S	ST QUENTIN	HENRI MARTIN	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
BESANCON	0250008Y	BESANCON	LOUIS PASTEUR	1	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	prépare à l'option arts plastiques de l'ENS (Ulm)
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	2	
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	
BORDEAUX	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN	1	
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	Prépare à l'option théâtre
CAEN	0500016W	OCTEVILLE	JEAN FRANCOIS MILLET	1	
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	2	
CORSE	7200009X	BASTIA	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	
CRETEIL	0930126G	ST OUEN	BLANQUI	1	
CRETEIL	0930121B	MONTREUIL SOUS BOIS	JEAN JAURES	1	
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	2	Prépare à l'option sciences sociales
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	2	
GUADELOUPE	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE	1	Latin, LV2 espagnol
LILLE	0620007W	ARRAS	GAMBETTA	1	prépare à l'option arts plastiques de l'ENS (Ulm)
LILLE	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1	lettres modernes, histoire-géographie, anglais

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	3	Prépare à l' option théâtre
LILLE	0590222W	VALENCIENNES	WATTEAU	1	
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1	
LYON	0690027E	LYON 06	EDOUARD HERRIOT	2	Prépare à l'option théâtre
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	2	Prépare à l'option histoire des arts
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1	
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR	2	
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	2	Prépare à l'option cinéma - audiovisuel
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1	
NANTES	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1	
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	1	
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1	
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	2	
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	2	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	2	
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1	
PARIS	0750648X	PARIS 03	VICTOR HUGO	1	Prépare à l'option théâtre
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	4	
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	2	
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	3	prépare à l'option musique de l'ENS (Ulm) et à l'option théâtre
PARIS	0750662M	PARIS 07	VICTOR DURUY	2	
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1	
PARIS	0750669V	PARIS 09	JULES FERRY	2	
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	2	prépare à l'option arts plastiques de l'ENS (Ulm)
PARIS	0750670W	PARIS 09	LAMARTINE	1	
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALÉRY	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
PARIS	0750683K	PARIS 13	CLAUDE MONET	2	Prépare à l'option théâtre
PARIS	0750703G	PARIS 16	MOLIERE	2	Prépare à l'option théâtre
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	1	Prépare à l'option histoire des arts
PARIS	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC	1	
PARIS	0750714U	PARIS 20	HELENE BOUCHER	1	
POITIERS	0160002R	ANGOULEME	GUEZ DE BALZAC	1	
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	2	
REIMS	0510032H	REIMS	JEAN JAURES	2	
RENNES	0220057T	SAINT BRIEUC	ERNEST RENAN	1	

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	2	
RENNES	0290098Z	QUIMPER	CORNOUAILLE	1	
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	2	
REUNION	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1	
ROUEN	0760174B	LE HAVRE	CLAUDE MONET	0,5	
ROUEN	0760091L	ROUEN	JEANNE D ARC	2	Prépare à l'option cinéma - audiovisuel
ROUEN	0271579V	EVREUX	CANADA	1	
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	2	
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	3	Prépare aux options histoire des arts et musique
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	Prépare à l'option musique de l'ENS (Ulm) et à l'option théâtre
VERSAILLES	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1	
VERSAILLES	0950644J	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1	
VERSAILLES	0782539L	MANTES-LA-JOLIE	SAINT-EXUPERY	1	
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1	
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1	
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	2	Prépare à l'option théâtre
VERSAILLES	0920802X	SEVRES	DR LEDERMANN	1	Prépare à l'option cinéma - audiovisuel
VERSAILLES	0782555D	ST GERMAIN EN LAYE	CLAUDE DEBUSSY	1	
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1	
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	2	

Lettres et sciences sociales

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres et sciences sociales
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	1	
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1	
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	1	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUIST HAU	1	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1	
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	1	
ROUEN	0760174B	LE HAVRE	CLAUDE MONET	0,5	mixité de la préparation : lettres et lettres et sciences sociales
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres et sciences sociales
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	1	
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1	

Lettres (Chartes)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1

CLASSES DE DEUXIEME ANNEE**1ère SUP (Ulm)**

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)	remarques - 1ère SUP (Ulm)
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, théâtre	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	1	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, arts plastiques	
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	lettres modernes, lettres classiques, allemand, anglais, espagnol, histoire, philosophie	
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes	
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire, anglais, allemand	
CRETEIL	0940120V	ST MAUR-DES- FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	lettres modernes, histoire, anglais	
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	philosophie, lettres classiques, histoire, géographie	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	<i>Enseignements optionnels autorisés (Ulm)</i>	<i>remarques - 1ère SUP (Ulm)</i>
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais	
GUADELOUPE	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE	1	Lettres modernes, histoire, LV II espagnol	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, théâtre	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire	
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, histoire des arts	
LYON	0690027E	LYON 06	EDOUARD HERRIOT	1	lettres classiques, lettres modernes, théâtre	
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1	histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	A. DAUDET	1	lettres modernes, histoire, géographie, anglais, espagnol, allemand, italien	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie, cinéma-audiovisuel	
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, histoire	
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie	
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	2	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand	prépare à la section B de l'Ecole nationale des Chartes
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	2	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol	
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	2	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, russe, musique, théâtre	
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, arts plastiques	
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	1	histoire, lettres classiques, lettres modernes, histoire des arts	
PARIS	0750703G	PARIS 16	MOLIERE	1	philosophie, lettres classiques, anglais, portugais, théâtre	

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	<i>Enseignements optionnels autorisés (Ulm)</i>	<i>remarques - 1ère SUP (Ulm)</i>
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, philosophie	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie	
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	lettres classiques, lettres modernes, philosophie	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	lettres classiques, lettres modernes, musique, théâtre	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire, anglais	
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes	
VERSAILLES	0782539L	MANTES-LA-JOLIE	SAINT-EXUPERY	1	philosophie, lettres modernes, histoire-géographie, anglais, allemand	

1ère SUP (Fontenay St-Cloud)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	<i>Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)</i>
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, italien, anglais
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, allemand
AMIENS	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D AILLY	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographie, anglais
AMIENS	0020048S	ST QUENTIN	HENRI MARTIN	1	lettres modernes, anglais, histoire - géographie, cinéma-audiovisuel
BESANCON	0250008Y	BESANCON	LOUIS PASTEUR	1	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, anglais
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	2	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, espagnol, russe
BORDEAUX	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire-géographie, anglais
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1	philosophie, lettres modernes, anglais, histoire - géographie
CAEN	0500016W	OCTEVILLE	JEAN-FRANÇOIS MILLET	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	<i>Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)</i>
CORSE	7200009X	BASTIA	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	Lettres modernes, philosophie, histoire-géographie, anglais
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie
CRETEIL	0930126G	ST OUEN	BLANQUI	1	philosophie, lettres modernes, histoire-géographie, anglais
CRETEIL	0930121B	MONTREUIL	JEAN JAURES	1	Lettres modernes, histoire-géographie, anglais LV1
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire-géographie
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	lettres modernes, histoire - géographie, anglais, lettres classiques
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie
LILLE	0620007W	ARRAS	GAMBETTA	1	lettres modernes, lettres classiques, anglais, histoire-géographie
LILLE	0622949U	BOULOGNE	MARIETTE	1	Lettres modernes, histoire-géographie, anglais
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	lettres modernes, histoire - géographie, philosophie
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	2	philosophie, lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographie, anglais, allemand, théâtre
LILLE	0590222W	VALENCIENNES	WATTEAU	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire-géographie
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	1	lettres modernes, histoire - géographie, anglais
LYON	0690027E	LYON 06	EDOUARD HERRIOT	2	histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, italien
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, russe, anglais
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1	lettres modernes, histoire - géographie, espagnol, anglais
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1	histoire - géographie, lettres modernes, anglais, espagnol
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie, allemand
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, allemand, cinéma-audiovisuel
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUISTHAU	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, lettres classiques, anglais
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, allemand
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	lettres modernes, anglais, allemand, histoire - géographie
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1	lettres modernes, histoire - géographie, anglais
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	2	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, allemand, anglais, arabe
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	2	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, italien, russe, arabe, espagnol, chinois
PARIS	0750662M	PARIS 07	VICTOR DURUY	1	histoire - géographie, lettres modernes, anglais
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	2	anglais, espagnol, lettres modernes

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	<i>Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)</i>
PARIS	0750669V	PARIS 09	JULES FERRY	2	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, allemand
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais
PARIS	0750683K	PARIS 13	CLAUDE MONET	1	histoire - géographie, lettres modernes, lettres classiques, allemand, théâtre
PARIS	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC	1	philosophie, lettres classiques
PARIS	0750714U	PARIS 20	HELENE BOUCHER	1	lettres modernes, histoire - géographie, allemand
POITIERS	0160002R	ANGOULÈME	GUEZ DE BALZAC	1	lettres modernes, histoire - géographie
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	lettres modernes, allemand, anglais
REIMS	0510032H	REIMS	JEAN JAURES	1	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	lettres modernes, anglais
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	lettres classiques, lettres modernes, allemand, anglais, espagnol, histoire - géographie
REUNION	9740001H	SAINT-DENIS	LECONTE DE LISLE	1	philosophie, lettres modernes, histoire, géographie, anglais
ROUEN	0760091L	ROUEN	JEANNE D ARC	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographie, anglais, allemand, cinéma - audiovisuel
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire - géographie
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	2	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, russe
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	2	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, allemand
VERSAILLES	0920802X	SEVRES	DR LEDERMANN	1	lettres modernes, histoire - géographie, allemand, cinéma - audiovisuel
VERSAILLES	0782555D	ST GERMAIN EN LAYE	CLAUDE DEBUSSY	1	lettres modernes, lettres classiques, anglais, histoire - géographie
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1	Lettres modernes, anglais, histoire-géographie
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	2	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, espagnol

1ère SUP lettres et sciences sociales

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	1
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	1

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	1
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	1
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1

1ère SUP (Chartes)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1

CLASSES PREPARANT AU DIPLOME D'ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES (DECF)
CLASSES PREPARANT AU DIPLOME PREPARATOIRE AUX ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES (DPECF)
dont le fonctionnement est autorisé pour l'année scolaire 2004-2005

ACADEMIE	CODE	VILLE	NOM	DIVISION DPECF	DIVISION DECF	
					1 ^{ère} voie	2 ^{ème} voie
AIX-MARSEILLE	0840004 Y	AVIGNON	THEODORE AUBANEL	1	1	1
	0130051 K	MARSEILLE 05	MARIE CURIE	1	1	1
AMIENS	0800011 C	AMIENS	EDOUARD GAND	1	1	1
	0600021 X	CREIL	JULES UHRY	1	1	1
	0020059 D	SOISSONS	GERARD DE NERVAL	1	1	1
BESANÇON	0250033 A	MONTBELIARD	LE GRAND CHENOIS	1		
	0250010 A	BESANÇON	LOUIS PERGAUD		1	1
BORDEAUX	0330028 B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL	1	1	1
CAEN	0140017 T	CAEN	JEAN ROSTAND	1	1	1
CL-FERRAND	0630020 E	CL-FERRAND	SIDOINE APOLLINAIRE	1	1	1
CORSE	7200583 W	BASTIA	PAUL VINCENSINI	1	1	1
CRETEIL	0930834 B	AULNAY SOUS BOIS	VOILLAUME	1	1	1
	0770934 X	MELUN	LEONARD DE VINCI	1	1	1
	0940580 V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE		1	1
	0940119 U	LE PERREUX SUR MARNE	PAUL DOUMER	1	1	1
DIJON	0710010 A	CHALON SUR SAONE	MATHIAS	1	1	1
	0210019 G	DIJON	LE CASTEL	1	1	1
GRENOBLE	0740005 D	ANNECY	GABRIEL FAURE	1	1	1
	0380029 A	GRENOBLE	EAUX CLAIRES	1	1	1
GUADELOUPE	9710003 B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	1	1	1
LILLE	0620042 J	BETHUNE	ANDRE MALRAUX	1	1	1
	0590258 K	LILLE	GASTON BERGER	1	1	1
	0595884 A	MAUBEUGE	LURÇAT	1	1	1
	0623891 T	ST-MARTIN-BOULOGNE	GIRAUX-SANNIER	1	1	1
LIMOGES	0870019 Y	LIMOGES	SUZANNE VALADON	1	1	1
LYON	0690038 S	LYON 09	LA MARTINIERE DUCHERE	1	1	1
MARTINIQUE	9720004 X	FORT DE FRANCE	POINTE DES NEGRES	1	1	1
MONTPELLIER	0340040 J	MONTPELLIER	MAS DE TESSE	1	1	1
	0110023 R	NARBONNE	DENIS DIDEROT	1	1	1
	0300027 S	NIMES	CAMARGUE	1	1	1
NANCY-METZ	0540041 B	NANCY	GEORGES DE LA TOUR	1		
	0570057 C	METZ	ROBERT SCHUMAN		1	1
NANTES	0491966 W	ANGERS	HENRI BERGSON	1	1	1
	0440031 V	NANTES	VIAL	1	1	1

NICE	0060033 D	NICE	HONORE D'ESTIENNE D'ORVES	1		
	0831243 A	TOULON	BONAPARTE	1		
	0060037 H	NICE	BEAU SITE		1	1
ORLEANS-TOURS	0450051 L	ORLEANS	BENJAMIN FRANKLIN	1	1	1
	0370039 S	TOURS	PAUL-LOUIS COURIER	1	1	1
PARIS	0750651 A	PARIS 03	SIMONE WEIL	1		
	0750705 J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC	1		
	0750647 W	PARIS 03	TURGOT		1	1
	0750707 L	PARIS 17	ECOLE NATIONALE DE COMMERCE		2	2
POITIERS	0860038 Z	POITIERS	ALIENOR D'AQUITAINE	1	1	1
REIMS	0511951 U	CHALONS EN CHAMPAGNE	JEAN TALON	1	1	1
RENNES	0560025 Y	LORIENT	DUPUY-DE-LOME		1	1
	0290013G	BREST	JULES LESVEN		1	1
	0350028 R	RENNES	BREQUIGNY	1	1	1
REUNION	9740471 U	ST-BENOIT	AMIRAL PIERRE BOUVET	1		
	9740787 M	ST-LOUIS	ANTOINE ROUSSIN	1		
	9741046 U	ST-DENIS	BELLEPIERRE		1	1
ROUEN	0760096 S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT	1	1	1
STRASBOURG	0680008 P	COLMAR	CAMILLE SEE	1	1	1
	0670078 W	STRASBOURG	JEAN MONNET	1		
	0670086 E	STRASBOURG	RENE CASSIN		1	1
TOULOUSE	0650026 A	TARBES	MARIE CURIE		1	1
	0310074 H	TOULOUSE	OZENNE	1	1	1
VERSAILLES	0950666H	ARGENTEUIL	BRAQUE	1	1	1
	0910620 E	CORBEIL-ESSONNES	DOISNEAU	1	1	1
	0920802 X	SEVRES	DR LEDERMANN	1	1	1
	0782557 F	ST-GERMAIN EN LAYE	JEAN-BAPTISTE POQUELIN	1	1	1
NOUVELLE CALEDONIE		NOUMEA	POLYVALENT	1	1	
POLYNESIE FRANÇAISE	9840002 E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN	1	1 EN ALTERNANCE	1 EN ALTERNANCE

ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT**CPGE SCIENTIFIQUES - ANNEE 2004-2005****CLASSES DE PREMIERE ANNEE**

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	PC/SI	PT/SI	BCPST 1ère année	TSI 1ère année
AIX-MARSEILLE	0840072X	AVIGNON	SAINT JOSEPH		1			
	0131341M	MARSEILLE 6	NOTRE DAME DE SION	1				
CAEN	0141164P	CAEN	SAINTE MARIE		1			
CLERMONT-FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	G.BOUILLON	1				
GRENOBLE	0381675P	CORENC	ITEC	1				
LILLE	0592916Z	MAUBEUGE	NOTRE DAME DE GRACE	1				
	0592921E	ROUBAIX	SAINT REMI	1				
	0593007Y	LILLE	F.OZANAM	2		2		
	0593117T	LILLE	SAINT PIERRE	2	5			
LYON	0690522T	LYON 5	AUX LAZARISTES	1	1	3		
	0690539L	LA MULATIERE	ASSOMPTION				1	
	0690564N	LYON 1	LES CHARTREUX	1	4			
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	E d' ALZON	1				
	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI	1				
NANCY-METZ	0541986R	JARVILLE LA MALGRANGE	LA MALGRANGE	1				
	0570194B	BITCHE	SAINT AUGUSTIN	1				
NANTES	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS				1	
	0440163N	NANTES	SAINT STANISLAS	1	1			
	0441653H	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	SAINT JOSEPH			2		
	0490823D	ANGERS	MONGAZON	1	2			
	0490824E	ANGERS	SAINT MARTIN	1				
	0850083D	LA ROCHE SUR YON	SAINT JOSEPH	1	1			
	0490888Z	SAINT SYLVAIN D' ANJOU	SAINT JULIEN			1		
NICE	0830098F	OLLIOULLES	SAINT JOSEPH	2				
ORLEANS-TOURS	0450110A	ORLEANS	SAINT CHARLES	1				
PARIS	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	4	1			
	0753873C	PARIS 8	FENELON SAINTE MARIE	2	1			
POITIERS	0790080H	BRESSUIRE	SAINT JOSEPH	1				
RENNES	0290335G	BREST	LA CROIX ROUGE	2		1		

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	PC/SI	PT/SI	BCPST 1ère année	TSI 1ère année
RENNES	0290338K	BREST	SAINTE ANNE	1	1			
	0350778F	RENNES	ASSOMPTION		1			
	0560181T	LORIENT	SAINT JOSEPH					1
STRASBOURG	0671636P	STRASBOURG	ORT	1				
TOULOUSE	0311145B	TOULOUSE	SAINT JOSEPH			2		
	0312408Z	BALMA	SALIEGE		2			
VERSAILLES	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	3	3		1	
	092	ANTONY	SAINTE MARIE	1	1			

CLASSES DE DEUXIEME ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST 2ème année	TSI 2ème année
AIX-MARSEILLE	0840072X	AVIGNON	SAINT JOSEPH			1						
	0131341M	MARSEILLE 6	NOTRE DAME DE SION	1								
CAEN	0141164P	CAEN	SAINTE MARIE			1						
CLERMONT-FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	G.BOUILLON	1								
GRENOBLE	0381675P	CORENC	ITEC			1						
LILLE	0592916Z	MAUBEUGE	NOTRE DAME DE GRACE	1								
	0592921E	ROUBAIX	SAINT REMI	1								
	0593007Y	LILLE	F.OZANAM					2		2		
	0593117T	LILLE	SAINT PIERRE	2		2		1				
LYON	0690522T	LYON 5	AUX LAZARISTES	1		1				2		
	0690539L	LA MULATIERE	ASSOMPTION								1	
	0690564N	LYON 1	LES CHARTREUX	1		2		2				
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	E d' ALZON	1								
	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI	1								
NANCY-METZ	0541986R	JARVILLE LA MALGRANGE	LA MALGRANGE	1								
	0570194B	BITCHE	SAINT AUGUSTIN							1		
NANTES	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS								1	
	0440163N	NANTES	SAINT STANISLAS	1		1						
	0441653H	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	SAINT JOSEPH							2		
	0490823D	ANGERS	MONGAZON					3				
NANTES	0490824E	ANGERS	SAINT MARTIN					1				
	0850083D	LA ROCHE SUR YON	SAINT JOSEPH	1		1						

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST 2ème année	TSI 2ème année
	0490888Z	SAINT SYLVAIN D'ANJOU	SAINT JULIEN							1		
NICE	0830098F	OLLIOULLES	SAINT JOSEPH					2				
ORLEANS-TOURS	0450110A	ORLEANS	SAINT CHARLES	1								
PARIS	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	4	1		1		1			
	0753873C	PARIS 8	FENELON SAINTE MARIE	1	1		1		1			
POITIERS	0790080H	BRESSUIRE	SAINT JOSEPH	1								
RENNES	0290335G	BREST	LA CROIX ROUGE					2		1		
	0290338K	BREST	SAINTE ANNE	1		1		1				
	0220110A	ST BRIEUC	SAINT CHARLES	1								
	0350778F	RENNES	ASSOMPTION			1		1				
	0560181T	LORIENT	SAINT JOSEPH									1
STRASBOURG	0671636P	STRASBOURG	ORT					1				
TOULOUSE	0311145B	TOULOUSE	SAINT JOSEPH							2		
	0312408Z	BALMA	SALIEGE			1	1	1				
VERSAILLES	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	1	2	1	2		1		1	
	0920904H	ANTONY	SAINTE MARIE	1		1						

CPGE SCIENTIFIQUES - PREPARATIONS EN 1 AN

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	ATS
RENNES	0350791V	REDON	M.CALLO	1

CPGE ECONOMIQUES et COMMERCIALES- ANNEE 2004-2005

CLASSES DE PREMIERE ET DE DEUXIEME ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	SCI 2ème année	ECO 1ère année	ECO 2ème année	TC 1ère année	TC 2ème année
AIX-MARSEILLE	0131319N	AIX EN PROVENCE	LA NATIVITE			1	1		
	0132828D	MARSEILLE 12	LA CADENELLE			1	1		
	0131341M	MARSEILLE 6	NOTRE DAME DE SION	1	1				
BORDEAUX	0240079F	PERIGUEUX	SAINT JOSEPH			1	1		

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	SCI 2ème année	ECO 1ère année	ECO 2ème année	TC 1ère année	TC 2ème année
	0331503E	BORDEAUX	SAINTE MARIE GRAND LEBRUN	1	1				
CAEN	0141161L	CAEN	JEANNE D'ARC			1	1		
CLERMONT- FERRAND	0631075B	CLERMONT FERRAND	SAINTE ALYRE			1	1		
CRETEIL	0940878U	SAINT MAUR DES FOSES	LGT T CHARDIN	1	1				
DIJON	0211090W	DIJON	ST BEGNINE			1	1		
GRENOBLE	0260074P	VALENCE	MONTPLAISIR					1	1
	0381675P	CORENC	ITEC	1	1				
LILLE	0592940A	DOUAI	SAINT JEAN	1	1	1	1		
	0593114P	LILLE	SAINT PAUL	1	1	1	1		
LYON	0421020F	SAINT ETIENNE	SAINT LOUIS			1	1		
	0690519P	LYON 5	NOTRE DAME DES MINIMES			1	1		
	0690521S	LYON 5	SAINTE MARIE	1	1				
	0690564N	LYON 1	LES CHARTREUX	1	1	1	1		
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	E D'ALZON	1	1				
	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCY			1	1		
	0660059F	PERPIGNAN	NOTRE DAME DU BON SECOURS			1	1		
NANCY-METZ	0572341K	MONTIGNY LES METZ	JEAN XXIII			1	1		
NANTES	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS	1	1				
	0440161L	NANTES	ST-J DU LOQUIDY			1	1		
	0490823D	ANGERS	MONGAZON	1	1				
NICE	0060673Z	CANNES	STANISLAS			1	1		
PARIS	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	2	2				
	0753897D	PARIS 12	SAINTE MICHEL	1	1	2	2		
	0753933T	PARIS 16	SAINTE MARIE MONT GONZ.			2	2		
	0753947H	PARIS 16	SAINTE MARIE MONT PASSY	2	2				
RENNES	0350776D	RENNES	SAINTE MARIE MONT PROVID	1	1	1	1		

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	SCI 1ère année	SCI 2ème année	ECO 1ère année	ECO 2ème année	TC 1ère année	TC 2ème année
ROUEN	0271045P	EVREUX	ST F DE SALLES			1	1		
STRASBOURG	0671609K	STRASBOURG	SAINT ETIENNE			1	1		
TOULOUSE	0312406Z	BALMA	SALIEGE	1	1	1	1		
VERSAILLES	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	2	2				
	0783351U	VERSAILLES	N-D DU GRANDCHAMP	1	1	2	2		
	0920919Z	NEUILLY SUR SEINE	N-D DE LA CROIX	1	1	1	1		
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU			1	1		

CPGE LITTERAIRES - ANNEE 2004-2005

CLASSES DE LETTRES DE PREMIERE ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
CLERMONT FERRAND	0631075B	CLERMONT FERRAND	FENELON	1
LYON	0690521S	LYON	SAINTE MARIE	1
NANTES	0440172Y	NANTES	PERVERIE	1
PARIS	0753915Y	PARIS 15	BLOMET	2
CRETEIL	0771246L	MEAUX	SAINTE GENEVIEVE	1
VERSAILLES	0783282U	LE CHESNAY	BLANCHE DE CASTILLE	1
	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	1
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU	1

CLASSES DE DEUXIEME ANNEE

1ère SUP (Ulm)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)
PARIS	0753915Y	PARIS	BLOMET	1	Lettres modernes, histoire-géographie, anglais.
VERSAILLES	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	1	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, géographie, histoire-géographie.

1ère SUP (Fontenay St-Cloud)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	<i>Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)</i>
LYON	0690521S	LYON	SAINTE MARIE	1	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie.
NANTES	0440172Y	NANTES	PERVERIE	1	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie, anglais.
CRETEIL	0771246L	MEAUX	SAINTE GENEVIEVE	1	Philosophie, lettres modernes, histoire-géographie.
VERSAILLES	0783282U	LE CHESNAY	BLANCHE DE CASTILLE	1	Lettres modernes, histoire-géographie.
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU	1	Philosophie, lettres modernes, histoire-géographie, anglais.

CLASSES DE PREMIERE ET DE DEUXIEME ANNEES DE LETTRES ET DE SCIENCES SOCIALES

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	1 ère année	2ème année
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	1
LYON	0690571W	LYON	SAINTE MARIE	1	1
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	E D'ALZON	1	
NANCY	0541318P	NANCY	ST SIGISBERT	1	
RENNES	0560114V	VANNES	ST FRANCOIS XAVIER	1	1
PARIS	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	1	1
VERSAILLES	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	1	1

CLASSES PREPARANT AU DIPLOME D'ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES (DEC F) ET CLASSES PREPARANT AU DIPLOME PREPARATOIRE AUX ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES (DPECF)

ACADEMIE	ETAB.	VILLE	NOM	DPECF	DEC F	
					1 ère voie	2 ème voie
AIX MARSEILLE	0131402D	MARSEILLE 6	CHARLES PEGUY	1	1	1
	0132828D	MARSEILLE 12	LA CADENELLE		1	1
AMIENS	0801479Y	AMIENS	SAINT REMI		1	1
BORDEAUX	0640131V	PAU	SAINT DOMINIQUE	1		
CLERMONT FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	G.BOUILLON	1	1	1
DIJON	0211090W	DIJON	ST BENIGNE		1	1
GRENOBLE	0260074P	VALENCE	MONTPLAISIR		1	1
	0740092Y	LA ROCHE SUR FORON	SAINTE FAMILLE		1	1
LILLE	0593005W	LILLE	LA SALLE	1	1	1
	0593061G	CAMBRAI	LA SAGESSE		1	1
LYON	0690564N	LYON	LES CHARTREUX	1	1	1
NANCY-METZ	0570311D	METZ	DE LA SALLE		1	1
NANTES	0440247E	NANTES	SAINT FELIX	1		
	0440256P	SAINTE SEBASTIEN SUR LOIRE	SAINT PIERRE		1	1
	0530068L	LAVAL	RUE HAUTE FOLLIS	1	1	1
RENNES	0220117H	SAINTE BRIEUC	SACRE CŒUR		1	1
	0290181P	BREST	BREST RIVE DROITE		1	1
	0350795Z	RENNES	DE LA SALLE	1	1	1
TOULOUSE	0311177L	TOULOUSE	LIMAYRAC		1	1
PARIS	0754042L	PARIS 13	REBOURS	1	1	1
VERSAILLES	0783351U	VERSAILLES	NOTRE DAME DE GRANDCHAMP		1	1
VERSAILLES	0950759J	MARGENCY	NOTRE DAME DE BURY	1	1	1
MARTINIQUE	9720615L	FORT DE FRANCE	AMEP		1	1

**Liste des classes préparatoires à l'entrée dans les écoles de l'enseignement supérieur
agronomique et vétérinaire mises en œuvre dans les LEGTA – 2004-2005**

Académie	Etablissement	Ville	Nom	BCPST 1^{ère} année	ENV	Préparatoire Concours C
Nantes	0490946 M	Angers	LEGTA Le Fresne	1		
Orléans-Tours	0450094 H	Montargis	LEGTA Le Chesnoy	1		1
Toulouse	0311262 D	Toulouse	LEGTA Auzeville	1		1
Clermont-Ferrand	0630984 C	Clermont-Ferrand	LEGTA Marmilhat		1	1
Amiens	0801272 Y	Amiens	LEGTA Le Paraclet			1
Besançon	0251263 M	Besançon	LEGTA Dannemarie			1
Bordeaux	0331424 U	Bordeaux	LEGTA Blanquefort			1
Dijon	0211135 V	Dijon	LEGTA Quétigny			1
Grenoble	0260765 R	Valence	LEGTA Le Valentin			1
Montpellier	0340128 E	Montpellier	LEGTA de l'Hérault			1
Rennes	0350700 W	Rennes	LEGTA Le Rheu			1
Toulouse	0120937 D	Rodez	LEGTA La Roque			1

LISTE DES CLASSES PREPARATOIRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE				
Concours préparés et options d'enseignement				
Préparation	Etablissements (1)			
	Lycée militaire d'Aix en Provence (2)	Lycée militaire d'Autun	Lycée militaire de Saint Cyr l'Ecole (3)	Prytanée national militaire de La Flèche
Ecole polytechnique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 ^{ère} année : MPSI 2 ^{ème} année : MP* (4)
Ecole spéciale militaire Option : sciences Ecole navale	1 ^{ère} année : MPSI-PCSI	1 ^{ère} année : MPSI	1 ^{ère} année : MPSI	1 ^{ère} année : MPSI-PCSI
Ecole de l'air Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques de l'armement	2 ^{ème} année MP – PC - PSI	2 ^{ème} année MP	2 ^{ème} année MP - PSI	2 ^{ème} année MP*(4) – MP – PSI – PC
Ecole spéciale militaire Option :lettres	1 ^{ère} année : Lettres 1 2 ^{ème} année : Lettres 2	<input type="checkbox"/>	1 ^{ère} année : Lettres 1 2 ^{ème} année : Lettres 2	1 ^{ère} année : Lettres 1 2 ^{ème} année : Lettres 2
Ecole spéciale militaire Option économique et commerciale(5)	1 ^{ère} année : ECO 1 2 ^{ème} année : ECO 2	1 ^{ère} année : ECO 1 2 ^{ème} année : ECO 2	1 ^{ère} année : ECO 1 2 ^{ème} année : ECO 2	1 ^{ère} année : ECO 1 2 ^{ème} année : ECO 2
<p>(1) Le lycée naval de Brest et l'Ecole des pupilles de l'air de Grenoble disposent également d'une préparation scientifique aux concours des grandes écoles militaires.</p> <p>(2) Ce lycée héberge et administre les élèves admis à suivre la préparation au concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers au lycée Vauvenargues d'Aix-en Provence.</p> <p>(3) Ce lycée héberge et administre les élèves admis à suivre la préparation au concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure au lycée Jules Ferry de Versailles.</p> <p>(4) MP* : classe préparatoire spécifique à l'Ecole polytechnique.</p> <p>(5) Programme strictement identique à celui des sciences économiques et commerciales préparé dans les CPGE des lycées civils.</p>				
Les élèves en préparation à l'Ecole spéciale militaire à l'Ecole navale, à l'Ecole de l'air, ont l'obligation de se présenter à l'un au moins des concours d'accès à ces grandes écoles militaires.				

Langues vivantes dans les classes préparatoires			
Etablissements	Langues vivantes 1	Langues vivantes 2 (classes littéraires et économiques)	Langues vivantes facultatives
Lycée militaire D'Aix-en-Provence	Allemand Anglais Espagnol	Allemand Anglais Espagnol	Arabe débutants
Lycée militaire d'Autun	Anglais Allemand	Anglais Allemand Espagnol	Russe débutants
Lycée militaire De Saint Cyr l'Ecole	Anglais Allemand	Anglais Allemand Espagnol Russe	Russe débutants
Prytanée national militaire de La Flèche	Allemand Anglais Espagnol (1)	Anglais Allemand Espagnol Russe	Russe débutants

(1) pour ESM/ lettres modernes

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

**MENTION
COMPLÉMENTAIRE**

NOR : MENE0401072A
RLR : 545-2b

ARRÊTÉ DU 24-5-2004
JO DU 4-6-2004

MEN
DESCO A6

Mention complémentaire "styliste-visagiste"

*Vu D. n° 2001-286 du 28-3-2001 ; avis de la CPC
des soins personnels du 4-11-2003*

Article 1 - La définition et les conditions de délivrance de la mention complémentaire "styliste-visagiste" sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Ce diplôme est classé au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formations.

Article 2 - Le référentiel de certification de la mention complémentaire "styliste-visagiste" est défini à l'annexe I du présent arrêté.

Article 3 - L'accès en formation est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau V relevant du secteur de la coiffure et aux candidats remplissant les conditions définies à l'article 6 du décret du 28 mars 2001 susvisé.

Article 4 - La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 15 semaines. Ses objectifs et modalités sont définis à l'annexe II du présent arrêté.

Article 5 - Le règlement d'examen est fixé à l'annexe III du présent arrêté.

Article 6 - La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à l'annexe IV du présent arrêté.

Article 7 - La mention complémentaire "styliste-visagiste" est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions du titre III du décret du 28 mars 2001 susvisé.

Article 8 - Les correspondances entre les épreuves de l'examen défini par l'arrêté du 12 octobre 1998 portant création de la mention complémentaire styliste-visagiste et les épreuves et unités de l'examen défini par le présent arrêté sont fixées à l'annexe V du présent arrêté.

Les notes égales ou supérieures à dix sur vingt obtenues aux épreuves de l'examen subi suivant les dispositions de l'arrêté du 12 octobre 1998 précité et dont le candidat demande le bénéfice, sont reportées, pendant leur durée de validité, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article 12 du décret du 28 mars 2001 susvisé et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

Article 9 - La première session d'examen organisée en vue de la délivrance de la mention complémentaire "styliste-visagiste" organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2005.

La dernière session d'examen de la mention complémentaire "styliste-visagiste" organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 12 octobre 1998 précité aura lieu en 2004.

À l'issue de cette session, l'arrêté du 12 octobre 1998 est **abrogé**.

Article 10 - Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 mai 2004

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

*Nota - Les annexes III et V sont publiées ci-après.
L'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr>*

Annexe III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

MENTION COMPLÉMENTAIRE STYLISTE-VISAGISTE				Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités*) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Autres candidats	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	
E1. Coupes, création et réalisation de coiffures	U 1	10	CCF		pratique et écrite	2 h 45 (1)	
E2. Coiffure sur cheveux longs	U 2	5	CCF		pratique	1 h 30	
E3. Étude technique et vente conseil	U 3	5	écrite	1 h 30	écrite	1 h 30	

(1) : + 30 minutes pour passage éventuel sous casque séchoir

CCF : contrôle en cours de formation.

* L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel, BP et BTS (B.O. du 8-6-1995).

A

nnexe V

TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES ET D'UNITÉS

MC STYLISTE-VISAGISTE (arrêté du 12 octobre 1998) dernière session 2004	MC STYLISTE-VISAGISTE (définie par le présent arrêté) 1ère session 2005
E1 : Création d'une coiffure personnalisée par transformation	U1 : Coupes, création et réalisation de coiffures
E2 : Taille, coupe et coiffage imposés	
E3 : Coiffure sur cheveux longs	U2 : Coiffure sur cheveux longs
E4 : Étude technique et vente-conseil	U3 : Étude technique et vente-conseil

Commentaire :

À la demande du candidat et pour la durée de validité restante :

- la note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue aux épreuves pratiques E 1 et E 2 (arrêté du 12 octobre 1998), chacune affectée de son coefficient, donne lieu au calcul d'une note moyenne qui est reportée sur l'épreuve U 1 (présent arrêté) ;
- la note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'épreuve pratique E 3 (arrêté du 12 octobre 1998) est reportée à l'épreuve U 2 (présent arrêté) ;
- la note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'épreuve pratique E 4 (arrêté du 12 octobre 1998) est reportée sur l'épreuve U 3 (présent arrêté).

MENTION
COMPLÉMENTAIRE

NOR : MENE0401073A
RLR : 545-2b

ARRÊTÉ DU 24-5-2004
JO DU 4-6-2004

MEN
DESCO A6

Mention complémentaire “coloriste-permanentiste”

*Vu D. n° 2001-286 du 28-3-2001 ; avis de la CPC
des soins personnels du 4-11-2003*

Article 1 - La définition et les conditions de délivrance de la mention complémentaire “coloriste-permanentiste” sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté. Ce diplôme est classé au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formations.

Article 2 - Le référentiel de certification de la mention complémentaire “coloriste-permanentiste” est défini à l’annexe I du présent arrêté.

Article 3 - L’accès en formation est ouvert aux candidats titulaires d’un diplôme de niveau V relevant du secteur de la coiffure et aux candidats remplissant les conditions définies à l’article 6 du décret du 28 mars 2001 susvisé.

Article 4 - La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 15 semaines. Ses objectifs et modalités sont définis à l’annexe II du présent arrêté.

Article 5 - Le règlement d’examen est fixé à l’annexe III du présent arrêté.

Article 6 - La définition des épreuves ponctuelles et des situations d’évaluation en cours de formation est fixée à l’annexe IV du présent arrêté.

Article 7 - La mention complémentaire “coloriste-permanentiste” est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l’examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions du titre III du décret du 28 mars 2001 susvisé.

Article 8 - Les correspondances entre les épreuves de l’examen défini par l’arrêté du 12 octobre 1998 portant création de la mention complémentaire “coloriste-permanentiste” et les épreuves et unités de l’examen défini par le

présent arrêté sont fixées à l’annexe V du présent arrêté.

Les notes égales ou supérieures à dix sur vingt obtenues aux épreuves de l’examen subi suivant les dispositions de l’arrêté du 12 octobre 1998 précité et dont le candidat demande le bénéfice, sont reportées, pendant leur durée de validité, dans les conditions prévues à l’alinéa précéden dans le cadre de l’examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l’article 12 du décret du 28 mars 2001 susvisé et à compter de la date d’obtention de ce résultat.

Article 9 - La première session d’examen organisée en vue de la délivrance de la mention complémentaire “coloriste-permanentiste” organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2005.

La dernière session d’examen de la mention complémentaire “coloriste-permanentiste” organisée conformément aux dispositions de l’arrêté du 12 octobre 1998 précité aura lieu en 2004.

À l’issue de cette session, l’arrêté du 12 octobre 1998 est **abrogé**.

Article 10 - Le directeur de l’enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 mai 2004

Pour le ministre de l’éducation nationale,
de l’enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur de l’enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

*Nota - Les annexes III et V sont publiées ci-après.
L’intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l’adresse
suivante : <http://www.cndp.fr>*

A

nnexe III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

MENTION COMPLÉMENTAIRE COLORISTE-PERMANENTISTE			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités*) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Autres candidats	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
E1. Conception et réalisation de mises en forme permanente	U 1	8	CCF		pratique et écrite	5 h 30
E2. Coloration et effets de couleur	U 2	7	CCF		pratique	3 h 30
E3. Étude technique et vente-conseil	U 3	5	écrite	1 h 30	écrite	1 h 30

CCF : contrôle en cours de formation.

* L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel, BP et BTS (B.O. du 8-6-1995).

A

nnexe V

TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES ET D'UNITÉS

MC COLORISTE PERMANENTISTE (arrêté du 12 octobre 1998) dernière session 2004	MC COLORISTE PERMANENTISTE (définie par le présent arrêté) 1ère session 2005
E1. Conception et réalisation de mises en forme permanente	U1. Conception et réalisation de mises en forme permanente
E2. Coloration et effets de couleur	U2. Coloration et effets de couleur
E3. Étude technique et vente-conseil	U3. Étude technique et vente-conseil

Commentaire :

À la demande du candidat et pour la durée de validité restante :

- la note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'épreuve pratique E1 (arrêté du 12 octobre 1998) est reportée à l'épreuve U 1 (présent arrêté) ;
- la note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'épreuve pratique E2 (arrêté du 12 octobre 1998) est reportée à l'épreuve U 2 (présent arrêté) ;
- la note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'épreuve pratique E3 (arrêté du 12 octobre 1998) est reportée sur l'épreuve U 3 (présent arrêté).

**INSTRUCTIONS
PÉDAGOGIQUES**

NOR : MENC0401147N
RLR : 525-0

NOTE DE SERVICE N°2004-097
DU 19-5-2004

MEN
DRIC - DESCO
SPR - DJEPVA

Éducation au développement et à la solidarité internationale

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;
aux vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs
d'académie, directrices et directeurs des services
départementaux de l'éducation nationale ;
aux présidentes et présidents d'université ; aux directrices
et directeurs d'école primaire ; aux chefs d'établissement ;
aux déléguées et délégués académiques aux relations
internationales et à la coopération ; aux directrices
et directeurs régionaux de la jeunesse et des sports ;
aux directrices et directeurs départementaux
de la jeunesse et des sports*

Des enjeux majeurs

Le monde a atteint un niveau de développement et de richesse jamais égalé à ce jour. Dans le même temps, les inégalités entre les pays et entre les individus se sont aggravées, la pauvreté s'est accrue et de nouvelles tensions internationales sont apparues.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale vise à faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux et à permettre la réflexion sur les moyens d'y remédier, afin que tous les peuples et toutes les personnes aient le droit de contribuer au développement et d'en bénéficier. Elle entend donner une cohérence à la multiplicité d'informations auxquelles les enfants et les jeunes en milieu scolaire ou en dehors de l'école sont aujourd'hui confrontés. Elle vise à leur faire prendre conscience de l'interdépendance des régions du monde dans le processus de mondialisation, en orientant en particulier leur curiosité vers les réalités économique, sociale et culturelle des pays en développement. Les questions d'environnement, et plus généralement de développement durable, ont partie liée avec les domaines couverts par l'éducation à l'environnement vers un développement durable qui intègre pleinement, par le regard porté au niveau national, européen ou international, les valeurs associées à un développement solidaire (circulaire généralisation d'une éducation à l'environnement durable en

cours de publication qui remplace la circulaire du 29 août 1977).

L'éducation au développement peut être abordée dès le plus jeune âge, de même qu'elle peut l'être dans toutes les disciplines et se prêter particulièrement à une approche interdisciplinaire.

Elle trouve son inscription naturelle dans les dispositifs existants, tels que les itinéraires de découverte au collège, les travaux personnels encadrés au lycée et les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel en lycée professionnel.

Enfin, elle s'appuie sur des actions éducatives susceptibles de s'inscrire dans le cadre du projet d'école et du projet d'établissement ou dans le cadre de l'éducation extra-scolaire.

À cet égard, l'éducation au développement et à la solidarité internationale est de nature à mener les jeunes à s'engager dans des actions, ainsi qu'y invite le guide de l'engagement et le site dédié à l'engagement des jeunes : <http://www.enviedagir.fr> (voir également la note sur "l'engagement des jeunes" publiée au B.O. n° 47 du 18 décembre 2003).

Cinq thèmes privilégiés

Parmi les grands thèmes qui font l'objet d'une réflexion et de propositions d'actions de la communauté internationale, cinq d'entre eux retiennent particulièrement l'attention :

- les droits humains : civiques et politiques, économiques, sociaux et culturels ;
- le développement durable ;
- l'économie au service de l'homme ;
- la diversité culturelle ;
- l'éducation de qualité pour tous.

Il est recommandé aux personnels de l'éducation et aux acteurs de la jeunesse de sensibiliser les enfants et les jeunes à ces questions en s'appuyant sur des actions éducatives. D'autres thèmes sont suggérés dans la note d'instructions pédagogiques élaborée par le Haut conseil de la coopération internationale (HCCI) et disponible sur le site internet du ministère (<http://www.education.gouv.fr> dans la rubrique

“Europe et international” : “éducation au développement”).

Acteurs et partenaires

Pour mener les diverses actions d'éducation au développement, les établissements scolaires et les services déconcentrés de la jeunesse (correspondants relations internationales) sont invités à s'attacher le concours des collectivités territoriales, ainsi que celui d'intervenants extérieurs qualifiés offrant toutes garanties au regard du service public, notamment les organisations de solidarité internationale et les centres de recherche, de documentation et d'information sur la solidarité internationale, en particulier les centres de documentation du réseau **RITIMO**, dont la liste des 40 centres et les bases de données bibliographiques sont consultables sur le site internet : <http://www.ritimo.org>

On encouragera, autant que possible, le recours aux organisations de solidarité internationale issues des migrations, aptes à jouer un rôle mobilisateur du fait de leur contribution effective au développement de leurs pays d'origine, de la valorisation des cultures dont elles sont porteuses et de l'esprit de solidarité qu'elles incarnent (voir le site internet du **FORIM**, plateforme nationale créée en mars 2002 : <http://www.forim.net>).

De nombreuses associations assurent une mission d'information, d'accompagnement et d'éducation en matière de développement.

Mention particulière est faite ici de la campagne “Demain le monde” menée par un collectif d'associations de solidarité internationale, depuis 1994, coordonné par Solidarité laïque, qui promet, tous les deux ans, un thème d'action spécifique (l'eau, le défi alimentaire, l'éducation pour tous, le développement durable).

Pour les années scolaires 2004-2005 et 2005-2006, la campagne “**Demain le Monde**” a choisi le thème “migrations et développement durable”, en le déclinant autour de trois axes principaux : les migrations : un phénomène ancien, complexe et évolutif ; les migrations et le codéveloppement ; les migrations et la citoyenneté.

Cette campagne vise à sensibiliser le public jeune, propose des outils pédagogiques et soutient des

projets au niveau local (<http://www.globenet.org/demain-le-monde>).

Le Comité français pour l'UNICEF est également un partenaire privilégié pour la communauté éducative (<http://www.unicef.asso.fr>).

Dans le même sens, **les parcours civiques** invitent les acteurs du monde de l'éducation à s'inscrire dans une dynamique pour enrichir les projets éducatifs à destination des jeunes. Prenant appui sur les journées nationales de sensibilisation comme la journée du refus de la misère (17 octobre), la journée des droits de l'enfant (20 novembre), la journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité (27 janvier), la journée de lutte contre le racisme (21 mars), les enseignants et les jeunes peuvent ensemble choisir et construire un parcours à travers ces différentes journées. Un centre de ressources (<http://www.cidem.org>) spécifique à chaque journée soutient la réalisation de ces parcours.

Des temps forts

En matière d'éducation au développement et à la solidarité, l'année scolaire est marquée par des temps forts qui sont l'occasion de mettre en valeur initiatives et projets :

Du 9 au 17 octobre : les journées ALIMENTERRE, autour de la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre)

Personnels de l'éducation et élèves sont invités à engager un travail de réflexion sur “le droit à une alimentation saine et suffisante”. Cette campagne menée par le Comité français pour la solidarité internationale (cf. le site internet du CFSI : <http://www.cfsi.asso.fr>) mobilise cent vingt associations. Elle traite de la faim et de la malnutrition qui touchent deux milliards de personnes dans le monde, surtout des paysans et leurs familles. Elle développe des éléments d'analyse ciblés sur les enjeux de production et de commercialisation des produits agricoles et promeut leur intégration au sein du droit international. Elle offre aux enseignants des outils pédagogiques disponibles auprès du CFSI et leur permet de bénéficier d'intervenants, professionnels du développement et producteurs du Sud, mobilisés dans le cadre des journées ALIMENTERRE organisées dans de

nombreuses villes. En 2003, plus de 100 000 personnes ont été directement touchées par les animations et débats, dont 37% de scolaires.

Les enseignants peuvent également consulter le site internet de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : <http://www.fao.org>

Du 13 au 21 novembre, la Semaine de la solidarité internationale se déroule partout en France dans de nombreux lieux de la cité, en particulier à l'école et à l'université. Opération nationale décentralisée d'information et de sensibilisation à la solidarité internationale, elle a lieu chaque année, depuis 1998, durant la troisième semaine de novembre. Coordonné par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) et animé par un comité de pilotage qui associe de multiples acteurs, ce grand rendez-vous annuel rassemble l'ensemble des structures impliquées, à différents degrés, dans le champ de la solidarité internationale, que celle-ci soit leur activité principale ou non. Il s'agit majoritairement d'associations et aussi de collectivités territoriales, d'établissements scolaires, de structures de l'éducation populaire, ainsi que de centres d'information jeunesse, de syndicats, de mutuelles, de comités d'entreprises. Durant la Semaine, ces acteurs de la solidarité internationale réalisent des animations auprès de tous les publics. Leur objectif est de faire découvrir leurs activités quotidiennes en partenariat avec les acteurs du Sud et de l'Est, de donner des outils pour mieux comprendre la complexité du monde et de proposer des pistes d'actions concrètes pour donner à chacun envie d'agir en citoyen solidaire et de participer à sa manière à la construction d'un monde plus juste (site internet : <http://www.lasemaine.org>).

Chacun est invité pendant cette Semaine, en milieu scolaire et en dehors de l'école, à réaliser des actions en ce sens.

En 2003, ce sont plus de 1800 animations (temps de réflexion : débats, forums, colloques - animations culturelles : expositions en tous genres, projections-animations conviviales et festives : concerts et buffets du monde, petits déjeuners solidaires, tournois sportifs, bus de la solidarité...) - dont 436 à destination des enfants,

des jeunes, des étudiants (soit une animation sur quatre) - qui ont composé le programme national de cette 6ème édition. Plus de 200 animations se sont tenues à l'école (63 en primaire, 72 au collège, 77 au lycée), plus de 140 à l'université ou dans des grandes écoles et plus de 80 dans des structures d'éducation populaire. La Semaine de la solidarité internationale est membre de la Semaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale coordonnée par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe. Semaine annuelle d'activités ciblées dans plus de trente pays membres du Conseil de l'Europe, elle réunit des écoles, des universités, des organisations de jeunesse et des collectivités territoriales (<http://www.nscentre.org>). En 2002, le Conseil de l'Europe a attribué le prix "Conscience du Monde" à la Semaine de la solidarité internationale.

Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale se tient, chaque année dans une ville différente, un temps fort en milieu universitaire : **la Semaine de la coopération et de la solidarité internationale à l'université**. Lancée en 2001 à l'initiative du Haut conseil de la coopération internationale, soutenue par la conférence des présidents d'université ainsi que par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette opération vise, en particulier, à sensibiliser les étudiants aux enjeux contemporains de la coopération et de la solidarité.

Chaque année, un groupe d'universités volontaires accueille cette manifestation, dont le thème porte sur la coopération avec une aire culturelle particulière. La première semaine, organisée par le pôle universitaire de Bordeaux, avait pour thème la coopération avec l'Afrique subsaharienne. La deuxième édition, organisée par les universités d'Aix-en-Provence, Marseille et Avignon a concerné les pays arabes du bassin méditerranéen. La troisième édition, organisée par le pôle universitaire de Toulouse, a porté sur l'Amérique latine. En 2004, les universités de Grenoble organiseront cette manifestation qui aura pour thème le Sud-est asiatique.

En avril et en mai, des initiatives internationales et nationales contribuent à promouvoir l'accès à une éducation pour tous, facteur clé du

développement durable et de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. À titre d'exemple :

- la campagne mondiale de l'éducation (CME)

La mission de la CME est de défendre le droit à une éducation gratuite et de qualité pour tous, notamment à l'occasion de la Semaine mondiale de l'éducation. En avril 2005, date anniversaire du Forum mondial de Dakar, cette Semaine proposera des outils pédagogiques et soutiendra des initiatives locales pour valoriser le droit à une éducation de qualité pour tous. Dans les établissements scolaires, les centres de loisirs, les équipements de quartier (MJC, bibliothèques...), tous, enseignants, animateurs et élèves, sont invités à réaliser des lettres, des dessins et des activités d'éducation au développement pour défendre ce droit fondamental.

La CME est animée en France par des syndicats enseignants, des associations complémentaires de l'école et des associations de solidarité internationale.

- la campagne "Pas d'école, pas d'avenir !", dans le cadre de la Quinzaine de l'école publique

Le pays choisi pour 2004 est le Maroc. À l'occasion de cette quinzaine, sont créés des outils de communication et des outils pédagogiques à l'intention des enseignants, des enfants et des jeunes. Tous les projets à soutenir sont consultables en ligne.

Toutes les informations sur ces deux initiatives, ainsi que les outils pédagogiques correspondants, sont disponibles sur les sites de Solidarité laïque (<http://www.solidarite-laique.asso.fr>) et de la Ligue de l'enseignement (<http://www.laligue.org>).

Les outils

Outre les documents pédagogiques mentionnés au fil de cette note, sont recommandés deux ouvrages réalisés respectivement dans les académies d'Alsace et de Franche-Comté. Ils comportent des définitions, des pistes de réflexion et les éléments méthodologiques et pratiques utiles pour monter tout type de projet (animation, échange, partenariat) :

- le classeur intitulé "Éduquer au développement et à la solidarité internationale : pour une citoyenneté ouverte sur le monde" (disponible

au CRDP de Strasbourg : direction@crdp-strasbourg.fr) ;

- le guide intitulé "Pour une éducation au développement et à la solidarité internationale" (disponible auprès du rectorat de Besançon : ce.relinter@ac-Besancon.fr) ;

- les guides régionaux de l'engagement qui sont disponibles sur le site : www.enviedagir.fr

La plate-forme d'éducation au développement et à la solidarité internationale, outre sa fonction de représentation du milieu associatif de la solidarité internationale, a pour objectif l'appui méthodologique aux acteurs d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Elle propose une base de données d'outils pédagogiques et une base de données d'échanges d'expériences d'éducation au développement, ainsi que des publications. Par ailleurs, elle anime des groupes de travail permettant aux acteurs, engagés dans les différentes campagnes d'éducation au développement, ou intervenant en dehors de ces campagnes, d'échanger sur leurs pratiques d'éducation au développement afin d'en améliorer et d'en élargir l'impact (site internet : <http://www.pfeads.org>).

Bilan des actions

Un suivi des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale est effectué au niveau national.

Chaque recteur veillera à s'assurer qu'au sein de son académie un responsable coordonnera l'action des divers réseaux concernés ainsi que les remontées de terrain. En fin d'année scolaire 2004-2005, chaque rectorat adressera la synthèse des informations de son académie au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction des relations internationales et de la coopération, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP.

Chaque directeur régional de la jeunesse et des sports adressera un bilan des actions recensées à la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (bureau DJEPVA B3) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Je vous remercie de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que l'information sur ces

possibilités d'actions éducatives soit largement disponible (affichage en salle des professeurs ou au centre de documentation, présentation en réunion, diffusion auprès des associations de jeunesse, etc) afin, notamment, que les initiatives des enseignants puissent être intégrées dans le projet d'école et dans le projet d'établissement.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur des relations internationales
et de la coopération

Daniel VITRY

Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

Pour le ministre de la jeunesse,
des sports et de la vie associative
et par délégation,

La directrice de la jeunesse,

de l'éducation populaire et de la vie associative
Hélène MATHIEU

P ERSONNELS

TABLEAU D'AVANCEMENT

NOR : MENP0401282N
RLR : 726-0

NOTE DE SERVICE N°2004-094
DU 14-6-2004

MEN
DPE A4

Aancement à la hors-classe des professeurs des écoles - rentrée 2004

*Réf. : D. n° 90-680 du 1-8-1990 mod. (art. 25)
Texte adressé aux rectrices et recteurs des académies
de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique,
de Paris et de la Réunion ; aux inspectrices et inspec-
teurs d'académie, directrices et directeurs des services
départementaux de l'éducation nationale ; au chef
du service de l'éducation nationale de Saint-Pierre-et-
Miquelon*

■ L'avancement à la hors-classe des profes-
seurs des écoles est prononcé, en application de
l'article 25 du décret n° 90-680 du 1er août 1990
modifié portant statut particulier des profes-
seurs des écoles, après établissement dans
chaque département d'un tableau d'avance-
ment.

Le nombre de promotions de grade que vous
pouvez effectuer au titre de rentrée scolaire
2004 résulte du nombre d'emplois de profes-
seur des écoles hors classe vacants au 1er sep-
tembre 2004 à la suite des sorties définitives du
grade (admission à la retraite, changement de
corps, décès, démission, autres sorties) auquel
**s'ajoutent cette année 500 nouveaux emplois de
professeurs hors classe créés au budget 2004.**
Chaque inspecteur d'académie a reçu le 17 février
2004 notification d'un contingent d'emplois
correspondant à ces créations.

La présente note de service a pour objet de
préciser les conditions d'établissement du
tableau d'avancement.

I - Conditions requises pour accéder à la hors classe du corps des professeurs des écoles

Tous les professeurs des écoles ayant atteint le

7ème échelon avant le 1er septembre 2004 sont
promouvables.

Les intéressés doivent se trouver en position
d'activité (y compris en congé de longue
maladie ou de longue durée ou en congé de
formation professionnelle) ou de détachement
ou être mis à disposition d'une autre adminis-
tration ou d'un organisme au titre de l'article 41
de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984. Cette
condition doit être remplie lors de l'établisse-
ment du tableau d'avancement et au 1er sep-
tembre 2004.

Quelle que soit l'affectation de chaque
promovable, son dossier est examiné au
niveau du département auquel il est rattaché
pour sa gestion.

Aucune condition d'âge n'est posée pour
l'accès à la hors-classe. Je vous rappelle que
l'exercice d'au moins six mois de fonctions en
qualité de professeur des écoles hors classe est
nécessaire pour bénéficier d'une liquidation de
la retraite calculée sur la base de la rémunéra-
tion correspondante et que les professeurs des
écoles ayant commencé l'année scolaire sont
tenus, sauf exceptions limitativement prévues,
de continuer à exercer jusqu'à la fin de cette
année scolaire (cf. article L. 921-4 du code de
l'éducation).

Je précise que les personnels remplissant les
conditions pour cette promotion n'ont pas à
déposer un dossier de candidature. S'agissant
d'un avancement au choix au sein d'un corps,
la situation de chaque promovable doit être
automatiquement examinée.

II - Établissement du tableau d'avan- cement

Le tableau d'avancement est établi à partir de

critères de choix et après avis de la commission administrative paritaire départementale.

A - Critères de choix

Pour permettre un traitement identique, sur le plan national, de l'ensemble des promouvables, les critères de choix (échelon, valeur professionnelle exprimée par la notation, exercice des fonctions en ZEP) sont pondérés entre eux dans les mêmes conditions.

Échelon

Deux points pour chaque échelon sont accordés. Ainsi, un professeur des écoles rangé au 9ème échelon bénéficie de dix-huit points. Les promotions obtenues avant le 1er septembre 2004 sont prises en compte.

Notation

La note est affectée du coefficient 1.

La dernière note connue avant la réunion de la commission administrative paritaire départementale, convoquée pour l'établissement du tableau d'avancement, est retenue. Lorsque la note n'a pas été attribuée récemment, il convient de procéder à une nouvelle évaluation du professeur des écoles promuable ou à une actualisation de la note dans les conditions prévues par la note de service relative au recrutement des professeurs des écoles par la voie d'inscription sur des listes d'aptitude s'il n'a pas été possible, avant la préparation du tableau d'avancement, d'effectuer une nouvelle inspection de l'intéressé.

Exercice des fonctions en ZEP

Un point est attribué aux professeurs des écoles exerçant leurs fonctions en ZEP durant l'année scolaire 2003-2004 et qui auront, au 1er septembre 2004, accompli trois années de service continu en ZEP (y compris la présente année scolaire). Seuls les congés de longue maladie, de longue durée, de formation professionnelle ainsi que les congés parentaux suspendent (sans interrompre) le calcul des 3 ans passés en ZEP. Les enseignants doivent avoir accompli pendant la période concernée la totalité du service dû en ZEP que ce soit à temps plein ou à mi-temps et quelle que soit l'affectation administrative.

B - Préparation du tableau d'avancement

Les critères de choix pris en compte dans les conditions mentionnées ci-dessus vous

permettent de préparer le tableau d'avancement à la hors classe du corps des professeurs des écoles au titre de l'année scolaire 2004-2005 en classant les promouvables par ordre décroissant. Les professeurs des écoles sont éventuellement départagés en fonction de leur ancienneté générale de services.

Celle-ci correspond à l'ancienneté générale des services prise en compte dans la constitution du droit à une pension du régime des fonctionnaires de l'État, y compris donc ceux effectués en qualité de non-titulaire qui ont été validés ou qui sont en cours de validation. Les périodes de travail à temps partiel sont assimilées à des périodes à temps plein et le service national doit être comptabilisé dans l'ancienneté générale des services.

C - Consultation de la commission administrative paritaire départementale et établissement du tableau d'avancement

Le tableau d'avancement est soumis pour avis à la commission administrative paritaire départementale unique commune au corps des instituteurs et des professeurs des écoles qui, conformément à l'article 19, 2ème alinéa du décret n° 90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des professeurs des écoles, est réunie en formation restreinte composée des représentants du corps des professeurs des écoles et d'un nombre égal de représentants de l'administration.

Je vous rappelle que les pièces et documents nécessaires sont communiqués aux membres de la commission huit jours au moins avant la date de la séance.

Vous avez la possibilité d'écarter, à titre exceptionnel, du tableau d'avancement un professeur des écoles dont la manière de servir, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale concerné, ne vous paraît pas justifier actuellement une promotion à la hors-classe. Dans un tel cas, vous informerez de votre décision l'intéressé et la commission administrative paritaire dont vous avez naturellement pris l'avis lors de l'examen des promotions.

Après la consultation de la commission administrative paritaire, vous arrêtez le tableau d'avancement en fonction du nombre possible

de promotions. Dans la limite de 50 % de ce nombre, une liste complémentaire à la liste principale peut être établie.

Si, après la date à laquelle le tableau d'avancement a été arrêté, d'autres vacances d'emplois de professeur des écoles hors classe prenant effet au 1er septembre 2004 interviennent de manière définitive, un tableau d'avancement complémentaire peut être établi.

Le tableau d'avancement fait l'objet d'une publication sous la forme d'un affichage dans les locaux de l'inspection académique et d'une insertion au bulletin départemental ou d'une diffusion par la voie d'une note de service.

III - Nomination et classement

Il vous appartient de procéder à la nomination en qualité de professeur des écoles hors classe, à compter du 1er septembre 2004, des personnels retenus.

Pour les personnels détachés, l'arrêté ministériel du 22 juin 1994 (B.O. n° 29 du 21 juillet 1994) vous a délégué le pouvoir de prendre les décisions de nomination. Lorsque vous aurez la certitude que les intéressés ne réintégreront pas

leur département de rattachement durant l'année scolaire 2004-2005, vous pourrez alors nommer professeur des écoles hors classe des enseignants inscrits sur la liste complémentaire de façon à pourvoir les emplois ainsi libérés.

Les professeurs des écoles inscrits sur la liste complémentaire pourront être promus en remplacement des professeurs hors classe qui quitteront au cours de l'année scolaire 2004-2005 définitivement leur corps.

Les professeurs des écoles qui accèdent à la hors classe sont classés à un échelon comportant un indice égal ou immédiatement supérieur à celui perçu dans la classe normale compte non tenu des bonifications indiciaires. Ils conservent éventuellement une ancienneté d'échelon dans les conditions prévues à l'article 25 du décret n° 90-680 du 1er août 1990 modifié.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves DUWOYE

PERSONNELS ENSEIGNANTS

NOR : MENE0401325N
RLR : 804-0

NOTE DE SERVICE N°2004-096
DU 14-6-2004

MEN
DESCO A9

Mise à disposition d'enseignants auprès des services centraux et déconcentrés du ministère de la culture et de la communication et d'établissements en relevant

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;
au directeur de l'académie de Paris ; aux inspectrices
et inspecteur d'académie, directrices et directeurs
des services départementaux de l'éducation nationale*

■ Dans le cadre de la convention conclue entre notre ministère et le ministère de la culture et de la communication, le 22 mai 2003, et publiée dans le B.O. du 17 juillet 2003, des enseignants sont mis à disposition auprès des services centraux du ministère de la culture et de la

communication et d'établissements en relevant et des directions régionales des affaires culturelles, pour participer à la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique en partenariat. Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de leur dernier rapport d'inspection, **avant le 12 juillet 2004** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi), directement aux personnes indiquées au bas de chaque fiche de poste pour les services centraux et les établissements publics, aux recteurs et aux DRAC, pour les services déconcentrés du ministère de la culture et de la communication.

Un double de chaque dossier sera envoyé, dans le même délai, sous couvert de la voie hiérarchique, et avec avis motivé du chef d'établissement ou

des autorités rectorales, à la mission d'éducation artistique et d'action culturelle (à l'attention de Mme Florence Biot), 107, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Les candidats présélectionnés qui se présentent sur des postes dans les services centraux et dans les établissements publics seront invités à une audition au ministère de la culture le **mardi 27 juillet** (conformément à la procédure prévue par l'article 13 de la convention).

I - Mise à disposition des services centraux et des établissements publics à vocation nationale du ministère de la culture et de la communication

Huit emplois et demi exprimés en équivalent temps plein sont susceptibles d'être déclarés vacants.

1 - Bibliothèque nationale de France (mi-temps)

L'enseignant mis à disposition sera chargé de :
- concevoir des ateliers et des dossiers d'accompagnement pédagogiques parallèles aux différentes expositions, destinés aux enseignants de collèges et de lycées (sur papier ou en ligne) ;

- collaborer à la conception d'expositions pédagogiques ;

- mettre en valeur le potentiel scientifique que représente l'ensemble des spécialistes de la Bibliothèque nationale de France au profit d'un plus large public ;

- concevoir des séances de travail ou de rencontres à caractère culturel et pédagogique, proposées dans le cadre de la formation initiale ou de la formation continue des enseignants et aussi directement des élèves ;

- établir et suivre les liens avec les différentes institutions de formation et avec les services rectoraux de l'action culturelle ;

- développer des partenariats avec des revues d'enseignants d'histoire-géographie, avec des réseaux identifiés, CRDP par exemple.

Un professeur d'histoire est recherché.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de Mme Anne Zali, tél. 01 53 79 87 91.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des

personnels administratifs et des agents non titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à M. le directeur du livre et de la lecture, bureau des affaires générales, 180, rue de Rivoli, 75001 Paris.

2 - Centre national de la danse (mi-temps)

L'enseignant sera chargé :

- de la constitution de fonds de toutes natures spécifiquement dédiés à l'accompagnement des actions pédagogiques et scolaires mises en œuvre dans le cadre de l'éducation artistique, dans le champ de la danse ;

- de la réalisation de bibliographies spécialisées et de produits documentaires à usage des publics scolaires : élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur, enseignants, intervenants, etc.

- de l'information courante et du conseil auprès de ces publics, notamment sur les ressources documentaires existantes ;

- du suivi des actions pédagogiques les plus significatives dans le cadre de l'éducation artistique et du développement de la culture chorégraphique en milieu scolaire ;

- de l'accueil des publics scolaires, notamment les groupes, au sein de la médiathèque et du traitement de leurs demandes d'information ou d'orientation ;

- de l'organisation de manifestations dédiées aux publics scolaires autour des questions de documentation sur la danse et de l'animation d'un réseau de CDI partenaires ;

- de l'animation en relation avec l'institut de pédagogie et de recherche chorégraphiques du CND, des partenariats éventuels et relations courantes avec les structures associées (autres pôles nationaux de ressources, IUFM, inspections académiques, associations professionnelles, etc.) et personnes-ressources dans le domaine de la danse.

Un documentaliste est recherché.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de M. Laurent Sebillotte, tél. 01 41 83 27 27.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à M. le directeur du

Centre national de la danse, 1, rue Victor Hugo, 93507 Pantin cedex.

3 - Direction des archives de France - Centre historique des archives nationales (temps plein)

L'enseignant mis à disposition sera chargé, en relation avec le professeur coordinateur du service éducatif, de participer notamment à l'élaboration des projets visant à renouveler l'utilisation des documents d'archives dans le cadre des programmes scolaires.

Ce travail se fera en lien avec l'inspection générale d'histoire.

Il devra favoriser l'éducation à la citoyenneté par l'étude des documents grâce à la richesse des fonds du Centre historique des archives nationales qui permettent de retracer l'histoire politique et sociale de la France.

Il participera à la réflexion concernant l'accueil des étudiants et prendra en charge des groupes d'enseignants en cours de formation.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de M. Ermissé, directeur du Centre historique des archives nationales, tél. 01 40 27 62 30 ou Mme James-Sarazin, conservateur, tél. 01 40 27 62 83.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs et des agents non titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à Mme la directrice des archives de France, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.

4 - Musée Guimet (temps plein)

L'enseignant mis à disposition sera chargé, sous l'autorité de la responsable du développement culturel de :

- concevoir et mettre en œuvre des activités destinées au public scolaire dans les salles d'exposition et les ateliers du musée ;
- concevoir et faire réaliser des documents pédagogiques d'aide à la visite ;
- concevoir et faire réaliser les publications pédagogiques du musée Guimet ;
- proposer et mettre en œuvre des projets de coéditions et de diffusion de publications pédagogiques avec notamment le réseau SCÉRÉN (CNDP, CRDP...).

Les renseignements complémentaires pourront

être pris auprès de M. Patrick Farçat, tél. 01 56 52 53 25.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs et des agents non titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à Mme la directrice des musées de France, département des professions et des personnels, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

5 - Musée du Louvre (temps plein)

L'enseignant mis à disposition sera chargé de :
- coordonner les activités proposées par le Louvre à destination des élèves et enseignants en collège ;

- concevoir les nouveaux programmes ;
- assurer le suivi et l'évaluation des activités et partenariats ;
- concevoir et animer des actions de sensibilisation et de formations à destination des enseignants de collège ;
- rédiger des documents pédagogiques à destination de ces publics ;
- suivre les partenariats en particulier dans le cadre des itinéraires de découverte, des classes à projet artistique et culturel, des conventions ZEP.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de Mme Carole Étienne, tél. 01 40 20 50 50.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs et des agents non titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à Mme la directrice des musées de France, département des professions et des personnels, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

6 - Musée du Louvre (temps plein)

L'enseignant mis à disposition sera chargé de :
- coordonner les activités proposées par le Louvre à destination des élèves et enseignants de lycée ;

- concevoir les nouveaux programmes ;
- assurer le suivi et l'évaluation des activités et partenariats (ex. dans le cadre des travaux personnels encadrés, classes de seconde "Louvre") ;
- concevoir et animer des actions de sensibilisation

et de formations à destination des enseignants de lycée ;

- rédiger des documents pédagogiques à destination de ces publics ;

- mettre en place un véritable partenariat avec les enseignants en "histoire des arts" et les enseignants des options artistiques.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de Mme Carole Étienne, tél. 01 40 20 50 50.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs et des agents non titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à Mme la directrice des musées de France, département des professions et des personnels, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

7 - Musée du Louvre (temps plein)

L'enseignant mis à disposition sera chargé de :
- mettre en place un réseau de correspondants et un suivi de la gestion des cartes "enseignants partenaires", dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec le ministère de l'éducation nationale ;

- coordonner l'ensemble des publications d'information destinées aux élèves, étudiants, enseignants et responsables éducatifs ;

- organiser des rencontres et événements destinés aux relais du musée dans le monde éducatif.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de Mme Carole Étienne, tél. 01 40 20 50 50.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs et des agents non titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à Mme la directrice des musées de France, département des professions et des personnels, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

8 - Musée national des châteaux de Malmaison et Bois Préau (temps plein)

L'enseignant mis à disposition assurera la recherche et la prise de contact avec le public scolaire et universitaire dans l'objectif de créer un réseau durable autour du musée.

Il sera chargé de concevoir et de prendre en charge des journées pédagogiques pour les

enseignants, en liaison avec le CRDP et le CDDP, ainsi qu'avec l'université proche de Nanterre. Il participera à toutes les activités culturelles et pédagogiques élaborées à l'occasion des manifestations annuelles du musée (expositions temporaires, journées du patrimoine, printemps des musées etc.).

Il élaborera de véritables documents pédagogiques d'aide à la préparation de la visite pour les enseignants et concevra des outils pour les étudiants qui viennent découvrir le musée en groupe ou en individuel.

Ces documents seront liés aux collections permanentes aussi bien qu'aux expositions temporaires.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de Mme Marion Pourtout, tél. 01 41 29 05 55.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs et des agents non titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à Mme la directrice des musées de France, département des professions et des personnels, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

9 - Château de Pau (temps plein)

L'enseignant mis à disposition sera chargé, sous l'autorité du responsable du projet scientifique et culturel de l'établissement, à l'intérieur du service des publics de structurer et d'organiser les activités en direction des publics scolaires. Il participera à la réflexion méthodologique sur la dimension sociale, culturelle et éducative de l'établissement. Il lui appartiendra notamment :

- d'entretenir et favoriser les relations avec tous les partenaires du ministère de l'éducation nationale ;

- de proposer une politique de formation des enseignants et éducateurs en vue de les familiariser avec les richesses de l'établissement ;

- de concevoir les dossiers d'accompagnement pédagogique, adaptés aux différents niveaux scolaires, pour les collections permanentes et les expositions temporaires ;

- d'assurer la valorisation éducative des travaux réalisés par les autres secteurs d'activités du musée.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de Mme Cécile Latour, tél. 05 59 82 38 00.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs et des agents non titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à Mme la directrice des musées de France, département des professions et des personnels, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

10 - Bibliothèque nationale de France (mi-temps)

L'enseignant mis à disposition sera chargé de :

- rédiger des documents d'accompagnement pédagogique des expositions littéraires notamment et la conception d'ateliers spécifiques impliquant une appréciation artistique des œuvres ;

- concevoir des ateliers et des dossiers d'accompagnement pédagogiques parallèles aux différentes expositions, destinés aux enseignants de collèges et de lycées (sur papier ou en ligne) ;

- collaborer à la conception d'expositions pédagogiques ;

- mettre en valeur le potentiel scientifique que représente l'ensemble des spécialistes de la Bibliothèque nationale de France au profit d'un plus large public ;

- concevoir des séances de travail ou de rencontres à caractère culturel et pédagogique, proposées dans le cadre de la formation initiale ou de la formation continue des enseignants et aussi directement des élèves ;

- établir et de suivre les liens avec les différentes institutions de formation et avec les services rectoraux de l'action culturelle ;

- développer des partenariats avec des revues d'enseignants d'histoire-géographie, avec des réseaux identifiés, CRDP par exemple.

Un professeur de lettres est recherché.

Les renseignements complémentaires pourront être pris auprès de Mme Anne Zali, tél. 01 53 79 87 91.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront parvenir à Mme la directrice de l'administration générale, bureau des personnels administratifs et des agents non

titulaires, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, avec copie à M. le directeur du livre et de la lecture, bureau des affaires générales, 180, rue de Rivoli, 75001 Paris.

II - Mise à disposition dans les directions régionales des affaires culturelles (DRAC)

Huit emplois à temps plein sont susceptibles d'être déclarés vacants :

- en Alsace (académie de Strasbourg) : 1 emploi ;
- en Auvergne (académie de Clermont-Ferrand) : 1 emploi ;

- en Franche-Comté (académie de Besançon) : 1 emploi ;

- en Ile-de-France (académie de Versailles) : 1 emploi ;

- en Limousin (académie de Limoges) : 1 emploi ;

- en Pays de la Loire (académie de Nantes) : 1 emploi ;

- en Poitou-Charentes (académie de Poitiers) : 1 emploi ;

- en Provence-Alpes-Côte d'Azur (académie de Nice) : 1 emploi.

Se référer à l'article 5 de la convention éducation/culture pour avoir plus de précisions sur le profil attendu, ou appeler le délégué académique à l'éducation artistique et de l'action culturelle du rectorat compétent. Ce dernier pourra vous fournir la fiche de poste afférente.

Les candidats devront justifier d'une expérience préalable en matière d'élaboration de projets partenariaux d'éducation artistique et culturelle.

Les candidatures, sous couvert de la voie hiérarchique, devront être adressées à chaque directeur régional des affaires culturelles et recteur avec copie à M. Jean-Marc Laurent, délégation au développement et à l'action territoriale, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris.

Contacts :

- à la direction de l'enseignement scolaire : Florence Biot, tél. 01 55 55 78 06, mél. : florence.biot@education.gouv.fr

- à la direction des personnels enseignants (questions statutaires) : Jean Grévoz, tél. 01 55 55 42 51, mél. : jean.grevoz@education.gouv.fr

- à la délégation au développement et à l'action territoriale du ministère de la culture et de la communication : Jean-Marc Lauret, tél. 01 40 15 78 83, mél. : jean-marc.lauret@culture.gouv.fr
- au service du personnel et des affaires sociales du ministère de la culture et de la communication : Sophie Perdrial, tél. 01 40 15 86 36,

mél. : sophie.perdrial@culture.gouv.fr

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

**EXAMENS
ET CONCOURS**

NOR : MENA0401221N
RLR : 610-5b

**NOTE DE SERVICE N°2004-095
DU 14-6-2004**

**MEN
DPMA B7**

**Calendrier prévisionnel
des examens et concours
des personnels ATOS -
année 2004-2005**

Texte adressé aux directrices et directeurs ; au doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale ; au chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ; au contrôleur financier ; au chef du bureau du cabinet ; au directeur de l'administration générale du ministère des sports ; aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur de l'académie de Paris ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux chefs de centre d'écrit des concours de recrutement des personnels ATOS

■ Vous voudrez bien trouver ci-joint le calendrier prévisionnel de la session 2005 des examens et concours de droit commun prévus pour le recrutement des personnels ATOS ainsi que celui des recrutements organisés en application de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001, dite "loi Sapin".

Ce calendrier indique, outre les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscription des concours dont l'organisation est envisagée, les dates des épreuves écrites et, le cas échéant, les périodes retenues pour le déroulement des épreuves orales et/ou pratiques.

Les informations fournies dans ce document sont purement **indicatives**. Les concours et examens professionnels annoncés ne seront en effet réglementairement ouverts que par des arrêtés publiés au Journal officiel de la République française et/ou au B.O. La publication de ces textes interviendra au fur et à mesure que seront déterminés les contingents de postes

offerts pour chaque recrutement. Les inscriptions seront reçues selon les modalités et aux lieux précisés sur le calendrier, en regard de chaque concours ou examen professionnel. Les demandes d'inscription devront être présentées :

- soit, par internet (1) à partir des pages Inscrinet ATOS académiques dont vous trouverez les adresses URL en annexe ;
- soit sur les imprimés établis par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration et délivrés par les centres d'écrit à partir du jour de l'ouverture des inscriptions, notamment pour les candidats résidant dans les territoires d'outre-mer ou à l'étranger.

Les candidats devront prendre leurs dispositions :

- d'une part, pour s'inscrire par internet ou pour retirer et compléter, en temps utile, les formulaires nécessaires à leur inscription ;
- d'autre part, pour faire parvenir ces documents ou les confirmations d'inscription internet, sous leur responsabilité, aux services compétents avant la date de clôture du registre des inscriptions.

Aucune demande parvenue hors délai ne pourra être prise en considération quel que soit le motif indiqué.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,
Le directeur des personnels,
de la modernisation et de l'administration,
Dominique ANTOINE

(1) Pour les candidats de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS ET CONCOURS ATOS -
ANNÉE SCOLAIRE 2004-2005**
Catégorie A
I - Concours ou examens nationaux organisés pour l'administration centrale et les services déconcentrés - session 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Concours de médecin sur titres et travaux externe (art. 4-1 A du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Du 7 septembre au 1er octobre 2004	15 octobre 2004	Internet voir tableau ci-après	Néant	À partir du 10 mai 2005
Concours de médecin sur épreuves externe (art. 4-1 B du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Du 7 septembre au 1er octobre 2004	15 octobre 2004		25 janvier 2005	
Concours de médecin sur titres et travaux interne (art. 4-2 du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Du 7 septembre au 1er octobre 2004	15 octobre 2004		Néant	
Concours de conseiller d'administration scolaire et universitaire (CASU)	Du 1er au 24 juin 2004	8 juillet 2004	Internet voir tableau ci-après	8 novembre 2004	À partir du 17 janvier 2005
Examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration scolaire et universitaire (*) (APASU)	Du 1er au 25 juin 2004	2 juillet 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail -vice-rectorats -ambassades - pour les AASU affectés à l'administration centrale : bureau des concours, DPMA B7)	Néant	À partir du 4 janvier 2005
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire interne (AASU interne)	Du 1er au 24 juin 2004	8 juillet 2004	Internet voir tableau ci-après	11 et 12 janvier 2005	À partir du 31 mai 2005

Les concours ou examen signalés par () s'adressent aux seuls fonctionnaires ou agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).*

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire externe (AASU externe)	Du 2 au 24 septembre 2004	15 octobre 2004	Internet voir tableau ci-après	11 et 12 janvier 2005	À partir du 31 mai 2005
Concours de conseiller technique de service social interne (*) (CTSS)	Du 1er au 25 juin 2004	2 juillet 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail - vice-rectorats - ambassades	10 novembre 2004	À partir du 3 janvier 2005

II - Recrutements organisés au titre de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement (loi Sapin) - session 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire réservé (AASU réservé)	Du 4 au 28 octobre 2004	15 novembre 2004	Internet voir tableau ci-après	23 février 2005	À partir du 9 mai 2005
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire 3ème concours (AASU 3ème concours)	Du 2 au 24 septembre 2004	15 octobre 2004		3 et 4 mars 2005	À partir du 6 juin 2005

Catégorie B

I - Concours ou examens nationaux organisés pour les services déconcentrés - session 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Examen professionnel d'accès au grade de technicien de laboratoire de classe supérieure (*)	Du 28 septembre au 21 octobre 2004	29 octobre 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail - vice-rectorats	Néant	À partir du 29 mars 2005
Concours de technicien de laboratoire spécialités A, B et C (externe et interne)	Du 28 septembre au 21 octobre 2004	5 novembre 2004	Internet voir tableau ci-après	24 février 2005	À partir du 23 mai 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Examen professionnel d'accès au corps de technicien de laboratoire spécialités A, B, C	Du 28 septembre au 21 octobre 2004	5 novembre 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail - vice-rectorats	Néant	À partir du 23 mai 2005
- Examen professionnel d'accès au grade de technicien de l'éducation nationale de classe supérieure (*)	Du 2 au 24 septembre 2004	1er octobre 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail - vice-rectorats	Néant	A partir du 13 décembre 2004
- Concours externe et interne de technicien de l'éducation nationale (TEN) Spécialités : - restauration collective - informatique, bureautique, audiovisuel - équipement technique et énergie	Dates à confirmer				
- Examen professionnel d'accès au corps de technicien de l'éducation nationale (TEN) Spécialités : - restauration collective - informatique, bureautique, audiovisuel - équipement technique et énergie	Dates à confirmer				
- Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe exceptionnelle (SASU-CE) réservé aux candidats "hors académie" (*)	Du 29 novembre au 17 décembre 2004	23 décembre 2004	- Vice-rectorats - ambassades - bureau des concours (DPMA B7)	23 février 2005	À partir du 4 avril 2005

Les concours ou examen signalés par (*) s'adressent aux seuls fonctionnaires ou agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).

II - Concours ou examens organisés pour l'administration centrale

Session 2004

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
- Concours SAAC interne	Du 1er au 24 juin 2004	2 juillet 2004	Administration centrale (bureau des concours, DPMA B7)	14 septembre 2004	À partir du 2 novembre 2004
- Concours SAAC externe	Du 1er au 24 juin 2004	8 juillet 2004	http://ocean.siec.education.fr/inscrinetSAAC	14 septembre 2004	À partir du 2 novembre 2004

Session 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
- Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire administratif d'administration centrale de classe exceptionnelle (SAAC-CE) (*)	Du 7 au 25 mars 2005	1er avril 2005	Administration centrale (bureau des concours, DPMA B7)	3 mai 2005	À partir du 1er juin 2005

Les concours ou examen signalés par () s'adressent aux seuls fonctionnaires ou agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).*

III - Concours ou examens organisés par les services déconcentrés - session 2005

Concours et examens	Modalités d'inscription
- Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe exceptionnelle (SASU-CE)	Ces concours ou examens seront organisés au cours du 1er semestre 2005 à la diligence des recteurs. Afin de connaître les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscriptions ainsi que celles des épreuves, les candidats doivent s'adresser dès le début du mois de novembre 2005, à la division des examens et concours du rectorat : - de l'académie (ou des académies) de leur choix ; - ou de l'académie d'affectation, notamment pour les examens de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe supérieure, d'infirmière en chef.
- Concours de secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SASU) externe-interne	
- Concours d'assistant et d'assistante de service social externe - interne	
- Concours d'infirmier(e) externe-interne	

Catégorie C**I - Concours ou examens organisés par les services déconcentrés - session 2005**

Concours et examens	Modalités d'inscription
<p>- Concours d'adjoint administratif des services déconcentrés Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - administration générale / externe-interne - administration et dactylographie / externe-interne <p>- Concours d'aide technique de laboratoire (externe-interne)</p> <p>- Concours d'aide de laboratoire (externe-interne)</p> <p>- Concours de maître ouvrier externe-interne Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cuisine - agencement et revêtement - installations électriques, sanitaires et thermiques - espaces verts et installations sportives - installations bureautiques et audiovisuelles <p>Concours d'ouvrier professionnel externe-interne et examens d'ouvrier professionnel de l'éducation nationale Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cuisine - lingerie - magasinage (ateliers) - installations électriques - revêtements et finitions - agencement intérieur - installations sanitaires et thermiques - espaces verts et installations sportives - installations bureautiques et audiovisuelles - accueil 	<p>Ces concours ou examens seront organisés au cours du 1er semestre 2005 à la diligence des recteurs.</p> <p>Afin de connaître les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscriptions ainsi que celles des épreuves, les candidats doivent s'adresser dès le début du mois de novembre 2005, à la division des examens et concours du rectorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'académie (ou des académies) de leur choix ; - ou de l'académie d'affectation.

II - Recrutements externes sans concours, organisés par les services déconcentrés au titre de la Loi 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement (loi Sapin) - session 2005

Recrutement	Modalités d'inscription
<p>Recrutement sans concours d'ouvrier d'entretien et d'accueil</p>	<p>Ces recrutements seront organisés au cours du 1er semestre 2005 à la diligence des recteurs.</p> <p>Afin de connaître les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscriptions, les candidats doivent s'adresser dès le début du mois de novembre 2005, à la division des examens et concours du rectorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'académie (ou des académies) de leur choix ; - ou de l'académie d'affectation.

Tableau des adresses internet des académies

Académie	Internet : URL
Maison des examens (Paris, Créteil, Versailles)	https://ocean.siec.education.fr
Aix-Marseille	https://ocean.ac-aix-marseille.fr/inscricnetATE
Amiens	https://ocean.ac-amiens.fr/inscricnetATE
Besançon	https://ocean.ac-besancon.fr/inscricnetATE
Bordeaux	https://ocean.ac-bordeaux.fr/inscricnetATE
Caen	https://ocean.ac-caen.fr/inscricnetATE
Clermont-Ferrand	https://ocean.ac-clermont-ferrand.fr/inscricnetATE
Corse	https://ocean.ac-corse.fr/inscricnetATE
Dijon	https://ocean.ac-dijon.fr/inscricnetATE
Grenoble	https://ocean.ac-grenoble.fr/inscricnetATE
Guadeloupe	https://ocean.ac-guadeloupe.fr/inscricnetATE
La Réunion	https://ocean.ac-reunion.fr/inscricnetATE
Lille	https://ocean.ac-lille.fr/inscricnetATE
Limoges	https://ocean.ac-limoges.fr/inscricnetATE
Lyon	https://ocean.ac-lyon.fr/inscricnetATE
Montpellier	https://ocean.ac-montpellier.fr/inscricnetATE
Nancy-Metz	https://ocean.ac-nancy-metz.fr/inscricnetATE
Nantes	https://ocean.ac-nantes.fr/inscricnetATE
Nice	https://ocean.ac-nice.fr/inscricnetATE
Orléans-Tours	https://ocean.ac-orleans-tours.fr/inscricnetATE
Poitiers	https://ocean.ac-poitiers.fr/inscricnetATE
Reims	https://ocean.ac-reims.fr/inscricnetATE
Rennes	https://ocean.ac-rennes.fr/inscricnetATE
Rouen	https://ocean.ac-rouen.fr/inscricnetATE
Strasbourg	https://ocean.ac-strasbourg.fr/inscricnetATE
Toulouse	https://ocean.ac-toulouse.fr/inscricnetATE

Nota - Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser au service des examens et concours du rectorat de l'académie de leur lieu de résidence ou d'exercice.

Mouvement DU PERSONNEL

NOMINATIONS

NOR : MENS0401059A

ARRÊTÉ DU 25-5-2004
JO DU 5-6-2004

MEN
DES A13

Commission des titres d'ingénieur

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 25 mai 2004, sont nommées membres de la commission des titres d'ingénieur pour un mandat de quatre ans à compter du 1er juillet 2004 les personnes dont les noms suivent :

En qualité de membres choisis dans le personnel des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du ministère de l'éducation nationale et dans lesquels est délivré le titre d'ingénieur diplômé

- Au titre de représentant des universités
 - M. Bernard Remaud, professeur des universités, directeur de l'École polytechnique de l'université de Nantes.
- Au titre de représentant des instituts et écoles extérieurs aux universités
 - M. Paul Gaillard, professeur des universités, université technologique de Troyes.

En qualité de membres choisis dans le personnel des écoles et instituts relevant du ministère de l'éducation nationale et délivrant le titre d'ingénieur diplômé

- M. Didier Marquis, directeur de l'Institut français de mécanique avancée.

- M. Dieter Weichert, directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen.

En qualité de membres choisis en raison de leur compétence scientifique et technique

- Mlle Marie-Claude Portmann, enseignante-chercheuse à l'Institut national polytechnique de Lorraine- École des Mines de Nancy.

- Au titre de représentant pris dans le personnel des établissements délivrant le titre d'ingénieur diplômé autres que les établissements publics relevant du ministère de l'éducation nationale

- M. Patrick Gerlier, directeur adjoint de l'École nationale des techniques avancées.

En qualité de membres choisis par les organisations d'employeurs les plus représentatives

- M. Jacques Communier, représentant le Mouvement des entreprises de France.
- M. Pierre Dellis, représentant le Mouvement des entreprises de France.
- M. Daniel Marini, représentant le Mouvement des entreprises de France.

- M. Bernard-Paul Violier, représentant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

En qualité de membre choisi par les associations et les organisations professionnelles d'ingénieurs les plus représentatives

- M. Victor Hamon, représentant le Conseil national des ingénieurs et des scientifiques de France.

**LISTE
D'APTITUDE**

NOR : MEND0401308A

ARRÊTÉ DU 16-6-2004

MEN
DE B3

R

recrutement de personnels de direction de 2ème classe - année 2004

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 2001-1174 du 11-12-2001, not. art. 3 et 6 ; avis de la CAPN des 26 et 27-5-2004

Article 1 - Les personnels dont les noms figurent au tableau annexé sont inscrits sur la liste d'aptitude ouverte au titre de l'année 2004 pour le recrutement des personnels de direction

de 2ème classe.

Article 2 - Les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 juin 2004

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directrice de l'encadrement
Marie-France MORAUX

INSCRIPTION SUR LISTE D'APTITUDE 2004 POUR L'ACCÈS AU CORPS DES PERSONNELS DE DIRECTION DE 2ÈME CLASSE - LISTE PRINCIPALE

Nom - Prénom	Corps d'origine	Académie d'origine
Troullioud Alain	Professeur des écoles	Aix-Marseille
Flutte Broutin Fabienne	Professeur des écoles	Amiens
Laloup Christian	Professeur des lycées professionnels	Amiens
Mengin née Giorgi Marie-Christine	Professeur des lycées professionnels	Amiens
Vadebout Denis	Professeur des écoles	Amiens
Chevance Jean-Louis	Professeur des écoles	Bordeaux
Guioc Jacky	Professeur d'ens. général des collèges	Caen
Belot Jean-Paul	Professeur certifié	Créteil
Chane Patrick	Professeur certifié	Créteil
Francia Bernard	Professeur des écoles	Créteil
Gallot Marie-Claude	Conseiller principal d'éducation	Créteil
Gomez Peigne Lydia	Professeur des écoles	Créteil
Guillien Nathalie	Professeur des lycées professionnels	Créteil
Honore Richard	Conseiller principal d'éducation	Créteil
Mathy Alain	Professeur des écoles	Créteil
Bellini Favre Martine	Professeur d'EPS	Dijon
Ghellal Carlier Anne-Lise	Professeur certifié	Dijon
Corradi Jean-Claude	Professeur des écoles	Grenoble
Mazzuca Jean-Didier	Professeur certifié	Grenoble
Payet Jean-Noël	Instituteur	Guyane
Boursiez Dupont Janine	Professeur des lycées professionnels	Lille
Ceugniz Pascal	Professeur certifié	Lille
Dej Dominique	Professeur des écoles	Lille

Nom - Prénom	Corps d'origine	Académie d'origine
Dhellin Lecomte Brigitte	Professeur d'ens. général des collèges	Lille
Durieux Dupont Sabine	Conseiller principal d'éducation	Lille
Hourriez Christian	Professeur certifié	Lille
Wable Olivier	Professeur des écoles	Lille
Hadj Blaha Kaminski Christiane	Professeur d'ens. général des collèges	Lyon
Julieno Polonet Clémencia	Professeur des lycées professionnels	Martinique
Aubry Philippe	Professeur des écoles	Nancy-Metz
Hingray Jean	Professeur des lycées professionnels	Nancy-Metz
Maclot Pécheur Béatrice	Professeur des écoles	Nancy-Metz
Wilmouth Jacques	Conseiller principal d'éducation	Nancy-Metz
Grados Philippe	Professeur des écoles	Nantes
Duffau Jacques	Conseiller principal d'éducation	Nouvelle-Caléd.
Reinert Béatrice	Conseiller principal d'éducation	Orléans-Tours
Vallot Dominique	Professeur des lycées professionnels	Orléans-Tours
Pierre Leneveu Sylvie	Conseiller principal d'éducation	Paris
Sergent André	Professeur certifié	Poitiers
Drouhin Jacques	Professeur d'ens. général des collèges	Reims
Marquet Saint-Pol Lucette	Instituteur	Reims
Richard Hervé	Professeur des écoles	Reims
Le Bot Sylvie	Professeur des écoles	Rennes
Renault Éric	Professeur des écoles	Rennes
Brizou Michel	Professeur d'ens. général des collèges	Réunion
Blondel Gérard	Professeur d'ens. général des collèges	Rouen
Brisset Danielle	Professeur des écoles	Rouen
Le Goaster Jean-Michel	Professeur des écoles	Rouen
Puccini Joseph	Conseiller principal d'éducation	Rouen
Anselmo-Bousquet Anne	Professeur des écoles	Versailles
Bardeau Bathilde	Professeur des écoles	Versailles
Benoit Valérie	Professeur des écoles	Versailles
Champon Pierre	Professeur des écoles	Versailles
Ledoux Daniel	Professeur des écoles	Versailles
Nguyen Cong Toaj Bacquet Annie	Professeur des écoles	Versailles
Noël Camille	Professeur des écoles	Versailles
Pinchera Dominique	Professeur des écoles	Versailles
Piot Jean-Michel	Professeur des écoles	Versailles
Hervet Patrick	Professeur des écoles	Vingt-neuvième rectorat

**LISTE
D'APTITUDE**

NOR : MEND0401310A

ARRÊTÉ DU 16-6-2004

MEN
DE B3

Accès aux fonctions de directeur d'EREA - année 2004

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 81-482 du 8-5-1981 mod., not. art. 5 ; avis de la CCPN du 3-6-2004

Article 1 - Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté ouverte au titre de l'année 2004.

Liste principale

Nom - Prénom	Grade	Emploi
Aguilera Jacques	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Paul Giera à Avignon (84) - académie d'Aix-Marseille
Alban Christian	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Saint-Éxupéry à Mâcon (71) - académie de Dijon
Aubry Philippe	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Charlet à Remiremont (88) - académie de Nancy-Metz
Baty Jean-Claude	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Pasteur à Brunoy (91) - académie de Versailles
Gauthier Guy	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège La Rabière à Joué-les-Tours (37) - académie d'Orléans-Tours
Gérard Christian	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège de Bouxwiller (67) - académie de Strasbourg
Gribouval Édith	Professeure des écoles	Directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Jean Rostand à Evreux (27) - académie de Rouen
Jamet Jean-François	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège R. Rolland à Bagneux (92) - académie de Versailles
Label Maryse	Professeure des écoles	Directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Jorissen à Drancy (93) - académie de Créteil
Marcoux Serge	Professeur de lycée professionnel	Faisant fonction de directeur de l'EREA La Jarrige à Meymac (19) - académie de Limoges
Martineau Didier	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège La Devèze à Béziers (34) - académie de Montpellier
Masson André	Personnel de direction	Proviseur adjoint au lycée Roosevelt à Reims (51) - académie de Reims
Potier Joël	Professeur des écoles	Directeur d'établissement spécialisé IME de Rang-du-Fliers (62) - académie de Lille
Rumi-Dejean Françoise	Professeure des écoles	Directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Beausoleil à Chelles (77) - académie de Créteil
Tison Jean-Jacques	Professeur des écoles	Directeur d'établissement spécialisé IEM d'Arras (62) - académie de Lille

Liste complémentaire

Nom - Prénom	Grade	Emploi
Lagache Jeanne-Marie	Personnel de direction	Proviseure adjointe au LP Maurice Duhamel à Loos (59) - académie de Lille
Masset Marie-Josèphe	Professeure des écoles	Directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Mauzan à Gap (05) - académie d' Aix-Marseille
Beck Jean-Christophe	Professeur des écoles	Directeur d' établissement spécialisé IME Les Mouettes du Rhin (67) - académie de Strasbourg
Maizières Corinne	Professeur de lycée professionnel	Directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Rembrandt Bugatti à Molsheim (67) - académie de Strasbourg
Demonet Christiane	Professeure des écoles	Directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Charles Guérin à Lunéville (54) - académie de Nancy-Metz
Le Guilloux Yves	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège H. de Balzac à Alençon (61) - académie de Caen
Foroni Alain	Professeur des écoles	Directeur de CMPP, CMPP de Grenoble (38) - académie de Grenoble
Page Cécile	Professeure des écoles	Directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Victor Hugo à Brive (19) - académie de Limoges
Journet Philippe	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège A. Lassagne à Caluire (69) - académie de Lyon
Picard Rémy	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Marcel Chêne à Pontcharra (38) - académie de Grenoble
Josse Jean-Marie	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Le Petit Versailles à La Flèche (72) - académie de Nantes
Bertrand Laurent	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège P. et M. Curie à Héricourt (70) - académie de Besançon

Article 2- Les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l' exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 juin 2004

Pour le ministre de l' éducation nationale,
de l' enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Pour la directrice de l' encadrement,
Le chef de service, adjoint à la directrice
François DUMAS

**LISTE
D'APTITUDE**

NOR : MEND0401311A

ARRÊTÉ DU 16-6-2004

MEN
DE B3

Accès aux fonctions de directeur d'ERPD - année 2004

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 81-482 du 8-5-1981 mod., not. art. 5 ; avis de la CCPN du 3-6-2004

Article 1 - Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école régionale du premier degré ouverte au titre de l'année 2004.

Liste principale

Nom - Prénom	Grade	Emploi
Buée Patrice	Professeur des écoles	Directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Jean Moulin à Formerie (60) - académie d'Amiens

Article 2 - Les recteurs des académies d'Amiens et de Rouen sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 juin 2004
Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
Pour la directrice de l'encadrement,
Le chef de service, adjoint à la directrice
François DUMAS

NOMINATIONS

NOR : MENA0401271A

ARRÊTÉ DU 14-6-2004

MEN
DPMA B7

Experts susceptibles de siéger dans les jurys des concours de certains personnels ITARF du MEN

Vu D. n° 85-1534 du 31-12-1985 mod. ; A. du 22-6-1990 ; A. du 1-2-2002 ; A. du 15-3-2002 ; A. du 3-6-2002 mod.

Article 1 - L'article 2 de l'arrêté du 3 juin 2002 susvisé relatif à la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant) est **modifié** ainsi qu'il suit :

1.1 Ajouter

- Balabeau Josette, épouse Arsaut, ingénieur d'études 1ère classe, université Bordeaux II ;

- Caizergues Michèle, épouse Ferrer, directeur de recherche CNRS, université Toulouse III ;
- Caumartin Guylène, épouse Aurore, maître de conférences, université des Antilles-Guyane ;
- Chenu Jean-Patrick, technicien de recherche et de formation, université Bordeaux II ;
- De Marco Giovanni, ingénieur d'études 2ème classe, université d'Amiens ;
- Dumontet Martial, ingénieur de recherche 1ère classe, Institut national polytechnique de Lorraine ;
- Durussel Jean-Jacques, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris VII ;
- Fournet Françoise, épouse Dantin, assistant ingénieur, université d'Amiens ;

- Frédéric Chantal, épouse Passaquet, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris XII ;
 - Girardet Jean-Michel, ingénieur d'études 2ème classe, université Nancy I ;
 - Groppi Alexis, ingénieur d'études 2ème classe, université Bordeaux II ;
 - Gurgey Colette, ingénieur d'études 2ème classe, université de Bourgogne ;
 - Habrioux Gérard, professeur des universités, université de Limoges ;
 - Hehn Alain, ingénieur d'études 2ème classe, Institut national polytechnique de Lorraine ;
 - Héлары Christophe, assistant ingénieur, école pratique des hautes études ;
 - Jumas Estelle, épouse Bilak, maître de conférences, université Montpellier I ;
 - Larcher Jean-Christophe, maître de conférences, université Paris VI ;
 - Marion Catherine, épouse Gondcaille, ingénieur d'études 2ème classe, université de Bourgogne ;
 - Mercier Pascale, épouse Guéry, ingénieur de recherche 2ème classe, université Toulouse III ;
 - Meyer Marie-Noëlle, épouse Maucourt, ingénieur d'études 1ère classe, École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy ;
 - Molinie Marlène, épouse Faubladié, ingénieur de recherche 2ème classe, université Toulouse III ;
 - Monsarrat Bernard, ingénieur de recherche hors classe, université Toulouse III ;
 - Pelle Annie, épouse Reber, professeur des universités, université de Rouen ;
 - Peyruchaud Nadine, épouse Cogne, assistant ingénieur, université de Limoges ;
 - Ricort Jean-Marc, maître de conférences, École normale supérieure de Cachan ;
 - Sequeira Anabelle, épouse Le Grand, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Bourgogne ;
 - Vidal Evelyne, épouse Ollivier, professeur des universités, université Aix-Marseille II ;
 - Zekraoui Leila, assistant ingénieur, université Aix-Marseille II.

1.2 Au lieu de :

- Barbier Corinne, épouse Lefrançois, technicien de recherche et de formation, université d'Angers ;

- Boiroux Lionel, adjoint technique, université Aix-Marseille I ;
 - Calvet Laurent, technicien de recherche et de formation, université Lille II ;
 - Guerbette Françoise, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris VI ;
 - Hausser Frank, maître de conférences 1ère classe, université Strasbourg I ;
 - Jamonneau Gisèle, épouse Velours, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, université Bordeaux II ;
 - Narce Michel, maître de conférences, université de Bourgogne ;
 - Royet Julien, maître de conférences, université Strasbourg I ;
 - Théodet Catherine, assistant ingénieur, université de Nantes.

Lire :

- Barbier Corinne, épouse Lefrançois, assistant ingénieur, université d'Angers ;
 - Boiroux Lionel, adjoint technique, université de Nantes ;
 - Calvet Laurent, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, université Lille II ;
 - Guerbette Françoise, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris VI ;
 - Hausser Frank, maître de conférences hors classe, université Strasbourg I ;
 - Jamonneau Gisèle, épouse Velours, assistant ingénieur, université Bordeaux II ;
 - Narce Michel, professeur des universités, université de Bourgogne ;
 - Royet Julien, professeur des universités, université Strasbourg I ;
 - Théodet Catherine, ingénieur d'études 2ème classe, université de Nantes.

2.3 Supprimer

- Bory Gérard, maître de conférences, université Paris VII ;
 - Jeanrot René, ingénieur de recherche 2ème classe CNRS, Centre national de la recherche scientifique.

Article 2 - L'article 3 de l'arrêté du 3 juin 2002 susvisé relatif à la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux) est modifié ainsi qu'il suit :

2.1 Ajouter

- Benbakkar Mhammed, ingénieur d'études

2ème classe, université Clermont-Ferrand II ;
- Blanchenet Anne-Marie, assistant ingénieur, université Lille I ;
- Cornilleau Carole, épouse Léon, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris V ;
- Coulon Nadège, épouse Blon, assistant ingénieur, université d'Angers ;
- Donnadille Laurent, professeur agrégé, université Toulouse III ;
- Gevertz Alain, ingénieur d'études 1ère classe, université Paris VII ;
- Hamouda Frédéric, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris XI ;
- Insalaco Stéphanie, épouse Carrillo, technicien de recherche et de formation, université Montpellier II ;
- Jacquot Marie-Anne, épouse Dourges, ingénieur de recherche 2ème classe, université Bordeaux I ;
- Langlet Éric, professeur agrégé, institut universitaire de technologie de Valenciennes ;
- Lourtioz Jean-Michel, directeur de recherche CNRS, université Paris XI ;
- Marquis Annie, ingénieur d'études 2ème classe, université Strasbourg I ;
- Nevado Christophe, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, université Montpellier II ;
- Randrianasolo Lalatiana, épouse Rakotozafy, ingénieur d'études 2ème classe, Conservatoire national des arts et métiers ;
- Saadaoui Hassan, assistant ingénieur, université Bordeaux I ;
- Sculfort Jean-Lou, professeur des universités, institut universitaire de technologie de Troyes.

2.2 Au lieu de :
- Boutin René, ingénieur d'études 2ème classe, université de La Rochelle ;
- Carre Geneviève, épouse Auger, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris XI ;
- Falco Stéphane, ingénieur d'études 2ème classe, institut universitaire de technologie de Grenoble ;
- Pelletier Chantal, assistant ingénieur, université Paris VII ;
- Taieb Catherine, épouse Lesy, assistant ingénieur, université de technologie de Compiègne.

Lire :
- Boutin René, ingénieur d'études 2ème classe,

Centre national de la recherche scientifique ;
- Carre Geneviève, épouse Auger, ingénieur de recherche 1ère classe, université Paris XI ;
- Falco Stéphane, ingénieur d'études 1ère classe, institut universitaire de technologie de Grenoble ;
- Pelletier Chantal, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris VII ;
- Taieb Catherine, épouse Lesy, ingénieur d'études 2ème classe, université de technologie de Compiègne.

2.3 Supprimer

- Delor Michèle, épouse Delalonde, ingénieur d'études 2ème classe, université Montpellier I.

Article 3 - L'article 4 de l'arrêté du 3 juin 2002 susvisé relatif à la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique) est **modifié** ainsi qu'il suit :

3.1 Ajouter

- Caminal Gilbert, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, université Toulouse III ;
- Chambreland Sylvain, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Rouen ;
- Chasle Patrick, assistant ingénieur, université Rennes I ;
- Daniel Romuald, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris XI ;
- Deschamps André, ingénieur de recherche hors classe, Observatoire de Paris ;
- Gonin Jacques, technicien de recherche et de formation, École centrale de Lyon ;
- Idir Mahmoud, ingénieur de recherche 2ème classe, université d'Orléans ;
- Idri Kamel, technicien de recherche et de formation, rectorat de Toulouse ;
- Martin Jean-François, technicien de recherche et de formation, institut universitaire de technologie de La Réunion ;
- Michel Gérard, ingénieur d'études 2ème classe, Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
- Pollas Christian, ingénieur d'études 1ère classe, Observatoire de la côte d'Azur ;
- Tanné Gérard, maître de conférences, université de Brest ;
- Viers Philippe, ingénieur de recherche 2ème classe, École centrale des arts et manufactures.

3.2 Au lieu de :

- Berlioz Alain, maître de conférences, Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
- Dameme Jean-Paul, technicien de recherche et de formation, institut universitaire de technologie d'Orléans ;
- De Marco Giovanni, ingénieur d'études 2ème classe, centre hospitalier universitaire d'Amiens ;
- Deligny Francis, ingénieur d'études 2ème classe, université de Reims ;
- Godiot Jacques, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris XI ;
- Grapin Jean-Claude, assistant ingénieur, université de Bourgogne ;
- Hugueny Georges, assistant ingénieur, Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
- Lagarde Gérard, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, institut universitaire de technologie Lyon I ;
- Laqui Christian, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris VI ;
- Le Denmat Dominique, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris V ;
- Marty-Dessus Didier, maître de conférences, université Toulouse III ;
- Petit Christian, ingénieur d'études 1ère classe, université de Reims ;
- Vautrin Serge, assistant ingénieur, Institut national polytechnique de Lorraine.

Lire :

- Berlioz Alain, professeur des universités, université Toulouse III ;
- Dameme Jean-Paul, assistant ingénieur, institut universitaire de technologie d'Orléans ;
- De Marco Giovanni, ingénieur d'études 1ère classe, centre hospitalier universitaire d'Amiens ;
- Deligny Francis, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Reims ;
- Godiot Jacques, ingénieur de recherche 1ère classe, université Paris XI ;
- Grapin Jean-Claude, ingénieur d'études 2ème classe, université de Bourgogne ;
- Hugueny Georges, ingénieur d'études 1ère classe, Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
- Lagarde Gérard, assistant ingénieur, Institut universitaire de technologie Lyon I ;
- Laqui Christian, ingénieur d'études 1ère

- classe, université Paris VI ;
- Le Denmat Dominique, ingénieur d'études 1ère classe, université Paris V ;
- Marty-Dessus Didier, professeur des universités, université Toulouse III ;
- Petit Christian, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Reims ;
- Vautrin Serge, ingénieur d'études 2ème classe, Institut national polytechnique de Lorraine.

3.3 Supprimer

- Foucher Éric, professeur agrégé, institut universitaire de technologie de Nantes ;
- Simon Robert, ingénieur d'études 2ème classe, Centre national de la recherche scientifique.

Article 4 - L'article 5 de l'arrêté du 3 juin 2002 susvisé relatif à la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales) est **modifié** ainsi qu'il suit :

4.1 Ajouter

- Bouhet Bernard, ingénieur de recherche hors classe, Centre national de la recherche scientifique ;
- Bricault Jean-Michel, ingénieur d'études 2ème classe, université de Reims ;
- Cadet Jean-Paul, ingénieur d'études 2ème classe, centre d'études et de recherches sur les qualifications ;
- Carré Anne-Laure, épouse Coursaris, ingénieur de recherche 2ème classe, Conservatoire national des arts et métiers ;
- Dousteyssier Bertrand, ingénieur d'études 2ème classe, université Clermont-Ferrand II ;
- France Jérôme, professeur des universités, université Bordeaux III ;
- Gabarron Marie, épouse Boisson, ingénieur de recherche 2ème classe, université Bordeaux III ;
- Ranc Emmanuel, ingénieur d'études 2ème classe, université de Bourgogne ;
- Vogel Florence, épouse Audier, ingénieur de recherche 1ère classe, université Paris I.

4.2 Au lieu de :

- Lallement Jacques, ingénieur d'études 2ème classe, université Nancy II ;
- Muller Sylvie Anne, épouse Mériot, ingénieur d'études 2ème classe, centre d'études et de recherches sur les qualifications.

Lire :

- Lallement Jacques, ingénieur d'études 1ère classe, université Nancy II ;

- Muller Sylvie Anne, épouse Mériot, ingénieur de recherche 2ème classe, centre d'études et de recherches sur les qualifications.

Article 5 - L'article 6 de l'arrêté du 3 juin 2002 susvisé relatif à la branche d'activité professionnelle E (informatique et calcul scientifique) est **modifié** ainsi qu'il suit :

5.1 Ajouter

- Admirat Évelyne, ingénieur de recherche 2ème classe, université Clermont-Ferrand II ;
- Antoine Jean-Michel, ingénieur de recherche 2ème classe, université Nancy I ;
- Baronnet Dominique, épouse Fiquet, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Batard Sébastien, assistant ingénieur, rectorat de Paris ;
- Baudequin Jean-Michel, ingénieur de recherche 2ème classe, université Bordeaux III ;
- Bichot Thierry, technicien de recherche et de formation, Institut national des sciences appliquées de Toulouse ;
- Bigoureau Marie-Christine, épouse Zilliox, ingénieur d'études 1ère classe, rectorat de Lyon ;
- Bleas Nicole, ingénieur de recherche 2ème classe, rectorat de Rennes ;
- Bourru Rodolphe, technicien de recherche et de formation, université de Rouen ;
- Chartrain Jacques, assistant ingénieur, inspection académique d'Eure-et-Loir ;
- Chassagnon Roland, ingénieur de recherche 2ème classe, université d'Angers ;
- Coudroy Michel, ingénieur de recherche hors classe, administration centrale ministère de l'éducation nationale ;
- Deligny Francis, ingénieur d'études 2ème classe, université de Reims ;
- Derouette Philippe, ingénieur de recherche 2ème classe, rectorat de la Réunion ;
- Doublet Jean-Michel, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris X ;
- Dragone Mario, ingénieur de recherche 1ère classe, université de Bretagne-Sud ;
- Duret Éric, ingénieur de recherche 2ème classe, rectorat de Nantes ;
- Eudes Jacques, ingénieur de recherche 1ère classe, université Grenoble I ;
- Galin Françoise, ingénieur d'études 1ère classe, université Bordeaux II ;

- Glenat Marie-Hélène, ingénieur de recherche 2ème classe, Institut national polytechnique de Grenoble ;

- Guillet Dominique, épouse Duquenne, ingénieur de recherche hors classe, université d'Angers ;

- Kalsch Nicole, épouse Mahr, ingénieur d'études 1ère classe, Centre national de la recherche scientifique ;

- Keller Thomas, assistant ingénieur, université Strasbourg I ;

- Kermarrec Alain, ingénieur de recherche 2ème classe, université Rennes I ;

- Kussler Pierre, ingénieur de recherche 2ème classe, administration centrale ministère de l'éducation nationale ;

- Laborde Jean-Luc, assistant ingénieur, université Bordeaux I ;

- Laffeach Franck, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris I ;

- Lagriffoul Laurent, ingénieur d'études 2ème classe, université Toulouse I ;

- Lisch Chantal, épouse Simian, ingénieur d'études 1ère classe, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ;

- Mathes Grégory, ingénieur de recherche 2ème classe, université Grenoble II ;

- Matton Philippe, ingénieur de recherche 1ère classe, université Lille III ;

- Mauchauffee Pierre-Jean, technicien de recherche et de formation, Institut national des sciences appliquées de Toulouse ;

- Meichel Pascal, assistant ingénieur, université de Tours ;

- Michaux Annie, épouse Rouxel, assistant ingénieur, institut universitaire de technologie de Lannion ;

- Nicolay Xavier, ingénieur de recherche 2ème classe, université Aix-Marseille II ;

- Ostré Frédérique, ingénieur d'études 2ème classe, université Strasbourg I ;

- Pasquier Christophe, ingénieur de recherche 2ème classe, rectorat de Bordeaux ;

- Quereyron Florence, ingénieur de recherche 2ème classe, Institut national des sciences appliquées de Lyon ;

- Rapacchi Bernard, ingénieur de recherche 1ère classe, Centre national de la recherche scientifique ;

- Roche Patrick, ingénieur de recherche 1ère classe, rectorat d'Aix-Marseille ;
- Sabatier Benedicte, épouse Labeyrie, ingénieur de recherche 2ème classe, CNRS ;
- Salavy Pierre, ingénieur de recherche 2ème classe, rectorat d'Aix-Marseille ;
- Sapin Bénédicte, ingénieur d'études 2ème classe, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Sarzi Patrice, ingénieur de recherche 2ème classe, rectorat de Nancy-Metz ;
- Segura Manuel, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris XII ;
- Thévenin Valérie, ingénieur de recherche 2ème classe, université de technologie de Troyes ;
- Timol Ilias, ingénieur d'études 2ème classe, institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion ;
- Torlay Laurent, ingénieur d'études 2ème classe, université Grenoble I ;
- Vautherot Sébastien, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris VI ;
- Werle Philippe, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris XIII ;
- Wong Yiu Chung Alain, ingénieur de recherche 2ème classe, université des Antilles-Guyane ;
- Zimmer Christophe, ingénieur d'études 2ème classe, institut universitaire de technologie de Nice.

5.2 Au lieu de :

- Benza Didier, ingénieur d'études 2ème classe, université du Sud-Toulon-Var ;
- Cabassu Maina Christine, ingénieur de recherche 1ère classe, rectorat de Toulouse ;
- Corée Denis, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris VI ;
- Demorgny Olivier, assistant ingénieur, université d'Artois ;
- Dutruc Pierre, ingénieur de recherche 2ème classe, école centrale de Lyon ;
- Flenet Élisabeth, ingénieur de recherche 1ère classe, université de Besançon ;
- Fogt Odile, épouse Ognier, ingénieur de recherche 2ème classe, rectorat de Dijon ;
- Gilbert Hervé, ingénieur de recherche 1ère classe, université de Saint-Étienne ;
- Gourichon Jean-Michel, ingénieur de recherche 2ème classe, administration centrale ministère de

- l'éducation nationale ;
- Gris Pascal, ingénieur d'études 2ème classe, université Strasbourg I ;
- Gutierrez Rafaël, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris I ;
- Marchal Benoît, ingénieur d'études 1ère classe, Institut national polytechnique de Lorraine ;
- Masson Michel, ingénieur de recherche 1ère classe, rectorat de Toulouse ;
- Mazzini Maxime, ingénieur de recherche 1ère classe, rectorat de Nancy-Metz ;
- Oger Thierry, ingénieur d'études 2ème classe, université d'Angers ;
- Rezzouk Abdelaziz, ingénieur d'études 2ème classe, université de Haute-Alsace ;
- Saby Philippe, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris VI ;
- Saulue Pierre, ingénieur de recherche 1ère classe, université de Cergy-Pontoise ;
- Temperman Gérard, ingénieur de recherche 2ème classe, université Lille I ;
- Therond Gilles, assistant ingénieur, université Montpellier II.

Lire :

- Benza Didier, ingénieur d'études 1ère classe, université du Sud-Toulon-Var ;
- Cabassu Maina Christine, ingénieur de recherche hors classe, rectorat de Toulouse ;
- Corée Denis, ingénieur de recherche 2ème classe, Conservatoire national des arts et métiers ;
- Demorgny Olivier, ingénieur d'études 2ème classe, université d'Artois ;
- Dutruc Pierre, ingénieur de recherche 1ère classe, école centrale de Lyon ;
- Flenet Élisabeth, ingénieur de recherche hors classe, université de Besançon ;
- Fogt Odile, épouse Ognier, ingénieur de recherche 1ère classe, rectorat de Dijon ;
- Gilbert Hervé, ingénieur de recherche hors classe, université de Saint-Étienne ;
- Gourichon Jean-Michel, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris XII ;
- Gris Pascal, ingénieur de recherche 2ème classe, université Strasbourg I ;
- Gutierrez Rafaël, ingénieur de recherche 1ère classe, Agence pour l'enseignement du français à l'étranger ;
- Marchal Benoît, ingénieur de recherche 2ème

classe, Institut national polytechnique de Lorraine ;

- Masson Michel, ingénieur de recherche hors classe, rectorat de Toulouse ;

- Mazzini Maxime, ingénieur de recherche hors classe, rectorat de Nancy-Metz ;

- Oger Thierry, ingénieur de recherche 2ème classe, université d'Angers ;

- Rezzouk Abdelaziz, ingénieur d'études 1ère classe, université de Haute-Alsace ;

- Saby Philippe, ingénieur de recherche 2ème classe, université Toulouse III ;

- Saulue Pierre, ingénieur de recherche 1ère classe, rectorat de Guadeloupe ;

- Temperman Gérard, ingénieur de recherche 1ère classe, université Lille I ;

- Therond Gilles, ingénieur d'études 2ème classe, université Montpellier II.

5.3 Supprimer

- Grimanelli Marie, épouse Deglo de Besses, maître de conférences, Institut national polytechnique de Grenoble.

Article 6 - L'article 7 de l'arrêté du 3 juin 2002 susvisé relatif à la branche d'activité professionnelle F (documentation, édition, communication) est **modifié** ainsi qu'il suit :

6.1 Ajouter

- Ardonceau Pierre-Henri, maître de conférences, université de Pau ;

- Barkate Patrick, ingénieur d'études 2ème classe, Institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille ;

- Bedel Valérie, assistant ingénieur, École nationale supérieure de chimie de Rennes ;

- Benichou Salima, ingénieur d'études 1ère classe, université de Bourgogne ;

- Billon Alain, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Metz ;

- Bonnel François, ingénieur d'études 2ème classe, Institut national polytechnique de Grenoble ;

- Chabé Roger, adjoint technique, université Paris VII ;

- Ducasse Jean-Paul, ingénieur de recherche 1ère classe, université Lyon II ;

- Ducassé Marie-Dominique, épouse Heusse, conservateur général des bibliothèques, université Toulouse I ;

- Euvrard Alain, technicien de recherche et de

formation, institut universitaire de technologie de Nantes ;

- Forestier Catherine, conservateur des bibliothèques, Institut national polytechnique de Toulouse ;

- Gaudin Pierrick, technicien de recherche et de formation, université du Sud-Toulon-Var ;

- Giustiniani François, conservateur du patrimoine, archives nationales ;

- Gloinec Yves, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, université Bordeaux II ;

- Kalfane Karim, maître de conférences, institut universitaire de technologie de Schiltigheim ;

- Laget Marc, technicien de recherche et de formation, institut universitaire de technologie d'Aubières ;

- Lantz Odile, épouse Gloeckle, ingénieur de recherche 2ème classe, Institut national polytechnique de Grenoble ;

- Le Brun Corentin, ingénieur d'études 1ère classe, rectorat de Rennes ;

- Lencot Gwenola, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris I ;

- Loubier Magali, ingénieur d'études 2ème classe, université Lyon III ;

- Luppino Nicolas, adjoint technique, université Paris XIII ;

- Maillabouis Madeleine, épouse Chatteur, attaché d'administration de recherche et de formation, Conservatoire national des arts et métiers ;

- Marty Marcel, conservateur des bibliothèques, université Toulouse I ;

- Mauras Patricia, technicien de recherche et de formation, université d'Angers ;

- Paul Éric, assistant ingénieur, université de Bourgogne ;

- Rabii Saloua, épouse Benali, technicien de recherche et de formation, université Toulouse II ;

- Robin Catherine, ingénieur de recherche 2ème classe, Centre national d'enseignement à distance ;

- Schmitt Pascal, conservateur des bibliothèques, université de Bourgogne ;

- Seron Jean-François, conservateur en chef des bibliothèques, université de Bourgogne ;

- Stephan Christophe, assistant ingénieur, École normale supérieure de Cachan ;

- Tournier Anne-Dominique, épouse Laurin, conservateur des bibliothèques, université de Bourgogne.

6.2 Au lieu de :

- Avila Fernand, ingénieur d'études 2ème classe, Maison des sciences de l'Homme ;
- Bordigoni Marc, ingénieur de recherche 2ème classe, université Aix-Marseille I ;
- Cazaux Marie-Annick, conservateur des bibliothèques, bibliothèque intercommunale de Pau ;
- Cordier Philippe, technicien de recherche et de formation, université Strasbourg II ;
- Decollogne Francine, ingénieur d'études 2ème classe, Centre national de la recherche scientifique, Paris ;
- Lambert Guy, professeur associé, université Aix-Marseille I ;
- Moncho Carole, épouse Grard, technicien de recherche et de formation, université Bordeaux IV ;
- Moreau Michel, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris I ;
- Porlier Christophe, ingénieur d'études 2ème classe, École normale supérieure lettres et sciences humaines de Lyon ;
- Renault Fabrice, technicien de recherche et de formation, école normale supérieure lettres et sciences humaines de Lyon ;
- Sales Marie-Pierre, ingénieur d'études 1ère classe, université Toulouse II ;
- Vercouillie Albert, technicien de recherche et de formation, institut universitaire de technologie de Toulon.

Lire :

- Avila Fernand, ingénieur d'études 2ème classe, Maison de l'archéologie et de l'ethnologie ;
- Bordigoni Marc, ingénieur de recherche hors classe, université Aix-Marseille I ;
- Cazaux Marie-Annick, conservateur des bibliothèques, université de Pau et des pays de l'Adour ;
- Cordier Philippe, ingénieur de recherche 1ère classe, université Strasbourg II ;
- Decollogne Francine, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris II ;
- Lambert Guy, attaché temporaire d'enseignement et de recherche, université Aix-Marseille I ;
- Moncho Carole, épouse Grard, ingénieur

- d'études 2ème classe, université Bordeaux IV ;
- Moreau Michel, ingénieur de recherche 1ère classe, université Paris I ;
- Porlier Christophe, ingénieur de recherche 2ème classe, école normale supérieure lettres et sciences humaines de Lyon ;
- Renault Fabrice, assistant ingénieur, Institut national des sciences appliquées de Toulouse ;
- Sales Marie-Pierre, ingénieur de recherche 2ème classe, université Toulouse II ;
- Vercouillie Albert, technicien de recherche et de formation, université du Sud-Toulon-Var.

Article 7 - L'article 8 de l'arrêté du 3 juin 2002 susvisé relatif à la branche d'activité professionnelle G (patrimoine, logistique, prévention) est **modifié** ainsi qu'il suit :

7.1 Ajouter

- Balloffet Philippe, ingénieur d'études 2ème classe, université Bordeaux I ;
- Becerro Michel, ingénieur d'études 2ème classe, université Clermont-Ferrand II ;
- Berthomme Marie-Claude, ingénieur d'études hors classe, université Paris VIII ;
- Besse Patrice, ingénieur d'études 1ère classe, Conservatoire national des arts et métiers ;
- Bidau Cyril, assistant ingénieur, université de Bourgogne ;
- Bobin Patrick, ingénieur d'études 2ème classe, institut universitaire de technologie de ville d'Avray ;
- Boned Nicolas, technicien de recherche et de formation, université de Versailles -Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Buffet Patrick, ingénieur de recherche 2ème classe, université d'Artois ;
- Corrion Michel, ingénieur de recherche 1ère classe, université Paris IV ;
- Couve Joël, ingénieur d'études 2ème classe, université Montpellier II ;
- Cremer Gérard, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris VI ;
- De Rosa Gérard, ingénieur de recherche 2ème classe, université Rennes I ;
- Dury Gilbert, technicien de recherche et de formation, université Bordeaux II ;
- Gadonneix Philippe, ingénieur d'études 2ème classe, université Clermont-Ferrand I ;
- Gainche Gwenola, assistant ingénieur, université Rennes I ;

- Gohier Daniel, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Institut national des sciences appliquées de Rennes ;
 - Housieaux Pierre, ingénieur d'études 1ère classe, Institut national des langues et civilisations orientales ;
 - Jarnias Catherine, ingénieur d'études 2ème classe, université du Sud- Toulon-Var ;
 - Jolivald Daniel, ingénieur de recherche 2ème classe, université Strasbourg I ;
 - Kanagarajah Rajmohan, assistant ingénieur, université Paris VII ;
 - Karg Alain, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Muséum national d'histoire naturelle ;
 - Lemarie Jacky, ingénieur d'études 2ème classe, université du Maine ;
 - Louat Christian, ingénieur de recherche 2ème classe, université Clermont-Ferrand II ;
 - Machado Roger, technicien de recherche et de formation, université Toulouse III ;
 - Mangano Anne, épouse Bestien, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Haute-Alsace ;
 - Mathieu Claudie, épouse Pasquier, ingénieur de recherche 2ème classe, Conservatoire national des arts et métiers ;
 - Nicaud Jean-Marc, assistant ingénieur, université Paris XII ;
 - Noël Bernard, technicien de recherche et de formation, Muséum national d'histoire naturelle ;
 - Puichaud-Chaudot Jean-Luc, technicien de recherche et de formation, université Paris X ;
 - Soete Jacques, technicien de recherche et de formation, université Montpellier II.
- 7.2 Au lieu de :**
- Azam Jacques, ingénieur de recherche 2ème classe, Institut national polytechnique de Toulouse ;
 - Boned Nicolas, adjoint technique, université de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines ;
 - Bouchard Bertrand, ingénieur de recherche 2ème classe, université d'Orléans ;
 - Bourre Marie Blandine, épouse Peinturier, ingénieur d'études 2ème classe, université Lyon II ;
 - Brucker Jean-Luc, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, université Strasbourg I ;
 - Buffet Patrick, ingénieur d'études 2ème classe, université d'Artois ;
 - David André, ingénieur de recherche 2ème classe, université Lyon II ;
 - Didier Guy, ingénieur de recherche 2ème classe, Institut national polytechnique de Lorraine ;
 - Fabresse Jean-Michel, adjoint technique, institut universitaire de technologie d'Orléans ;
 - Fanjeaux Marcel, technicien de recherche et de formation, université Paris VII ;
 - Giraud Jean-Marc, technicien de recherche et de formation, université de Clermont-Ferrand I ;
 - Goudet Pierre-Arnaud, technicien de recherche et de formation, université Lyon III ;
 - Guezo Patrick, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, École nationale supérieure de chimie de Paris ;
 - Hava Jean-Pierre, adjoint technique, université Grenoble II ;
 - Lachazette Christophe, adjoint technique, université Montpellier II ;
 - Lepere Marianne, épouse Boivin, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris XI ;
 - Mangano Anne, épouse Bestien, ingénieur d'études 2ème classe, université de Haute-Alsace ;
 - Mildner Jean-marie, assistant ingénieur, université Paris VI ;
 - Petit Patrick, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, université Paris I ;
 - Piro Lionel, assistant ingénieur, Institut national des sciences appliquées de Rennes ;
 - Pottier Jacques, technicien de recherche et de formation, institut universitaire de technologie de Villeurbanne ;
 - Rossi Pierre, adjoint technique, Institut national polytechnique de Toulouse ;
 - Roy Laurent, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Rouen ;
 - Schnebelen Lucien, ingénieur d'études 2ème classe, université de Haute-Alsace ;
 - Soete Jacques, adjoint technique, université Montpellier II ;
 - Tanguy Thierry, ingénieur d'études 2ème classe, université de Rouen ;
 - Tixador Olivier, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris VII ;
 - Villarroya Laure, épouse Girard, ingénieur de

recherche 1ère classe, université de Caen ;
- Wiitkar Fabrice, ingénieur de recherche 2ème classe, université Rennes I.

Lire :

- Azam Jacques, ingénieur de recherche hors classe, Institut national polytechnique de Toulouse ;
- Boned Nicolas, technicien de recherche et de formation, université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Bouchard Bertrand, ingénieur de recherche 2ème classe, Conseil général des Alpes-Maritimes ;
- Bourre Marie Blandine, épouse Peinturier, ingénieur d'études 2ème classe, École normale supérieure de Lyon ;
- Brucker Jean-Luc, assistant ingénieur, université Strasbourg I ;
- Buffet Patrick, ingénieur de recherche 2ème classe, université d'Artois ;
- David André, ingénieur de recherche 1ère classe, université Lyon II ;
- Didier Guy, ingénieur de recherche hors classe, Institut national polytechnique de Lorraine ;
- Fabresse Jean-Michel, technicien de recherche et de formation, institut universitaire de technologie d'Orléans ;
- Fanjeaux Marcel, assistant ingénieur, université Paris VII ;
- Giraud Jean-Marc, assistant ingénieur, université Clermont-Ferrand I ;
- Goudet Pierre-Arnaud, assistant ingénieur, université Lyon III ;
- Guezo Patrick, assistant ingénieur, École nationale supérieure de chimie de Paris ;
- Hava Jean-Pierre, technicien de recherche et de formation, université Grenoble II ;
- Lachazette Christophe, technicien de recherche et de formation, université Montpellier II ;
- Lepère Marianne, épouse Boivin, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris XI ;
- Mangano Anne, épouse Bestien, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Haute-Alsace ;
- Mildner Jean-Marie, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris VI ;
- Petit Patrick, assistant ingénieur, université Paris I ;
- Piro Lionel, ingénieur d'études 2ème classe,

- Institut national des sciences appliquées de Rennes ;
- Pottier Jacques, technicien de recherche et de formation, université Lyon I ;
- Rossi Pierre, technicien de recherche et de formation, chancellerie des universités de l'académie de Toulouse ;
- Roy Laurent, ingénieur de recherche 2ème classe, administration centrale du ministère de l'éducation nationale ;
- Schnebelen Lucien, ingénieur de recherche 2ème classe, administration centrale du ministère de l'éducation nationale ;
- Soete Jacques, technicien de recherche et de formation, université Montpellier II ;
- Tanguy Thierry, ingénieur d'études 2ème classe, université Montpellier I ;
- Tixador Olivier, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris VII ;
- Villarroya Laure, épouse GIRARD, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Caen ;
- Wiitkar Fabrice, ingénieur de recherche 2ème classe, direction centrale du matériel de l'armée de terre.

7.3 Supprimer

- Voisin Jacques, ingénieur de recherche 1ère classe, université Paris VII ;
- Wauquier Irène, ingénieur de recherche 1ère classe, université Paris V.

Article 8 - L'article 9 de l'arrêté du 3 juin 2002 susvisé relatif à la branche d'activité professionnelle I (gestion scientifique et technique des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) est **modifié** ainsi qu'il suit :

8.1 Ajouter

- Agarini Delphine, assistant ingénieur, université de Nice-Sophia-Antipolis ;
- Argellies Daniele, épouse Pasquier, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, institut universitaire de technologie de Nice ;
- Arhamsadr Roya, épouse Naddaf, ingénieur d'études 2ème classe, université Strasbourg II ;
- Barral Aline, attaché d'administration scolaire et universitaire 2ème classe, université Grenoble I ;
- Bedechian Ginette, épouse Liquière, technicien de recherche et de formation, université Aix-Marseille III ;

- Beis Marie-Hélène, ingénieur d'études 1ère classe, université de Bourgogne ;
- Benninger Josiane, épouse Antoni, attaché d'administration scolaire et universitaire 2ème classe, université Nancy I ;
- Besagni Armella, épouse Longrez, ingénieur d'études 1ère classe, Centre national de la recherche scientifique ;
- Bony Jean-Paul, conseiller d'administration scolaire et universitaire, institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille ;
- Boucher Gilles, secrétaire général d'université, Institut national polytechnique de Toulouse ;
- Breiller Tardy Carole, épouse Kada, attaché d'administration scolaire et universitaire 2ème classe, université Grenoble III ;
- Bulot Chantal, épouse Lebel, technicien de recherche et de formation, université d'Amiens ;
- Cadière Florence, épouse Gassot, ingénieur d'études 2ème classe, université Montpellier I ;
- Caron Arlette, attaché d'administration de recherche et de formation, École des hautes études en sciences sociales ;
- Cicurel Gilles, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, université Paris VII ;
- Colnee Christelle, épouse Le Roux, ingénieur d'études 2ème classe, université d'Évry-Val-d'Essonne ;
- Conte Nadine, épouse Lantin, secrétaire d'administration scolaire et universitaire, institut universitaire de technologie de Nice ;
- Costopoulos Christian, secrétaire général d'université, École française d'Extrême-Orient ;
- Delbecq Didier, ingénieur d'études 2ème classe, université Lille 1 ;
- Descomps Françoise, épouse Granger, conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe, école normale supérieure de Lyon ;
- Desquiens François-Xavier, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, université Lille III ;
- Doutreleau Odile, épouse Bahi, technicien de recherche et de formation, université Paris I ;
- Ducrot Évelyne, ingénieur d'études 2ème classe, université Clermont-Ferrand II ;
- Faure Colette, technicien de recherche et de formation, université Clermont-Ferrand I ;
- Ferre Jean-Pierre, conseiller d'administration scolaire et universitaire, université Toulouse II ;
- Filloque Jean-Marie, maître de conférences, université de Brest ;
- Fonkenell Françoise, ingénieur d'études 2ème classe, université Toulouse III ;
- Fourmond Sylvain, maître de conférences, université Paris VII ;
- Gaulmin Vincent, conseiller d'administration scolaire et universitaire, Institut national d'histoire de l'art ;
- Gonzalez Martine, épouse Choux, ingénieur d'études 1ère classe, université Paris IV ;
- Gorry Philippe, maître de conférences, université Bordeaux II ;
- Hiribarren Maryvonne, épouse Hétreux, ingénieur d'études 2ème classe, université Toulouse III ;
- Husson Didier, ingénieur d'études 2ème classe, université Nancy I ;
- Jeandel Jocelyne, épouse Hauton, ingénieur de recherche 2ème classe, École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon ;
- Lassaque Didier, ingénieur d'études 2ème classe, université Bordeaux I ;
- Lefebvre Laurence, épouse Charpentier, ingénieur d'études 2ème classe, université du Littoral-Côte-d'Opale ;
- Lévêque Corinne, épouse Pradelle, attaché d'administration scolaire et universitaire 2ème classe, université Paris VII ;
- Llantia Isabelle, épouse Suhard, ingénieur d'études 1ère classe, université Toulouse I ;
- Mairet Christine, épouse Lasserre, secrétaire d'administration scolaire et universitaire, université Bordeaux II ;
- Malazdra Michelle, épouse Jouannic, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, université Aix-Marseille III ;
- Manceau France, épouse Rebouillat, technicien de recherche et de formation, Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
- Mantecon Christine, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris VI ;
- Marchal Françoise, épouse Demaret, technicien de recherche et de formation, université de Paris I ;
- Marchand Danielle, technicien de recherche

et de formation, université de Nancy I ;
 - Mari Dominique, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris II ;
 - Marin Gérard, attaché d'administration scolaire et universitaire 2ème classe, université de Bourgogne ;
 - Martin Magali, épouse Blasco, attaché d'administration scolaire et universitaire 2ème classe, université Bordeaux II ;
 - Martin Patricia, ingénieur d'études 2ème classe, université Grenoble II ;
 - Mayet Évelyne, ingénieur de recherche hors classe, université Montpellier I ;
 - Mechitoua Dalila, secrétaire d'administration de recherche et de formation, université Toulouse II ;
 - Methenni Maatallah, ingénieur d'études 2ème classe, université de Rouen ;
 - Miragliotta Hélène, épouse Ballarin, ingénieur de recherche 2ème classe, université Paris XII ;
 - Montagné Marie-Caroline, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille ;
 - Petit Jean-Robert, conseiller d'administration scolaire et universitaire, université Strasbourg I ;
 - Pialoux Serge, ingénieur d'études 1ère classe, université Bordeaux III ;
 - Poisot Jean-Jacques, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, université de Bourgogne ;
 - Prioux Monique, épouse Raux, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, Conservatoire national des arts et métiers ;
 - Prost Philippe, secrétaire général d'université, institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion ;
 - Santoromito Ginette, épouse Santoromito-Dupré, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, université Paris VI ;
 - Siry Jean-Marc, attaché d'administration scolaire et universitaire 2ème classe, université Paris XI ;
 - Skawinski Maritxu, ingénieur de recherche 1ère classe, Agence nationale Socrates-Leonardo ;
 - Soulas Marie-Thérèse, ingénieur d'études 2ème classe, université de Corse ;
 - Stenger Jacques, attaché principal d'adminis-

tration scolaire et universitaire, université de Tours ;
 - Tannou Pascal, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de Toulouse ;
 - Topenot Jacqueline, épouse Fradin, ingénieur de recherche 2ème classe, école normale supérieure lettres et sciences humaines de Lyon ;
 - Triby Emmanuel, maître de conférences, université Strasbourg I ;
 - Vautrin Gérard, ingénieur de recherche 2ème classe, université Nancy I ;
 - Vincent Nathalie, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, université Strasbourg I ;
 - Vogt Marianne, épouse Schilling, ingénieur d'études 2ème classe, Conservatoire national des arts et métiers.

8.2 Au lieu de :

- Alcaraz Marie-Ange, épouse Leroux, conseiller d'administration scolaire et universitaire, Agence pour les technologies de l'information et de la communication dans l'administration ;
 - Barralis Martine, attaché d'administration scolaire et universitaire, université de Nice ;
 - Brunel-Jossinet Amandine, secrétaire d'administration de recherche et de formation, Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
 - Bulot Chantal, épouse Lebel, adjoint administratif principal 1ère classe, université d'Amiens ;
 - Catreux Anne, ingénieur d'études 2ème classe, université de Nantes ;
 - Esquerre Nathalie, épouse Parisotto, attaché d'administration scolaire et universitaire 2ème classe, institut universitaire de technologie Marseille III ;
 - Frossard Marie-hélène, épouse Richard, ingénieur d'études, université de Paris IV ;
 - Kerihuel Martine, épouse Vaillant, ingénieur d'études 1ère classe, université Paris XI ;
 - Laye Martine, épouse Carette, ingénieur de recherche 2ème classe, université Lille I ;
 - Lechipse Philippe, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, université Lille III ;

- Leniobey Isabelle, épouse Delpit, secrétaire d'administration de recherche et de formation, institut universitaire de technologie Clermont-Ferrand I ;
- Menin Graziella, épouse Decneut, attaché d'administration de recherche et de formation, université de Valenciennes ;
- Muracciole Marie-José, épouse Maugeais, secrétaire d'administration scolaire et universitaire, université Paris V ;
- Muller Marylène, épouse Oberle, ingénieur d'études 2ème classe, université Strasbourg I ;
- Naoun Fatiha, attaché principal d'administration centrale, université de Corse ;
- Nodot Claude, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Lille I ;
- Nouzille Marie-Odile, épouse Herzog, conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe, université Montpellier II ;
- Paintrand Jean-François, ingénieur de recherche 1ère classe, Centre national de la recherche scientifique ;
- Pialoux Serge, ingénieur d'études 2ème classe, université Bordeaux III ;
- Pontet Viviane, attaché d'administration scolaire et universitaire, École nationale supérieure des arts et métiers de Bordeaux ;
- Renault Nicole épouse Gany, attaché principal d'administration de recherche et de formation, université de la Réunion ;
- Rogel Jean-Paul, conseiller d'administration scolaire et universitaire, université Lille I ;
- Roux Johana, ingénieur d'études 2ème classe, Palais de la découverte ;
- Voirin Élisabeth, ingénieur d'études 1ère classe, Institut national polytechnique de Lorraine.

Lire :

- Alcaraz Marie-Ange, épouse Leroux, conseiller d'administration scolaire et universitaire, Agence pour le développement de l'administration électronique ;
- Barralis Martine, ingénieur de recherche 2ème classe, université de Nice ;
- Brunel-Jossinet Amandine, attaché d'administration scolaire et universitaire, École normale supérieure lettres et sciences humaines de Lyon ;
- Bulot Chantal, épouse Lebel, technicien de recherche et de formation, université d'Amiens ;

- Catreux Anne, ingénieur d'études 1ère classe, université de Nantes ;
 - Esquerre Nathalie, épouse Parisotto, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, institut universitaire de technologie Marseille III ;
 - Frossard Marie-Hélène, épouse Richard, ingénieur d'études hors classe, université de Paris IV ;
 - Vaillant Martine, épouse Kerihuel, ingénieur de recherche 1ère classe, université Paris XI ;
 - Laye Martine, épouse Carette, ingénieur de recherche 1ère classe, université Lille I ;
 - Lechippe Philippe, ingénieur de recherche 2ème classe, université Lille III ;
 - Leniobey Isabelle, épouse Delpit, technicien de recherche et de formation, institut universitaire de technologie Clermont-Ferrand I ;
 - Menin Graziella, épouse Decneut, ingénieur d'études 2ème classe, université de Valenciennes ;
 - Muracciole Marie-José, épouse Maugeais, ingénieur d'études 2ème classe, université Paris V ;
 - Muller Marylène, épouse Oberle, ingénieur de recherche 2ème classe, université Strasbourg I ;
 - Naoun Fatiha, attaché principal d'administration centrale, université du Sud-Toulon-Var ;
 - Nodot Claude, ingénieur de recherche 1ère classe, université de Lille I ;
 - Nouzille Marie-Odile, secrétaire général d'établissement public d'enseignement supérieur, université Montpellier II ;
 - Paintrand Jean-François, ingénieur de recherche 1ère classe, université Montpellier III ;
 - Pialoux Serge, ingénieur d'études 1ère classe, université Bordeaux III ;
 - Pontet Viviane, attaché d'administration scolaire et universitaire, rectorat de Bordeaux ;
 - Renault Nicole, épouse Gany, bibliothécaire adjoint spécialisé, université de La Réunion ;
 - Rogel Jean-Paul, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, université Lille I ;
 - Roux Johana, ingénieur d'études 2ème classe, Conservatoire national des arts et métiers ;
 - Voirin Élisabeth, ingénieur d'études hors classe, Institut national polytechnique de Lorraine.
- 8.3 Supprimer**
- Beesaul Odile, épouse Whitechurch, ingénieur

de recherche 1ère classe, université de La Rochelle ;

- Brunet Christiane, épouse Abenia, ingénieur d'études 1ère classe, université Paris X ;

- Gonin Madeleine, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, université Lyon I ;

- Pernot André, attaché principal d'administration scolaire et universitaire, Institut national des sciences appliquées de Lyon ;

- Ritz Régis, professeur des universités, université Bordeaux III ;

Article 9 - Le directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration est chargé

de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 14 juin 2004

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et par délégation,

Pour le directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration, Le chargé de la sous-direction des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé, des bibliothèques et des musées

Didier RAMOND

NOMINATIONS

NOR : MENR0401276A

ARRÊTÉ DU 2-6-2004

MEN - DR C1
AGR

Comité technique paritaire de l'INRA

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et la recherche et du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales en date du 2 juin 2004, sont nommés représentants de l'administration au comité technique paritaire de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) :

En qualité de titulaires

- Mme Marion Guillou, directrice générale, présidente ;

- M. Michel Dodet, directeur général adjoint ;

- Mme Patricia Watenberg, directrice des ressources humaines ;

- Mme Françoise Sevin, directrice de la programmation et du financement ;

- M. Paul Colonna, chef du département CEPIA "caractérisation et élaboration des produits issus de l'agriculture" ;

- M. Laurent Hemidy, conseiller auprès de la présidence et de la direction générale ;

- M. Alain Brelurut, directeur des services d'appui à la recherche du centre INRA de Clermont-Ferrand/Theix ;

- M. Jean-Paul Michel, responsable de la mission de coordination des services déconcentrés d'appui à la recherche ;

- M. Patrick Lechopier, directeur de l'unité

expérimentale de pathologie infectieuse et immunologie du centre INRA de Tours ;

- M. Jacques Brossier, président du centre INRA de Dijon ;

En qualité de suppléants

- Mme Corine Plantard, directrice de l'information et de la communication ;

- M. Benoît Fauconneau, président du centre INRA de Bordeaux et délégué régional de la région Aquitaine ;

- M. Dominique Ottomani, directeur des services d'appui à la recherche du centre INRA de Sophia-Antipolis ;

- M. Loïc Gaume, directeur des services d'appui à la recherche du centre INRA Montpellier ;

- M. François Houllier, chef du département EFPA "écologie des forêts, prairies et milieux aquatiques" ;

- M. Pierre Stengel, directeur scientifique du secteur "environnement, écosystèmes cultivés et naturels" ;

- Mme Véronique Braesco, chef de département adjoint "alimentation humaine" ;

- M. Laurent Bruckler, chef du département "environnement et agronomie" ;

- Mme Elisabeth de Turckheim, déléguée à l'évaluation ;

- Mme Michelle Marin, chef de département adjoint CEPIA "caractérisation et élaboration des produits issus de l'agriculture".

NOMINATIONS

NOR : MENA0401275A

ARRÊTÉ DU 14-6-2004

MEN
DPMA C1

CAP des conducteurs d'automobile et des chefs de garage de l'administration centrale du MEN

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod. ; A. du 30-10-1986 ; A. du 30-3-1998 mod. ; A. du 9-1-2004 ; PV du 12-3-2004 ; proclamation des résultats du 12-3-2004

Article 1 - Sont, à compter du 20 avril 2004, nommés représentants de l'administration à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps des conducteurs d'automobile et des chefs de garage de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale :

Représentants titulaires

- Mme Danièle Saillant, sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration ;
- Mme Martine Ramond, sous-directrice de la logistique de l'administration centrale à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration ;
- M. Alain Marsigny, chef de service, adjoint au directeur des personnels enseignants ;
- M. Jean-Michel Fay, sous-directeur, adjoint au directeur du personnel et de l'administration au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Représentants suppléants

- M. Éric Verhaeghe, chef du bureau de gestion des personnels à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration ;
- Mme Marylène Iannascoli, attachée d'administration centrale, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration ;

- Mme Cécile Bouvier, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, ouvriers et des personnels sociaux et de santé à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration ;

- Mme Michèle Bouchout, attachée principale d'administration scolaire et universitaire, adjointe au chef du bureau de l'administration centrale à la direction du personnel et de l'administration du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Article 2 - Sont également, à compter de la même date, nommés représentants élus du personnel à la commission considérée :

Représentants titulaires

Chefs de garage

- M. Max Alger, SNPMEN-FO.

Conducteurs d'automobile hors catégorie

M. Pierre Bergo, SNPMEN-FO.

Conducteurs d'automobile de 1ère catégorie

M. Christian Coantiec, SNPMEN-FO.

Conducteurs d'automobile de 2ème catégorie

M. Gérard Piguët, SNPMEN-FO.

Représentants suppléants

Conducteurs d'automobile hors catégorie

M. Omar Mahdi, SNPMEN-FO.

Conducteurs d'automobile de 1ère catégorie

M. Nicolas Coric, SNPMEN-FO.

Conducteurs d'automobile de 2ème catégorie

M. Luc Geoffroy, SNPMEN-FO.

Article 3 - Le directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 14 juin 2004

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration
Dominique ANTOINE

NOMINATIONS

NOR : MENA0401357A

ARRÊTÉ DU 15-6-2004

MEN
DPMA C1

CAPN des agents administratifs de l'administration centrale du MEN

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod. ; A. du 28-12-1990 ; A. du 8-12-1997 mod. ; A. du 15-12-2000 ; A. du 9-1-2004

Article 1 - Sont, à compter du 1er juin 2004, nommés représentants de l'administration à la commission administrative compétente à l'égard du corps des agents administratifs de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale :

Représentants titulaires

- M. Dominique Antoine, directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration ;
- M. Alain Marsigny, chef de service, adjoint au directeur des personnels enseignants ;
- Mme Danièle Saillant, sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Représentants suppléants

- Mme Jacqueline Héritier, sous-directrice des études et de la gestion prévisionnelle à la direction des personnels enseignants ;
- Mme Michèle Bouchout, attachée principale d'administration scolaire et universitaire, adjointe au chef du bureau de l'administration centrale à la direction du personnel et de l'administration du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;
- M. Éric Verhaeghe, chef du bureau de gestion des personnels à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Article 2 - Sont également, à compter de la même date, nommés représentants du personnel à la commission considérée :

Représentants titulaires

Agent administratif de 1ère classe

- Mme Jeannette Lemoine (tirage au sort).

Agent administratif de 2ème classe

- Mme Marie Julie Raimone (tirage au sort) ;
- Mme Farida Hameg (tirage au sort).

Représentants suppléants

Agent administratif de 1ère classe

- Mme Arlette Dupros, adjointe administrative principale de 1ère classe, membre de l'administration siégeant en tant que représentant du personnel en application du (b) de l'article 21 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires.

Agent administratif de 2ème classe

- M. Ghislain Dadier, adjoint administratif, membre de l'administration siégeant en tant que représentant du personnel en application du (b) de l'article 21 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires ;
- Mme Zahra Lazaar (tirage au sort).

Article 3 - Le directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 15 juin 2004

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le directeur des personnels,
de la modernisation et de l'administration
Dominique ANTOINE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

**VACANCE
D'EMPLOI**

NOR : MEND0401270V

AVIS DU 16-6-2004

**MEN
DE A2**

S **SGASU de l'université Bordeaux I**

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire (SGASU) à l'université Bordeaux I, directeur de la scolarité et de la vie étudiante, est à pourvoir à compter du 1er septembre 2004.

L'université Bordeaux I - sciences et technologies compte 11 000 étudiants, 900 enseignants-chercheurs, 700 personnels IATOS et de bibliothèque. Son budget hors salaire État s'élève à 50 millions d'euros et les superficies bâties à 230 000 m² répartis sur 8 sites.

Le SGASU, adjoint au SGEPEPES, aura la responsabilité de la direction de la scolarité et de la vie étudiante en étroite collaboration avec les élus en charge de ce domaine et à ce titre devra :

- concevoir, élaborer et gérer les procédures liées à la gestion de la scolarité et de la vie étudiante dans le respect des objectifs de formation et de la réglementation ;
- participer à l'élaboration de l'offre de formation de l'université avec l'équipe présidentielle, en apportant une expertise en matière réglementaire et en traduisant les projets de formation en termes organisationnels ;
- assurer la construction et le fonctionnement du réseau sur lequel reposent les missions du service - services centraux, unités décentralisées, responsables de formations et de diplômes, partenaires extérieurs ;
- assurer l'élaboration, la circulation et la communication de l'information entre les trois éléments de la communauté universitaire :

administration, enseignants et étudiants ;
- organiser les moyens humains, les procédures et les outils, les coordinations et les coopérations nécessaires entre les services centraux et les unités décentralisées ;

- conseiller l'équipe présidentielle en matière de politique de la scolarité et de la vie étudiante ;
- initier et promouvoir des projets nouveaux en matière d'outils, d'organisation et de procédures, notamment en collectant les sources d'innovation, en interne et à l'extérieur ;
- participer à l'accompagnement de la politique en matière de vie étudiante.

Les compétences requises sont les suivantes :

- posséder une solide culture juridique et administrative ;
 - savoir anticiper des changements et ajustements nécessaires ;
 - faire preuve de bonnes qualités relationnelles, de dynamisme, d'aptitude à l'encadrement et à l'animation des équipes ;
 - maîtriser l'environnement bureautique et informatique (la connaissance du logiciel APOGEE serait appréciée) ;
 - savoir analyser des contextes, des programmes et des dispositifs de formation ;
 - connaître l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et des systèmes éducatifs nationaux et internationaux, le champ institutionnel de la réglementation et des modes de fonctionnement des formations, les procédures relatives à l'équivalence des diplômes et à la validation des acquis professionnels.
- Cet emploi, doté de l'échelonnement indiciaire 801-1015 et d'une NBI de 50 points, est ouvert :
- aux fonctionnaires des corps recrutés par la

voie de l'École nationale d'administration ;

- aux fonctionnaires nommés dans un autre emploi fonctionnel d'encadrement administratif (secrétaire général d'académie, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, directeur adjoint ou sous-directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, directeur de centre régional ou de centre local des œuvres universitaires et scolaires) ;
- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire ayant accompli au moins dix ans de services effectifs en catégorie A et qui soit appartiennent à la hors-classe du corps, soit ont atteint au moins le cinquième échelon de la classe normale ;
- aux fonctionnaires civils de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent, appartenant à un corps, à un cadre d'emplois ou à un emploi administratif, technique, de direction ou d'inspection classé dans la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice brut 966, ayant accompli au moins dix ans de services effectifs en catégorie A et ayant atteint au moins l'indice brut 705.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de

motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir par la voie hiérarchique, dans les 15 jours qui suivent la date de la présente publication au B.O., au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de l'encadrement, sous-direction de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières, DE A2, 142 rue du Bac 75357 Paris SP 07.

Un double des candidatures devra être expédié au président de l'université Bordeaux I, 351 cours de la Libération, 33405 Talence cedex, tél. 05 40 00 60 42, fax 05 56 80 08 37.

Un curriculum vitae (CV) devra être adressé par courriel au bureau DE A2 (de-a2sup@education.gouv.fr). Les candidats préciseront dans le message d'accompagnement du courriel l'intitulé de l'emploi postulé, ainsi que leur grade et leur échelon.

Des informations complémentaires sur l'emploi de SGASU (conditions statutaires d'accès, déroulement de la carrière et grilles indiciaires) sont disponibles sur le site Evidens : <http://www3.education.gouv.fr/evidens/>

**VACANCE
DE POSTE**

NOR : MENA0401172V

AVIS DU 9-6-2004
JO DU 9-6-2004MEN
DPMA B4

Médecin de l'éducation nationale-conseiller technique auprès du directeur de l'enseignement scolaire

■ I - Un poste de médecin de l'éducation nationale-conseiller technique pour les affaires médicales et de santé auprès du directeur de l'enseignement scolaire est susceptible d'être vacant à compter du 1er octobre 2004.

Ce poste peut être pourvu par la voie du détachement sur statut d'emploi.

Le titulaire du poste exerce les fonctions de conseiller technique dans le domaine de la promotion de la santé en faveur de l'ensemble des élèves de l'enseignement primaire et secondaire. Il participe à l'élaboration et à l'évaluation de la politique du ministre chargé

de l'éducation nationale dans le domaine de la santé.

Pour l'exercice de sa mission, il est placé auprès du sous-directeur établissements et vie scolaire à la direction de l'enseignement scolaire. Il participe à la mise en œuvre des orientations définies dans le cadre de la politique de la santé en faveur des élèves et contribue à la définition, à la réalisation et à l'évaluation d'outils pédagogiques et de formations destinées aux personnels de santé de l'éducation nationale mais également aux intervenants internes ou externes au système éducatif.

Il travaille en collaboration avec les services de la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration. Il peut être appelé en tant que de besoin à formuler des avis sur des dossiers transversaux qui impliquent un travail interservices au sein de la direction de

l'enseignement scolaire ou entre plusieurs ministères et qui nécessitent une expertise dans le champ de la santé.

Il assure l'information et l'animation du réseau des médecins conseillers techniques des recteurs, des médecins conseillers techniques responsables départementaux ou de secteurs.

II - Conformément aux dispositions du décret n° 91-1195 du 27 novembre 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables au corps de médecins de l'éducation nationale et à l'emploi de médecin de l'éducation nationale-conseiller technique, publié au Journal officiel du 28 novembre 1991, peuvent faire acte de candidature :

- les médecins de l'éducation nationale de 1ère classe comptant au moins huit années de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de fonctionnaire de l'État, des collectivités territoriales et établissements

publics qui en dépendent ;

- les médecins inspecteurs en chef de santé publique ;

- les médecins de la santé publique (corps provisoire) appartenant aux grades de médecin inspecteur régional ou de médecin inspecteur régional adjoint.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées par la voie hiérarchique à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, bureau des personnels administratifs, techniques, ouvriers et des personnels sociaux et de santé, DPMA B4, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP, une copie du dossier de candidature devant être envoyée à la direction de l'enseignement scolaire (même adresse), **dans un délai d'un mois** à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.

**VACANCES
DE POSTES**

NOR : MENA0401283V

AVIS DU 17-6-2004

MEN
DPMA B4

Postes de catégorie A
à l'Agence pour l'enseignement
français à l'étranger

■ L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national à caractère administratif, placé sous tutelle du ministère des affaires étrangères. Cet établissement est doté d'un budget de 431 millions d'euros et gère un réseau de 268 établissements d'enseignements répartis dans 125 pays : 74 placés en gestion directe et 196 liés à l'agence par une convention. Plus de 6200 agents titulaires et 13 000 non titulaires y exercent.

Responsable de l'organisation scolaire

Poste de catégorie A : l'intéressé aura la responsabilité de l'organisation scolaire, de la gestion des emplois affectés dans l'ensemble des établissements d'enseignement français à l'étranger. Il sera chargé de la prospective et contribuera à l'évaluation des politiques conduites par l'agence. Il participera à la mise en place d'un système de base de données et

d'outils d'aide à l'évaluation ainsi qu'à la mise en place d'un contrôle de gestion au sein de l'agence. Il travaillera en liaison avec les secteurs géographiques, l'ensemble des services de l'agence, les postes diplomatiques et les établissements du réseau. Ce poste requiert une bonne connaissance des structures d'enseignement et des qualités de rigueur, d'analyse et de synthèse. Une expérience au sein d'une division de l'organisation scolaire dans un service déconcentré du ministère de l'éducation nationale serait grandement appréciée.

Responsable des rémunérations

Poste de catégorie A : affecté au service du budget, le responsable des rémunérations, qui s'élèvent à 330 millions d'euros pour l'ensemble des personnels relevant de l'agence, sera chargé : du suivi des aspects budgétaires et réglementaires concernant les rémunérations, les indemnités accessoires et les rémunérations complémentaires (heures supplémentaires...), l'analyse et la prospective en matière de rémunération, du suivi de l'évolution de certaines indemnités (indemnité spécifique de vie locale

par ex.), du contentieux des titres de recettes, de la gestion des allocations chômage, de la couverture sociale des recrutés locaux, ainsi que du suivi de certains dossiers transversaux concernant les rémunérations. Une très bonne connaissance de la réglementation concernant les rémunérations est nécessaire ainsi que la maîtrise des outils informatiques.

Adjoint au chef de secteur géographique

Postes de catégorie A : chargé de l'élaboration de la carte annuelle des emplois des secteurs, du traitement des enquêtes de rentrée transmises par les établissements, du suivi des projets pédagogiques des établissements, en liaison avec le service pédagogique de l'Agence. Il assure l'instruction et le suivi des indemnités de professeur principal et autres indemnités, du suivi des demandes personnalisées adressées aux secteurs (courriers, assistance téléphonique et télématique), de la rédaction des profils de postes d'expatriés (personnels d'encadrement et enseignants), du suivi des situations particulières rencontrées par les personnels d'enseignement ou d'encadrement des établissements scolaires conventionnés avec l'AEFE ou en gestion directe, implantés dans les secteurs géographiques concernés. Ce poste requiert un sens du travail en équipe, une faculté d'adaptation, un sens des initiatives, une connaissance du fonctionnement des établissements scolaires du premier et du second degré, des qualités d'organisation et d'autonomie dans la conduite des dossiers. La pratique informatique et bureautique courante ainsi que des capacités rédactionnelles confirmées sont indispensables. Une expérience à l'étranger (dans un établissement scolaire ou dans un service culturel) peut constituer un atout intéressant.

Budgétaires des secteurs géographiques

Postes de catégorie A : chargés au sein des secteurs géographiques de l'instruction et suivi des dossiers de demandes de subventions d'investissement, du suivi des droits de scolarité en liaison avec le service des bourses de l'AEFE et de l'instruction et suivi des demandes d'aides

aux projets d'établissement. Ils devront avoir le goût du travail en équipe, une faculté d'adaptation, le sens des initiatives et la connaissance du fonctionnement des établissements scolaires du premier et du second degré. Ces postes requièrent des qualités d'organisation et d'autonomie dans la conduite des dossiers, ainsi que des capacités rédactionnelles confirmées. La pratique de l'outil informatique est indispensable et une expérience à l'étranger (dans un établissement scolaire ou dans un service culturel) peut constituer un atout intéressant.

Gestionnaire des établissements en gestion directe

Poste de catégorie A : chargé, au sein du service du budget et en relation avec les secteurs géographiques concernés, du suivi budgétaire des établissements en gestion directe (EGD), de l'examen des budgets et des décisions modificatives des EGD ainsi que de l'attribution et du suivi des subventions à ces mêmes établissements. L'intéressé devra maîtriser les procédures administratives et budgétaires, avoir le goût du travail en équipe, une faculté d'adaptation, le sens des initiatives et la connaissance du fonctionnement des établissements scolaires du premier et du second degré. Ce poste requiert des qualités d'organisation et d'autonomie dans la conduite des dossiers, ainsi que des capacités rédactionnelles confirmées. La pratique de l'outil informatique est indispensable et une expérience à l'étranger (dans un établissement scolaire ou dans un service culturel) peut constituer un atout intéressant.

Localisés à Paris, ces postes sont proposés par la voie du détachement auprès de l'AEFE. Le dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et deux dernières fiches de notation) est à adresser, **dans un délai de quinze jours**, par la voie hiérarchique, accompagné de l'avis circonstancié des supérieurs hiérarchiques. Un double sera envoyé directement à la directrice de l'AEFE, 57, bd des Invalides, 75351 Paris 07 SP. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. William Nguyen, secrétaire général de l'AEFE, tél. 01 53 69 33 40, télécopie 01 53 69 31 99), mél. : william.nguyen@diplomatie.gouv.fr

**VACANCE
DE POSTE**

NOR : MENP0401272V

AVIS DU 14-6-2004

**MEN
DPE B5**

Directeur des enseignements à l'Institut national de jeunes sourds de Paris (INJS)

■ Poste vacant à l'Institut national de jeunes sourds de Paris (INJS) pour la rentrée scolaire 2004-2005.

L'Institut national de jeunes sourds (INJS) de Paris, établissement public dépendant du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, recrute pour la rentrée scolaire prochaine, par voie de détachement un directeur des enseignements.

Cadre statutaire

Dans le cadre du décret n° 93-293 du 8 mars 1993 portant statut particulier du corps des professeurs d'enseignement général des INJS, cette candidature s'adresse soit :

- aux professeurs d'enseignement général des INJS ;
- aux fonctionnaires détachés dans ce corps justifiant en cette qualité de cinq années de services effectifs et ayant atteint le 7ème échelon de la classe normale ;
- aux membres du corps des personnels de direction de 2ème catégorie des établissements d'enseignement ou de formation relevant de l'éducation nationale, appartenant à la seconde classe de ce corps et justifiant de cinq années de services effectifs dans ce corps.

Le directeur des enseignements est nommé par arrêté ministériel pour une période de 5 ans, renouvelable une fois.

Grille indiciaire : 587 à 966 brut (7ème échelon des professeurs hors classe).

Le régime indemnitaire, fixé par le décret n° 95-1094 du 10 octobre 1995 est de 2 744 euros par an.

Missions de l'établissement où se situe l'emploi

L'Institut assure une mission d'éducation et d'enseignement spécialisés s'adressant à des enfants et adolescents handicapés par une déficience auditive :

- soit au sein de l'établissement ;

- soit en intégration en milieu ordinaire par un soutien pédagogique.

L'Institut assure cette mission à différents niveaux : préélémentaire, élémentaire et secondaire (6ème à terminale).

Plusieurs formations professionnelles sont assurées au sein de l'établissement : métiers du bâtiment, industries graphiques, horticulture, coiffure, tailleur, comptabilité, prothèse dentaire, ainsi que des formations générales ou technologiques (bac S, ES, L, STI, STT).

En intégration, avec soutien pédagogique d'autres CAP et BEP sont possibles.

Caractéristiques de l'emploi

Sous l'autorité du directeur de l'INJS, le directeur des enseignements est responsable de l'organisation, du fonctionnement et de l'animation du service pédagogique de l'établissement à différents niveaux :

- en participant à l'évaluation professionnelle de ses collaborateurs ;
- en travaillant en étroite collaboration avec les cadres techniques de l'établissement (conseillères techniques d'éducation spécialisée, assistante sociale, équipe médicale et paramédicale...);
- en étant un interlocuteur privilégié des parents pour tout ce qui concerne la déficience et les difficultés inhérentes au handicap ;
- en veillant à la mise en œuvre des projets individuels ;
- en étant le garant du projet de communication inscrit dans le projet individuel du jeune accueilli.

Les missions spécifiques des directeurs des enseignements sont :

- l'organisation des enseignements (application des programmes et directives des ministères chargés de l'éducation nationale et des affaires sociales) ;
- l'élaboration des emplois du temps des élèves et des professeurs en concertation avec les équipes enseignantes ;
- l'organisation des évaluations des élèves et des procédures d'orientation ;
- la tenue régulière des conseils de classe ;

- le suivi de la pertinence et de la cohérence des différentes méthodes, techniques et didactiques utilisées dans l'établissement en s'appuyant sur les professeurs principaux et les enseignants expérimentés ;
 - une contribution à la formation initiale et continue des enseignants ;
 - la coordination et l'animation de l'équipe des tuteurs pédagogiques ;
 - l'animation des actions d'intégration scolaire ;
 - la responsabilité des activités de rééducation de la parole et du langage.
- Il participe aux décisions concernant l'admission des élèves.

Profil souhaité

- sens de l'organisation et aptitude au travail en équipe et à la gestion de projet ;
- capacité d'adaptation à la diversité des situations ;
- grande disponibilité.

Contacts

Des renseignements complémentaires peuvent être fournis aux enseignants candidats par Mme Muriel Le Jeune, directrice de l'INJS de Paris, 254, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. 01 53 73 14 39.

Les candidatures sont à formuler **dès la parution de la présente publication.**